

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, November 28, 2022

The Standing Senate Committee on Human Rights met with videoconference this day at 4:08 p.m. [ET] to examine such issues as may arise from time to time relating to human rights generally.

Senator Salma Atallahjan (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I am Salma Atallahjan, senator from Toronto and chair of the committee. Today we are conducting a meeting of the Standing Senate Committee on Human Rights.

I would like to introduce the members of the committee who are participating in this meeting. To my left is Senator Woo, who represents British Columbia; Senator Omidvar, who represents the province of Ontario; to my right, Senator Gerba, who represents the province of Quebec and Senator Manning who represents Newfoundland and Labrador.

Our committee is studying Islamophobia under its general order of reference. Our study will cover, among other matters, the role of Islamophobia with respect to online and offline violence against women, gender discrimination, as well as discrimination in employment, including Islamophobia in the federal public service.

Our study will also examine the sources of Islamophobia, its impact on individuals, including mental health and physical safety, and possible solutions and government responses.

After holding two meetings in June in Ottawa, our committee held public meetings in September in Vancouver, Edmonton, Quebec City and Toronto. In addition, we visited mosques in each of those cities. We are now continuing our public meetings in Ottawa.

Let me provide some details about our meeting today. This afternoon, we shall have two one-hour panels with a number of department officials, to be followed by a third panel of 45 minutes with one last witness. In each panel, we shall hear from the witnesses, and then the senators will have a Q&A session.

I will now introduce our first panel of witnesses. Each witness has been asked to make an opening statement of five minutes. We shall hear from all the witnesses, and then turn to questions from senators.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 28 novembre 2022

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 16 h 8 (HE), avec vidéoconférence, pour examiner les questions qui pourraient survenir concernant les droits de la personne en général.

La sénatrice Salma Atallahjan (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Je suis Salma Atallahjan, sénatrice de Toronto et présidente du comité. Aujourd'hui, nous tenons une réunion du Comité sénatorial permanent des droits de la personne.

J'aimerais présenter les membres du comité qui participent à la réunion. À ma gauche se trouve le sénateur Woo, qui représente la Colombie-Britannique; la sénatrice Omidvar, qui représente la province de l'Ontario; à ma droite, il y a la sénatrice Gerba, qui représente la province de Québec, et le sénateur Manning, qui représente Terre-Neuve-et-Labrador.

Notre comité étudie l'islamophobie dans le cadre de son ordre de renvoi général. Notre étude couvrira notamment le rôle de l'islamophobie en ce qui concerne la violence en ligne et hors ligne contre les femmes, la discrimination fondée sur le sexe ainsi que la discrimination dans l'emploi, y compris l'islamophobie dans la fonction publique fédérale.

Notre étude examinera également les sources de l'islamophobie, ses répercussions sur les personnes, y compris sur la santé mentale et la sécurité physique, ainsi que des solutions et des interventions gouvernementales possibles.

Après avoir tenu deux réunions en juin à Ottawa, notre comité a tenu des audiences publiques en septembre à Vancouver, à Edmonton, à Québec et à Toronto. De plus, nous avons visité des mosquées dans chacune de ces villes. Nous poursuivons maintenant nos audiences publiques à Ottawa.

Permettez-moi de fournir quelques détails au sujet de notre réunion aujourd'hui. Cet après-midi, nous recevrons pendant une heure deux groupes de témoins qui comptent un certain nombre de représentants ministériels, puis, pendant 45 minutes, nous entendrons un dernier témoin. Dans chaque groupe de témoins, nous entendrons les témoins, puis les sénateurs auront une période de questions et de réponses.

Je vais maintenant présenter notre premier groupe. Chaque témoin a été invité à présenter une déclaration liminaire de cinq minutes. Nous allons entendre tous les témoins, puis passerons aux questions des sénateurs.

I wish to welcome our first witness joining us by video conference today. From the Canada Revenue Agency, we have Geoff Trueman, Assistant Commissioner, Legislative Policy and Regulatory Affairs Branch; and Sharmila Khare, Director General, Charities Directorate, Legislative Policy and Regulatory Affairs Branch.

I now invite Mr. Trueman to make his presentation.

Geoff Trueman, Assistant Commissioner, Legislative Policy and Regulatory Affairs Branch, Canada Revenue Agency: Thank you and good afternoon, Madam Chair. Thank you very much for the invitation to appear before you and members of the committee today. In my remarks, I will be discussing the role of the Charities Directorate as the federal regulator of charities and, in particular, its approach to compliance and audits.

Charities play an increasingly important role in our society and provide valuable services to all Canadians. Accordingly, the Charities Directorate is committed to ensuring that registered charities operate in a regulatory environment that supports their very important work.

Given the many privileges it provides, registration as a charity also comes with an obligation to follow the longstanding rules for charities under the law. The Charities Directorate is responsible for administering the provisions of the Income Tax Act as they relate to registered charities and for making sure all registered charities comply with the requirements of the Income Tax Act and the common law. That is a critical factor in maintaining the public's confidence in the charitable sector.

The Charities Directorate uses a risk-based approach to compliance, which ensures that only those registered charities at the greatest risk of serious non-compliance are selected for audit. Although the Charities Directorate's broader compliance efforts consider the overall risk of non-compliance with the Income Tax Act, the Review and Analysis Division, RAD, audit resources are only used for files where a risk of terrorist abuse has been identified. Under no circumstances does the Charities Directorate select charities for audit based on factors such as faith or denomination, nor would such factors influence the outcome of an audit. Rather, it is the facts of the audit that will determine the outcome.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à notre premier témoin, qui se joint à nous par vidéoconférence aujourd'hui. Nous accueillons Geoff Trueman, sous-commissaire, Direction générale de la politique législative et des affaires réglementaires; et Sharmila Khare, directrice générale, Direction des organismes de bienfaisance, Direction générale de la politique législative et des affaires réglementaires, de l'Agence du revenu du Canada.

J'invite maintenant M. Trueman à présenter son exposé.

Geoff Trueman, sous-commissaire, Direction générale de la politique législative et des affaires réglementaires, Agence du revenu du Canada : Merci et bon après-midi, madame la présidente. Merci beaucoup de m'avoir invité aujourd'hui à comparaître devant vous et les membres du comité. Dans mon allocution, j'aborderai le rôle de la Direction des organismes de bienfaisance en tant qu'organisme fédéral de réglementation des organismes de bienfaisance et, en particulier, son approche liée à l'observation et les vérifications.

Les organismes de bienfaisance jouent un rôle de plus en plus important dans notre société et fournissent des services valables à tous les Canadiens. Par conséquent, la Direction des organismes de bienfaisance s'engage à veiller à ce que les organismes de bienfaisance enregistrés fonctionnent dans un environnement réglementaire qui soutient leur important travail.

Compte tenu des nombreux privilèges qu'il accorde, l'enregistrement à titre d'organisme de bienfaisance s'accompagne également de l'obligation de respecter le droit régissant les organismes de bienfaisance. La Direction des organismes de bienfaisance est chargée d'administrer les dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu et les exigences de la common law qui touchent les organismes de bienfaisance enregistrés, et de veiller à ce que tous les organismes enregistrés respectent ces exigences. Il s'agit d'un facteur essentiel afin de maintenir la confiance du public envers le secteur de la bienfaisance.

La Direction des organismes de bienfaisance favorise l'observation en utilisant une approche d'abord fondée sur le risque, ce qui vise à garantir que seuls les organismes de bienfaisance enregistrés présentant le plus grand risque d'inobservation grave sont sélectionnés pour une vérification. Bien que les efforts d'observation plus larges de la Direction des organismes de bienfaisance tiennent compte des risques globaux d'inobservation de la Loi de l'impôt sur le revenu, les ressources de vérification de la Division de la revue et de l'analyse, la DRA, ne sont utilisées que pour les dossiers où un risque d'abus terroriste a été identifié. La Direction des organismes de bienfaisance ne sélectionne jamais, en aucun cas, les organismes de bienfaisance à vérifier en fonction de facteurs tels que la foi ou la confession. En outre, de tels facteurs n'influenceraient jamais le résultat d'une vérification. Ce sont plutôt les faits propres à la vérification qui en déterminent le résultat.

The risk-based approach to compliance is informed by the Government of Canada's National Inherent Risk Assessment, or NIRA, a shared understanding among government agencies of the risks, including the actors, that pose the greatest threat to Canada's national security. Since 2008 when the Review and Analysis Division was created, the Charities Directorate has completed a total of almost 8,000 audits. Of those audits, 39 have been conducted by the Review and Analysis Division. Audits focused on terrorist financing represent a small proportion of the directorate's overall audit program at approximately 0.5%.

I would also like to reaffirm that the Charities Directorate is steadfast in its dedication to diversity, inclusion, and anti-racism. In support of the CRA's core values of professionalism, integrity, respect and collaboration, the Charities Directorate pursues training activities to educate all employees on unconscious bias and empathy in service. Furthermore, the Charities Directorate has rigorous procedures in place to ensure that research and decision-making are challenged and reviewed by multiple staff to ensure fairness and accuracy.

The Charities Directorate is committed to providing world-class client service to Canadians, and to that end, we are continuously exploring ways to improve our programs and uphold our services to Canadians.

In closing, I would like to briefly touch upon the ongoing examination of the Office of the Taxpayers' Ombudsperson. The Charities Directorate is continuing to support that important work, and we are providing, to the greatest extent possible, the information that is requested by the office of the ombudsperson in order to conduct its examination. The protection of taxpayer information is of utmost importance to the CRA, as the confidence and trust that Canadians have in the CRA is a cornerstone of Canada's voluntary tax system.

Madam Chair, with those opening remarks, I would now be happy, along with my colleague, Ms. Khare, to answer any question questions that you and the senators have.

The Chair: Ms. Khare, are you not making a presentation?

Sharmila Khare, Director General, Charities Directorate, Legislative Policy and Regulatory Affairs Branch, Canada Revenue Agency: We decided to provide joint remarks for the CRA to leave you with more time for questions.

Cette approche en matière d'observation fondée sur le risque s'appuie sur l'Évaluation nationale des risques inhérents du gouvernement du Canada, une compréhension partagée entre les organismes gouvernementaux des risques, y compris les acteurs, qui représentent la plus grande menace pour la sécurité nationale du Canada. Depuis 2008, lorsque la DRA a vu le jour, la Direction des organismes de bienfaisance a effectué un total de presque 8 000 vérifications. Parmi ces vérifications, 39 ont été effectuées par la DRA. Les vérifications axées sur le financement du terrorisme ne représentent qu'une très petite partie du programme de vérification de la Direction, soit environ 0,5 %.

J'aimerais également réaffirmer que la Direction des organismes de bienfaisance est résolue dans son dévouement à la diversité, à l'inclusion et à l'antiracisme. À l'appui des valeurs fondamentales de l'ARC, soit le professionnalisme, l'intégrité, le respect et la collaboration, la Direction des organismes de bienfaisance poursuit des activités de formation pour sensibiliser tous les employés aux préjugés inconscients et à l'empathie dans le service. En outre, la Direction des organismes de bienfaisance a mis en place des procédures rigoureuses pour s'assurer que la recherche et la prise de décision sont remises en question et examinées par plusieurs employés afin de garantir l'équité et l'exactitude.

La Direction des organismes de bienfaisance s'engage à fournir un service à la clientèle de classe mondiale aux Canadiens. À cette fin, nous explorons continuellement des moyens d'améliorer nos programmes afin de renforcer notre service aux Canadiens.

En conclusion, j'aimerais aborder l'examen en cours par le Bureau de l'ombudsman des contribuables. La Direction des organismes de bienfaisance continue d'appuyer ce travail important, et nous fournissons, dans la mesure du possible, les renseignements demandés par le Bureau de l'ombudsman des contribuables afin de mener son examen. La protection des renseignements des contribuables est de la plus haute importance pour l'Agence, car la confiance que les Canadiens lui accordent est un pilier du système fiscal volontaire du Canada.

Madame la présidente, après cette déclaration liminaire, je serai heureux, avec ma collègue, Mme Khare, de répondre à vos questions ainsi qu'à celles des sénateurs.

La présidente : Madame Khare, n'allez-vous pas présenter un exposé?

Sharmila Khare, directrice générale, Direction des organismes de bienfaisance, Direction générale de la politique législative et des affaires réglementaires, Agence du revenu du Canada : Nous avons décidé de fournir des commentaires conjoints pour l'ARC afin de vous laisser plus de temps pour les questions.

The Chair: Very well. We will start with questions from senators.

Senator Omidvar: Thank you, Mr. Trueman and Ms. Khare, for being with us today. Canadians are generous people, and the work you do is important because Canadians need confidence that their charitable dollars are being spent as they should be.

We heard last week from the National Council of Canadian Muslims and, before that, from other witnesses in this study. We also heard from the Taxpayers' Ombudsperson himself last week.

I think my question is to Ms. Khare, but I will leave it up to you both to determine who should answer it. I refer to the findings of the International Civil Liberties Monitoring Group, where they conclude that Islamophobia exists in the CRA because six of eight charities that were revoked between 2008 and 2015 happened to be Muslim charities. That is 75%. They take this evidence as proof of Islamophobia in the system, particularly within the CRA. You know from the Islamophobia summit that was held in 2020 that the treatment of Muslim charities was raised as a priority.

What is your response to those allegations?

Ms. Khare: It's a very good question.

In terms of the six of eight number that has been circulating, I think we need to put that into context, as Mr. Trueman just said. Since 2008-09 when RAD was established, as a directorate, we have completed almost 8,000 audits of registered charities. Within our RAD program, we've completed 39 audits.

Those audits have led to a range of outcomes. One outcome is revocation, and that is reserved for the most serious instances of non-compliance with the provisions of the Income Tax Act. That outcome was the case in 14 out of 39 audits. We've also closed RAD audits with outcomes such as compliance agreements, which are an understanding of how the organization will operate going forward as well as education letters.

Vis-à-vis the allegations that there is Islamophobia within the Charities Directorate based on this particular study, I think the minister did launch the review with the ombudsperson to look into the concerns that have been raised by Muslim-led charities. I'm looking forward to that report and the recommendations that come out of that, because I hope they will help us improve our services to all charities, to those in particular.

La présidente : Très bien. Nous allons commencer avec les questions des sénateurs.

La sénatrice Omidvar : Merci, monsieur Trueman et madame Khare, d'être avec nous aujourd'hui. Les Canadiens sont des gens généreux, et le travail que vous faites est important, parce que les Canadiens doivent avoir l'assurance que leur argent est dépensé comme il se doit.

Nous avons entendu la semaine dernière le Conseil national des musulmans canadiens, et, auparavant, d'autres témoins dans le cadre de notre étude. Nous avons aussi entendu l'ombudsman des contribuables lui-même la semaine dernière.

Je crois que ma question s'adresse à Mme Khare, mais je vous laisserai le soin de déterminer qui devrait y répondre. Je me reporte aux conclusions de la Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles, qui a conclu que l'islamophobie existe au sein de l'ARC, parce que six organismes de bienfaisance sur huit qui ont été révoqués entre 2008 et 2015 étaient des organismes de bienfaisance musulmans. C'est 75 %. Elle utilise ces données probantes comme preuve de l'existence de l'islamophobie dans le système, en particulier au sein de l'ARC. Vous savez que le sommet sur l'islamophobie qui a eu lieu en 2020 a fait du traitement des organismes de bienfaisance musulmans une priorité.

Comment réagissez-vous à ces allégations?

Mme Khare : C'est une très bonne question.

Pour ce qui est du chiffre de six sur huit qui a circulé, je pense que nous devons mettre cela en contexte, comme M. Trueman vient de le dire. Depuis 2008-2009, lorsque la DRA a été établie, en tant que direction, nous avons réalisé presque 8 000 vérifications d'organismes de bienfaisance enregistrés. Dans le cadre de notre programme de la DRA, nous avons réalisé 39 vérifications.

Ces vérifications ont entraîné un éventail de résultats. Un résultat est la révocation, et celle-ci est réservée aux cas les plus graves d'inobservation des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu. Ce résultat a été le cas dans 14 vérifications sur 39. Des vérifications de la DRA se sont également soldées par des résultats comme des accords de conformité, qui sont une compréhension de la façon dont l'organisation fonctionnera à l'avenir ainsi que des lettres d'information.

En ce qui concerne les allégations selon lesquelles l'islamophobie existe au sein de la Direction des organismes de bienfaisance fondées sur cette étude particulière, je pense que la ministre a lancé l'examen avec l'ombudsman afin de se pencher sur les préoccupations qui ont été soulevées par les organismes de bienfaisance dirigés par des musulmans. Je suis impatiente de voir ce rapport et les recommandations qui en découlent, car j'espère qu'elles nous aideront à améliorer notre service à

The minister also appointed, in a very proactive manner, two members to the Advisory Committee on the Charitable Sector to bring the perspective of Muslim-led charities to the table. I sit on the Advisory Committee on the Charitable Sector, as does Mr. Trueman. It provides us with an opportunity to learn more and to understand. We are very committed to learning more and improving our outreach to all charities that we service.

I think I can start with that. I don't know if you have a follow-up question?

Senator Omidvar: I do have a follow-up question, with the permission of the chair, because they build off each other.

The Chair: Please go ahead.

Senator Omidvar: You gave us a pretty general answer. I appreciate that, Ms. Khare. However, even to an outsider, the startling fact is that six of eight charities audited by RAD, six of eight charities revoked, were Muslim charities. We don't know the reason behind their revocation. You likely do.

Can you comment on the number? Would you not agree with the Canadian public — at least, with the senators here — that this is an extraordinary high number of charities of one religion alone that are revoked? Would you not agree with that?

Ms. Khare: I'm not sure I want to get into a numbers debate right now. When we look at the RAD program in particular, it is a niche compliance program. RAD audits are only undertaken when there is a risk of terrorism abuse. We're looking for some type of linkage between what the activities of the charities are and potential links to threat actors.

We're not working within a framework that we have established and created at the CRA. We are part of a whole-of-government approach when it comes to national security. The Department of Finance is responsible for something called the National Inherent Risk Assessment. This document — the last publication was in 2015 — is available on the Government of Canada's website. It summarizes where threat actors pose a risk of terrorist financing in Canada, and it sets out the shared understanding of risk across all of the national security partners.

l'ensemble des organismes de bienfaisance, et à ceux-là en particulier.

La ministre a aussi nommé, de façon très proactive, deux membres du Comité consultatif sur le secteur des organismes de bienfaisance pour faire valoir le point de vue des organismes de bienfaisance dirigés par des musulmans. Je siège au Comité consultatif sur le secteur des organismes de bienfaisance, tout comme M. Trueman, ce qui nous donne l'occasion d'en apprendre davantage et de comprendre. Nous sommes très déterminés à en apprendre davantage et à améliorer notre rayonnement auprès de tous les organismes de bienfaisance que nous desservons.

Je pense que je peux commencer par cela. Je ne sais pas si vous avez une question de suivi?

La sénatrice Omidvar : J'ai effectivement une question de suivi, avec la permission de la présidente, parce qu'elles s'appuient l'une sur l'autre.

La présidente : Allez-y, je vous prie.

La sénatrice Omidvar : Vous nous avez fourni une réponse assez générale. Je vous en remercie, madame Khare. Cependant, même pour quelqu'un de l'extérieur, le fait étonnant est que six des huit organismes de bienfaisance vérifiés par la DRA, six des huit organismes révoqués, étaient des organismes de bienfaisance musulmans. Nous ne connaissons pas la raison de leur révocation. Vous la connaissez probablement.

Pourriez-vous vous prononcer sur le chiffre? Ne seriez-vous pas d'accord avec le public canadien — à tout le moins, avec les sénateurs ici présents — pour dire qu'il s'agit d'un nombre extrêmement élevé d'organismes de bienfaisance d'une seule religion qui sont révoqués? N'en convenez-vous pas?

Mme Khare : Je ne suis pas certaine de vouloir me lancer dans un débat sur les chiffres. Le programme de la DRA en particulier est un programme de conformité spécialisé. Les vérifications de la DRA ne sont entreprises que lorsqu'il y a un risque d'abus terroriste. Nous cherchons à établir un lien entre les activités des organismes de bienfaisance et les liens possibles avec les auteurs de menaces.

Nous ne travaillons pas dans un cadre que nous avons établi et créé à l'ARC. Nous faisons partie d'une approche pangouvernementale en matière de sécurité nationale. Le ministère des Finances est responsable de ce qu'on appelle l'Évaluation nationale des risques inhérents. Ce document, dont la dernière publication remonte à 2015, est disponible sur le site Web du gouvernement du Canada. Il résume les endroits où les auteurs de menaces posent un risque de financement d'activités terroristes au Canada et établit la compréhension commune du risque entre tous les partenaires en matière de sécurité nationale.

If you look at the risk actors and the current risk environment in Canada, I think you could reach the conclusion that many of the organizations that are listed in the National Inherent Risk Assessment do come from racialized communities. However, that is not a CRA document. It is something that is led by the Department of Finance and we are part of a whole-of-government understanding of the risks posed in this space of terrorist financing.

Senator Omidvar: Thank you, Ms. Khare. You mentioned the tax ombudsperson a number of times. Mr. Boileau appeared last week and he agreed with our conclusion that he has been given a mandate to complete. Yet, he is unable to complete it because one hand is tied behind his back. He is unable to get the information from you that is required and necessary for him to complete his report because it is heavily redacted. He is not able to get the unredacted version because of national security-related aspects of your work, even though some members of his staff may have top-secret clearance. Can you comment on that? Are you making it easier for him? Are you trying to find solutions? We're all waiting for this report and we just heard, last week, that his report will be incomplete at best.

Ms. Khare: We do understand the ombudsperson has expressed concerns about the mandate that he's been provided with. We have some formal mechanisms in the Canada Revenue Agency for having conversations with the ombudsperson's office. That is something we are pursuing.

With respect to the protection of confidential taxpayer information, we do have responsibilities as public servants at the CRA to protect this information. That's fundamental to ensuring that Canadians have trust in their tax regulator. Vis-à-vis the ombudsperson's access to confidential taxpayer information, that is not something that we can provide without the authorization of the charity.

If a charity provides the ombudsperson with authorization to access their files — I see that you're shaking your head at me.

Senator Omidvar: The testimony of the ombudsperson is very fresh in our minds. Even when the charity gives the authorization for accessing the files, sections of the information are still heavily redacted. So it comes back to the question of open information for the tax ombudsperson.

Ms. Khare: There still will be some information that is redacted. If the charity's file contains third-party information that would be redacted.

Si vous examinez les acteurs du risque et le contexte actuel du risque au Canada, je pense que vous pourriez conclure que bon nombre des organismes qui figurent dans l'Évaluation nationale des risques inhérents proviennent de communautés racisées. Cependant, il ne s'agit pas d'un document de l'ARC. C'est une initiative dirigée par le ministère des Finances, et nous participons à une compréhension pangouvernementale des risques que présente le financement du terrorisme.

La sénatrice Omidvar : Merci, madame Khare. Vous avez parlé un certain nombre de fois de l'ombudsman des contribuables. M. Boileau a comparu la semaine dernière et il a approuvé notre conclusion selon laquelle il s'était vu confier un mandat à remplir. Pourtant, il est incapable de le faire, parce qu'il a une main liée dans le dos. Il est incapable d'obtenir de vous les renseignements dont il a besoin pour terminer son rapport, parce qu'il est lourdement caviardé. Il n'est pas en mesure d'obtenir la version non caviardée en raison des aspects de votre travail liés à la sécurité nationale, même si certains membres de son personnel ont une cote de sécurité de niveau très secret. Qu'en pensez-vous? Lui facilitez-vous la tâche? Essayez-vous de trouver des solutions? Nous attendons tous ce rapport et nous venons d'apprendre, la semaine dernière, que son rapport sera au mieux incomplet.

Mme Khare : Nous comprenons que l'ombudsman a exprimé des préoccupations au sujet du mandat qu'il s'est vu confier. Nous avons quelques mécanismes officiels à l'Agence du revenu du Canada en ce qui concerne la tenue de conversations avec le bureau de l'ombudsman. C'est quelque chose que nous poursuivons.

En ce qui concerne la protection des renseignements confidentiels des contribuables, nous avons des responsabilités en tant que fonctionnaires à l'ARC de protéger ces renseignements. C'est fondamental pour que les Canadiens aient confiance en leur organisme de réglementation fiscale. Pour ce qui est de l'accès de l'ombudsman aux renseignements confidentiels des contribuables, ce n'est pas quelque chose que nous pouvons fournir sans l'autorisation de l'organisme de bienfaisance.

Si un organisme de bienfaisance fournit à l'ombudsman l'autorisation d'accéder à ses dossiers... Je vois que vous secouez la tête.

La sénatrice Omidvar : Le témoignage de l'ombudsman est très frais dans nos esprits. Même lorsque l'organisme de bienfaisance donne l'autorisation d'accéder aux dossiers, des sections de l'information demeurent néanmoins lourdement caviardées. Cela revient donc à la question de l'information ouverte pour l'ombudsman des contribuables.

Mme Khare : Il y aura tout de même quelques renseignements qui seront caviardés. Si le dossier de l'organisme de bienfaisance contient des renseignements de tiers, ces renseignements seraient caviardés.

When it comes to our risk assessments and our audit techniques, that is not something that we share.

The Chair: Final question and then I really must cede the ground to my colleagues. Did you make the minister aware that the tax ombudsperson would have limited access to the information before the mandate was handed down?

Ms. Khare: I'm sorry, that's not a question I can answer because I wasn't part of that discussion.

Senator Omidvar: Thank you.

Senator Manning: Thank you to our witnesses. I want to follow up on the previous senator's questions along the same lines concerning the ombudsperson and his access to information.

What changes to the Income Tax Act, or other legislation, or policies, would be necessary to give the ombudsperson access to complete taxpayers' files in this context — especially when he has been given permission by the taxpayer to access that information? There seems to be some type of roadblock in place. Can you suggest to us any changes to the legislation or policies that will be necessary so the ombudsperson can do the work that he's been asked to do?

Ms. Khare: Right now, the ombudsperson's mandate is focused on service. It does not relate to the administration of tax provisions. If you wanted to grant more fulsome access, we'd need some type of change to section 241 of the Income Tax Act.

Senator Manning: There's no suggestions you're willing to make the changes necessary for the ombudsperson to be able to do his work?

Ms. Khare: That's somewhat outside of my jurisdiction to speak to tax policy and how I would want to amend the Income Tax Act. Basically, the way section 241 is set out currently would need to be modified.

Senator Manning: Okay. Well, maybe I'll ask this question: Are there any possible solutions that would not require legislative amendments such as cooperation between the ombudsperson and the National Security and Intelligence Review Agency, or NSIRA? If so, what would the advantages and disadvantages of this approach be? Putting aside legislation, is there some solution that could be worked out among the parties that are involved here without going to a change in legislation?

En ce qui concerne nos évaluations du risque et nos techniques de vérification, ce n'est pas quelque chose que nous communiquons.

La présidente : Une dernière question, puis je dois vraiment céder la parole à mes collègues. Avez-vous avisé la ministre du fait que l'ombudsman des contribuables aurait un accès illimité aux renseignements avant que le mandat ne soit confié?

Mme Khare : Je suis désolée, ce n'est pas une question à laquelle je peux répondre, car je n'ai pas fait partie de cette discussion.

La sénatrice Omidvar : Merci.

Le sénateur Manning : Merci à nos témoins. J'aimerais poursuivre dans la même veine que la sénatrice précédente au sujet de l'ombudsman et de son accès à l'information.

Quels changements de la Loi de l'impôt sur le revenu, ou d'autres lois, ou politiques, seraient nécessaires pour fournir à l'ombudsman l'accès aux dossiers complets des contribuables dans ce contexte : en particulier lorsqu'il s'est vu accorder la permission par le contribuable d'accéder à cette information? Il semble y avoir un genre d'obstacle. Pouvez-vous nous suggérer des modifications de la loi ou des politiques qui seront nécessaires pour que l'ombudsman puisse faire le travail qu'il s'est vu confier?

Mme Khare : En ce moment, le mandat de l'ombudsman se concentre sur le service. Il ne concerne pas l'administration des dispositions fiscales. Si vous vouliez accorder un accès plus complet, il faudrait apporter un certain type de changements à l'article 241 de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Le sénateur Manning : Vous n'êtes pas prête à formuler des suggestions pour que soient apportés les changements nécessaires pour que l'ombudsman puisse faire son travail?

Mme Khare : C'est un peu en dehors de ma compétence de parler de la politique fiscale et de la façon dont je voudrais modifier la Loi de l'impôt sur le revenu. Essentiellement, il faudrait modifier la façon dont l'article 241 est actuellement libellé.

Le sénateur Manning : D'accord. Eh bien, je vais peut-être poser la question suivante : y a-t-il des solutions possibles qui n'exigeraient pas des modifications législatives comme la coopération entre l'ombudsman et l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement ou l'OSSNR? Si oui, quels seraient les avantages et les désavantages de cette approche? Si l'on met de côté la législation, y a-t-il une certaine solution qui pourrait être envisagée entre les parties qui sont concernées ici sans apporter un changement à la loi?

Ms. Khare: I think that there are a variety of other options that could be considered so there is something called NSIRA. Ministers can ask NSIRA to carry out reviews vis-à-vis national security. I've never organized such a review, or been involved in requesting such a review, but they do have expertise in the area of national security.

Senator Manning: Our committee has heard about different types of structural biases that may be present in the CRA, including biases that cast Muslims as outsiders or foreigners and biases that view religious activities as primarily those that are grounded in Christian ideals and practices.

To what extent is structural bias against Muslims present in the CRA? What systems or training do you have in place to prevent or address structural bias against Muslims?

Ms. Khare: I do not believe there is structural bias targeting Muslim-led charities within the Canada Revenue Agency. I would say, as part of the leadership team and leading a directorate of 300 employees, we take issues such as anti-racism very seriously. It is not something we want to see in our directorate at all and I would say the whole agency shares that view.

We're always wanting to learn more and improve our processes. Our officers and employees have opportunities to learn about unconscious bias, microaggressions and improving empathy in service. Our auditors — in particular, our auditors in the RAD division — undergo specialized training through the Canada School of Public Service and through an external learning provider called the Association of Certified Fraud Examiners. Those types of trainings help us identify our own unconscious biases so they don't present themselves in the decision-making at work.

We have policies and procedures that help guide the work we do, and decisions are made as a team. In a decision to audit a charity, we use a risk-based approach. It is not based on one individual's view that a particular charity should be audited. Decisions are reached as a group. That is also a way to ensure that individual biases do not play into the equation.

Senator Manning: Is the training mandatory or on a voluntary basis for your leadership team and staff?

Mme Khare : Je pense qu'il existe un éventail d'autres options qui pourraient être envisagées, et il y a quelque chose qu'on appelle l'OSSNR. Les ministres peuvent demander à l'OSSNR d'effectuer des examens à l'égard de la sécurité nationale. Je n'ai jamais organisé un tel examen ni demandé la tenue d'un tel examen, mais ils ont l'expertise dans le domaine de la sécurité nationale.

Le sénateur Manning : Notre comité a entendu parler de différents types de biais structurels qui peuvent être présents à l'ARC, y compris des préjugés qui font des musulmans des étrangers ou qui considèrent les activités religieuses comme étant principalement celles fondées sur des pratiques et des idéaux chrétiens.

Dans quelle mesure les biais structurels contre les musulmans sont-ils présents à l'ARC? Quels systèmes ou formations avez-vous en place pour prévenir les biais structurels contre les musulmans ou y réagir?

Mme Khare : Je ne crois pas qu'il y ait des biais structurels ciblant les organismes de bienfaisance dirigés par des musulmans au sein de l'Agence du revenu du Canada. Je dirais que, en tant que membre de l'équipe de direction et à la tête d'une direction de 300 employés, nous prenons très au sérieux des questions comme la lutte contre le racisme. Ce n'est pas du tout quelque chose que nous voulons voir dans notre direction, et je dirais que toute l'agence partage ce point de vue.

Nous voulons toujours en apprendre davantage et améliorer nos processus. Nos agents et nos employés ont des occasions d'en apprendre sur les préjugés inconscients, les microaggressions et l'amélioration de l'empathie dans le service. Nos vérificateurs — en particulier, nos vérificateurs dans la DRA — suivent une formation spécialisée par l'intermédiaire de l'École de la fonction publique du Canada et d'un fournisseur de formation externe appelé l'Association des examinateurs certifiés de fraude. Ces types de formation nous aident à cerner nos propres préjugés inconscients afin qu'ils ne se présentent pas dans la prise de décision au travail.

Nous avons des politiques et des procédures qui aident à orienter le travail que nous faisons, et les décisions sont prises en tant qu'équipe. Dans une décision de vérification d'un organisme de bienfaisance, nous utilisons une approche axée sur le risque. Nous ne nous appuyons pas sur le point de vue d'une personne selon lequel un organisme de bienfaisance en particulier devrait faire l'objet d'une vérification. Nous prenons les décisions en tant que groupe. C'est également un moyen de faire en sorte que les préjugés individuels n'entrent pas dans l'équation.

Le sénateur Manning : La formation est-elle obligatoire ou se fait-elle de façon volontaire pour les membres de votre équipe de leadership et votre personnel?

Ms. Khare: The training on unconscious bias that's available to all members of the Canada Revenue Agency is not mandatory but highly encouraged. Prior to becoming a director general, I was director of a division in the Charities Directorate, and we took this training as an entire division because we felt it was important. Depending on the type you work you do in the Review and Analysis Division, if you are an auditor, all of our auditors are sent on multiple courses relating to unconscious bias, both internally and externally.

[Translation]

Senator Gerba: I thank the witnesses for being here.

You are providing us with essential information, and the Canada Revenue Agency — the CRA — audit services are important tools for our security and our economy.

That said, last week at this committee, we heard from the Muslim Association of Canada, which launched a challenge accusing the CRA's audit practices of Islamophobia. According to a representative of the association, the CRA's audits tended to show that the Muslim Association of Canada is a terrorist organization.

First, I would like to hear your comments on this accusation. I would also like to know if there are provisions to prevent this kind of proven Islamophobic practice, given its very high percentage. We realize that something is not right with the audits.

I would like to hear what you have to say, Ms. Khare, about this accusation of Islamophobia. Earlier, you said that there is no structural process that would lead to this type of practice but the reality is that the percentage is very high for Muslim organizations.

Ms. Khare: Thank you very much for the question.

I can't comment on that particular case. I'm not at liberty to discuss an audit that is currently under way right now, but I can provide some information about the audit process we have in place.

First, there is a lot of interaction between the agency and the charity being audited. Information is submitted, questions are asked, discussions are held and site visits are conducted. Before reaching a final decision, we send a procedural fairness letter in which we provide a full and detailed list of our concerns. The charity has the opportunity to respond before we make a final decision.

Mme Khare : La formation sur les préjugés inconscients qui est offerte à tous les membres de l'Agence du revenu du Canada n'est pas obligatoire, mais elle est fortement encouragée. Avant de devenir directrice générale, j'étais directrice d'une division au sein de la Direction des organismes de bienfaisance, et nous avons suivi cette formation en tant que division complète, parce que nous estimions qu'elle était importante. Selon le type de travail que vous faites au sein de la Division de la revue et de l'analyse, si vous êtes vérificateur... tous nos vérificateurs doivent suivre de nombreux cours liés aux préjugés inconscients, à l'interne et à l'externe.

[Français]

La sénatrice Gerba : Je remercie les témoins de leur présence.

Vous nous transmettez des informations qui sont essentielles et les services de vérification de l'Agence du revenu du Canada (ARC) sont des dispositifs importants pour notre sécurité et notre économie.

Cela dit, la semaine dernière à ce comité, nous avons reçu l'Association des musulmans du Canada, qui a entrepris une contestation accusant d'islamophobie les pratiques d'audit de l'ARC. Selon un représentant de l'association, les vérifications de l'ARC tendaient à montrer que l'Association des musulmans du Canada est une organisation terroriste.

Tout d'abord, j'aimerais entendre vos commentaires au sujet de cette accusation. J'aimerais aussi savoir si des dispositions permettent d'éviter ce genre de pratique islamophobe avérée, compte tenu de son pourcentage très élevé. On se rend compte que quelque chose ne va pas sur le plan des vérifications.

J'aimerais entendre ce que vous avez à dire, madame Khare, au sujet de cette accusation d'islamophobie. Tout à l'heure, vous avez dit qu'il n'y a pas de processus structurel qui mènerait à ce genre de pratique, mais la réalité, c'est que le pourcentage est très élevé pour ce qui est des organismes musulmans.

Mme Khare : Je vous remercie beaucoup de la question.

Je ne peux pas formuler de commentaires sur ce cas en particulier. Je n'ai pas la liberté de discuter d'une vérification qui est en cours en ce moment, mais je peux fournir quelques informations sur le processus de vérification que nous avons en place.

En premier, il y a beaucoup d'échanges entre l'agence et l'organisme de bienfaisance qui est assujéti à une vérification. Des informations sont transmises, des questions sont posées, des discussions sont menées et des visites sur le site ont lieu. Avant de prendre une décision finale, nous envoyons une lettre d'équité procédurale dans laquelle nous dressons une liste complète et détaillée de nos préoccupations. L'organisme de bienfaisance a

Once we've made a decision on a revocation or penalty, the charity has the opportunity to challenge our decision. At the Canada Revenue Agency, we have a directorate that specializes in appealed decisions. It's completely separate from the Charities Directorate. The charity has the opportunity to have an independent party review the decision.

[English]

The Chair: Ms. Khare, I think we already heard that. I think Senator Gerba was asking about Islamophobia. That's what we've heard consistently from everyone who has come before us. We know how you work. I don't think we need a lesson in the works of the CRA. Many of us are very familiar with it.

If you can answer the questions directly — you can have a short answer or a long answer — but there are other senators in the room who want to ask questions.

We're familiar with how you work and I think there are some misgivings there. This is based on testimony we've heard from people.

Senator Gerba, do you have another question?

Senator Gerba: Yes, I do.

[Translation]

In fact, what I'd really like to understand is what Mr. Flegel told us here in committee, that the greatest threat would be from white supremacist groups.

I'd like to know if the methods and processes in place at the CRA also apply to these white supremacist groups. What percentage of these groups have been audited compared to Muslim groups?

[English]

Ms. Khare: In the Charities Directorate, in our specialized program in RAD, we are driving off of the National Inherent Risk Assessment that was published in 2015 and that is led by the Department of Finance. If we see a charity that is linked to a threat actor, as outlined in the National Inherent Risk Assessment, that will be a flag for us and something we will look into further. If the National Inherent Risk Assessment was to change, the flags for us would change as well.

la chance de répondre avant que nous prenions une décision finale.

Une fois que nous avons pris une décision sur une révocation ou une pénalité, l'organisme de bienfaisance a la possibilité de contester notre décision. À l'Agence du revenu du Canada, nous avons une direction qui est spécialisée dans les décisions portées en appel. Cela est complètement séparé de la Direction des organismes de bienfaisance. L'organisme de bienfaisance a la possibilité d'avoir recours à une partie indépendante pour revoir la décision.

[Traduction]

La présidente : Madame Khare, je pense que nous avons déjà entendu cela. Je pense que la question de la sénatrice Gerba portait sur l'islamophobie. C'est ce que nous avons constamment entendu dire de tous ceux qui ont comparu devant nous. Nous savons comment vous travaillez. Je ne pense pas que nous ayons besoin de leçon sur les rouages de l'ARC. Bon nombre d'entre nous les connaissent très bien.

Si vous pouvez répondre directement aux questions — vous pouvez avoir une réponse courte ou longue — mais il y a d'autres sénateurs dans la salle qui veulent poser des questions.

Nous connaissons bien votre travail, et je pense qu'il y a des réserves à ce sujet. C'est fondé sur les témoignages que nous avons entendus.

Sénatrice Gerba, avez-vous une autre question?

La sénatrice Gerba : Oui, j'en ai une.

[Français]

En fait, ce que j'aimerais vraiment comprendre concerne ce que M. Peter Flegel nous a dit ici, au comité, soit que la plus grande menace viendrait des groupes suprémacistes blancs.

J'aimerais savoir si les méthodes et les procédés en place à l'ARC s'appliquent également à ces groupes suprémacistes blancs. Quel est le pourcentage de ces groupes qui ont été audités comparativement aux groupes musulmans?

[Traduction]

Mme Khare : Dans la Direction des organismes de bienfaisance, dans notre programme spécialisé à la DRA, nous nous inspirons de l'Évaluation nationale des risques inhérents qui a été publiée en 2015 et qui est dirigée par le ministère des Finances. Si nous voyons un organisme de bienfaisance lié à un auteur de menaces, comme l'indique l'Évaluation nationale des risques inhérents, ce sera un signal d'alarme pour nous, et nous examinerons la question de plus près. Si l'Évaluation nationale des risques inhérents devait changer, les indicateurs pour nous changeraient également.

[Translation]

Senator Gerba: Do you have any data to make that comparison? We now realize that, in fact, the risk comes much more from white supremacists, who tend to lead that Islamophobia.

At the agency, are there arrangements in place or is there a data collection system to compare or validate this information?

[English]

Ms. Khare: Again, when it comes to the RAD program, we're really looking at the National Inherent Risk Assessment. When it comes to our compliance program in general, if we see that charitable resources are not being used to further charitable purposes for whatever reason, that would be a flag for audit.

The Chair: I think you're not answering her question, and I can see Senator Gerba shaking her head in frustration. She's asking about the rise of right-wing groups. Have any of those groups been audited? It's a simple question. Yes or no. Muslim charities are being audited. Have any of the right-wing groups been audited?

Ms. Khare: I don't think we collect our information in that manner.

[Translation]

Senator Gerba: To improve transparency, do you plan to implement that data collection system that will allow us to have clear, valid and verifiable information?

[English]

Ms. Khare: There is some interest in collecting information, if I understand correctly, on the religious denominations of charities. Sometimes we know this because the organization is advancing religion. Other times it's harder to know because the organization is established to promote education or health or relieve poverty, so the link to the religion is not as apparent.

I do wonder if it would even be appropriate to collect that information and whether that in and of itself would lead to the perception of bias or discrimination, if more of that information was collected by the CRA. I'm not sure what compliance purpose it would serve.

[Français]

La sénatrice Gerba : Avez-vous des données qui permettent de faire cette comparaison? Aujourd'hui, on se rend compte que, effectivement, le risque vient beaucoup plus des suprémacistes blancs qui ont tendance à amener cette islamophobie.

À l'agence, y a-t-il des dispositions qui sont prises ou est-ce qu'un système de collecte de données permet de comparer ou de valider cette information?

[Traduction]

Mme Khare : Encore une fois, pour ce qui est du programme de la DRA, nous examinons vraiment l'Évaluation nationale des risques inhérents. En ce qui concerne notre programme de conformité en général, si nous voyons que des ressources des organismes de bienfaisance ne sont pas utilisées à des fins caritatives pour quelque raison que ce soit, ce serait un indicateur à vérifier.

La présidente : Je pense que vous ne répondez pas à sa question, et je peux voir la sénatrice Gerba secouer la tête en signe de frustration. Elle parle de la montée des groupes de droite. Y en a-t-il qui ont fait l'objet d'une vérification? C'est une question simple. Oui ou non. Les organismes de bienfaisance musulmans font l'objet d'une vérification. Y a-t-il des groupes de droite qui ont fait l'objet d'une vérification?

Mme Khare : Je ne pense pas que nous recueillions nos renseignements de cette façon.

[Français]

La sénatrice Gerba : Pour améliorer la transparence, est-ce que vous prévoyez d'instaurer ce système de collecte de données qui va nous permettre d'avoir une information claire, valide et vérifiable?

[Traduction]

Mme Khare : Il y a un certain intérêt à recueillir des renseignements, si j'ai bien compris, sur les dénominations religieuses des organismes de bienfaisance. Parfois, nous le savons parce que l'organisation promeut la religion. Parfois, c'est difficile de le savoir, parce que l'organisation est établie afin de promouvoir l'éducation ou la santé ou pour réduire la pauvreté, de sorte que le lien avec la religion n'est pas aussi évident.

Je me demande s'il serait même approprié de recueillir cette information et si cela en soi entraînerait la perception de préjugé ou de discrimination, si l'ARC recueillait davantage de ces renseignements. Je ne sais pas à quoi cela servirait.

[Translation]

Senator Gerba: One of the witnesses we heard from, also here, told us that he was even afraid to apply for funding. His organization has funding problems because he fears being associated with terrorist groups. If there isn't some transparency in the selection of organizations to be audited, that's a problem.

What's your opinion about that?

Ms. Khare: It saddens me that the charitable sector is afraid of us because we want to engage with the sector. We want to offer education and publications that will help organizations follow the rules under the Income Tax Act.

[English]

I think we really are here to help the charitable sector. I would never want the charitable sector to be afraid of us as a regulator. We have a regulatory responsibility to ensure that all charities are in compliance with the Income Tax Act, but we also recognize that charities are the social fabric of this country. We don't want them to be scared of the regulator. We want them to come to us and seek guidance.

The Chair: Thank you.

Senator Omidvar: I'd like to underline the importance of Senator Gerba's question. We tap in the dark, colleagues, here on the screen without evidence, and I think the call for disaggregated information about the type of religion is important.

My question to you: Are there policy, legislative or regulatory barriers to you collecting this data?

Ms. Khare: When a charity seeks registration as a charity, it is assigned a category code. It's assigned one code, and that really is a reflection of what it mostly does, the majority of the charitable activities it undertakes.

In general, our T3010 form is a compliance tool, so we collect information that is necessary for the administration of the Income Tax Act. It also serves a public transparency role. It's a bit of a balancing act. How would having more information on the religious affiliation of a charity help me in my role as a regulator? None, because I don't look at the denomination.

Senator Omidvar: That's actually not the question I was asking.

[Français]

La sénatrice Gerba : Un des témoins que nous avons reçu, également ici, nous a indiqué qu'il avait même peur de demander du financement. Son organisme a des problèmes de financement, parce qu'il craint d'être associé à des groupes terroristes. S'il n'y a pas une certaine transparence dans le choix des organismes à auditer, cela pose un problème.

Que pensez-vous faire, dans ce cas?

Mme Khare : Cela me rend triste que le secteur des organismes de charité ait peur de nous parce que nous voulons nous engager auprès du secteur. Nous voulons offrir de l'éducation et des publications qui vont aider les organismes à suivre les règles selon la Loi de l'impôt sur le revenu.

[Traduction]

Je pense que nous sommes vraiment ici pour aider le secteur de la bienfaisance. Je ne voudrais jamais que ce secteur nous craigne en tant qu'organisme de réglementation. Nous avons une responsabilité réglementaire de nous assurer que tous les organismes de bienfaisance observent la Loi de l'impôt sur le revenu, mais nous reconnaissons également que les organismes de bienfaisance sont le tissu social du pays. Nous ne voulons pas qu'ils craignent l'organisme de réglementation. Nous voulons qu'ils viennent vers nous et demandent des conseils.

La présidente : Merci.

La sénatrice Omidvar : J'aimerais souligner l'importance de la question de la sénatrice Gerba. Nous avançons à tâtons, chers collègues, ici à l'écran sans preuve, et je pense que la demande de renseignements désagrégés au sujet du type de religion est importante.

Ma question pour vous est la suivante : y a-t-il des obstacles stratégiques, législatifs ou réglementaires à la collecte de ces données?

Mme Khare : Lorsqu'un organisme de bienfaisance demande à être enregistré en tant qu'organisme de bienfaisance, il se voit attribuer un code de catégorie. Il se voit attribuer un code, et c'est vraiment le reflet de ce qu'il fait principalement, la plupart des activités de bienfaisance qu'il entreprend.

En général, notre formulaire T3010 est un outil de conformité, donc nous recueillons l'information nécessaire à l'administration de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il joue également un rôle de transparence publique. C'est un peu une question d'équilibre. En quoi le fait d'avoir plus d'information sur l'appartenance religieuse d'un organisme de bienfaisance m'aiderait-il dans mon rôle d'organisme de réglementation? Aucunement, parce que je ne m'attache pas à la confession.

La sénatrice Omidvar : Ce n'est pas vraiment la question que je posais.

The Chair: Could you please stick to answering the questions?

Senator Omidvar: You know the file. I know it too, but you're working on the inside of it. Not collecting data, does that come from legislation? Do we need to look at a legislative lever as a recommendation if we want to proceed with that? Is it a regulation that prevents you from collecting the data under the head of religion? We would like to know, and I think the public would like to know, how many Catholic charities, Protestant charities, Muslim charities, et cetera, there are, and then we can compare apples with apples, instead of tapping in the dark. It's all religion, it's all good stuff. It mostly is; I think we all know that.

I want to know what it is that prevents you from collecting that data.

Mr. Trueman: Thank you for the question, senator. It's a very good one.

Generally, under the Income Tax Act, we are able and allowed to collect information that is directly relevant to the provision or framework of the tax that we are administering. In the case of charities, we collect information at the time the charity is registered under which of the four heads of power, for example, because that is a provision, something we need in order to make sure the charity can qualify for registration.

Beyond that, we do not collect information on religion. For example, when I file my individual income tax return, it is strictly about the income I have earned, the deductions I may have. It is not about anything extraneous.

To answer your question simply, we would need a legislative amendment to require us to collect the information you're looking for, yes.

Senator Omidvar: Thank you. That's the answer I was looking for.

The Chair: In 2021, there was a report by Anver Emon and Nadia Hasan entitled *Under Layered Suspicion*. It found that the federal government's anti-terrorism financing and anti-radicalization policies ". . . create the conditions for potential structural bias against Muslim-led charities."

La présidente : Pourriez-vous vous en tenir aux questions?

La sénatrice Omidvar : Vous connaissez le dossier. Je le connais aussi, mais vous y travaillez à l'interne. Vous ne recueillez pas de données, est-ce que cela vient de la loi? Devons-nous envisager un levier législatif comme recommandation si nous voulons aller de l'avant? Est-ce un règlement qui vous empêche de recueillir les données sous le chef de la religion? Nous aimerions savoir, et je pense que le public aimerait le savoir, combien il y a d'organismes de bienfaisance catholiques, protestants, musulmans, et cetera; et nous pourrions ensuite comparer des pommes avec des pommes, au lieu d'avancer dans le noir. Tout cela, c'est de la religion, ce sont de bonnes choses. C'est le cas pour l'essentiel; je pense que nous le savons tous.

Je veux savoir ce qui vous empêche de recueillir ces données.

M. Trueman : Merci pour la question, sénatrice Omidvar. Elle est très bonne.

En général, en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, nous sommes aptes et autorisés à recueillir des renseignements qui concernent directement la disposition ou le cadre de l'impôt que nous administrons. Dans le cas des organismes de bienfaisance, nous recueillons des renseignements lorsque l'organisme de bienfaisance est enregistré en vertu de l'un des quatre chefs de pouvoir, par exemple, parce qu'il s'agit d'une disposition, quelque chose dont nous avons besoin pour nous assurer que l'organisme de bienfaisance peut être admissible à l'enregistrement.

Au-delà de cela, nous ne recueillons pas d'information sur la religion. Par exemple, lorsque je produis ma déclaration d'impôt sur le revenu des particuliers, elle porte strictement sur les revenus que j'ai gagnés et les déductions que je peux avoir. Il ne s'agit de rien d'autre.

Pour répondre à votre question simplement, nous aurions besoin d'une modification législative nous obligeant à recueillir l'information que vous recherchez, oui.

La sénatrice Omidvar : Je vous remercie. C'est la réponse que je cherchais.

La présidente : En 2021, il y a eu un rapport réalisé par Anver Emon et Nadia Hasan intitulé *Under Layered Suspicion*. Le rapport a conclu que les politiques du gouvernement fédéral en matière de financement de la lutte contre le terrorisme et la radicalisation « créent des conditions propices aux préjugés structurels à l'encontre des organismes de bienfaisance dirigés par des musulmans ».

What is your position regarding allegations of structural biases against Muslim-led charities?

Also, the Muslim charities represented 0.47% of registered charities that were audited in 2015. From 2008 to 2015, 75% of all charities revoked by the Revenue and Analysis Division, RAD, were Muslim charities. Could you confirm these statistics? Could you please explain how the RAD process works? To say you don't know it's a Muslim charity, a lot of them will have "Islam" in their name or do work primarily in Muslim countries, so one gets an understanding of the kind of work those charities do.

Mr. Trueman: Starting with the latter part of the question about the statistics, I cannot confirm the 0.7%. As Ms. Khare noted, we don't keep statistics on charities by denomination. I'm not able to confirm that number.

In one of the papers either by Dr. Emon or by the International Civil Liberties Monitoring Group, there was the number of 12 charities being revoked that were Muslim. I think that is correct. When a charity is revoked, those documents can be requested. The notice of intention to revoke is a public document. People are able to access those documents if they choose.

Also, to come back to the broader part of the question, the issues raised by Dr. Emon in his report clearly link to the National Inherent Risk Assessment that Ms. Khare mentioned earlier. When you look at that document, there are, indeed, references to certain geopolitical areas, certain countries, a description of threat, actors, and then a description of why charities may be at high risk of abuse for terrorist financing.

It is that framework that is a substantial underpinning of the work that the Review and Analysis Division does. That, I think, is what drives the point that the work undertaken by RAD reflects these national security interests.

The Chair: In 2015, the former Director General of the Charities Directorate, Cathy Hawara, reported to the Standing Senate Committee on National Security and Defence that RAD had completed 16 audits of charities between 2008 and 2015, eight of which resulted in revocations. We have been discussing this ever since we started this study. Can you tell us from 2015 to date, how many more audits have RAD completed and how many more charities have RAD revoked or sanctioned?

Quelle est votre opinion quant aux allégations de préjugés structurels à l'encontre des organismes de bienfaisance dirigés par des musulmans?

De plus, les organismes de bienfaisance musulmans représentaient 0,47 % des organismes de bienfaisance enregistrés qui ont été vérifiés en 2015. De 2008 à 2015, 75 % de tous les organismes de bienfaisance révoqués par la Division de la revue et de l'analyse, la DRA, étaient des organismes de bienfaisance musulmans. Pouvez-vous nous confirmer ces statistiques? Pourriez-vous expliquer comment fonctionne le processus de la DRA? Si vous affirmez ne pas savoir qu'il s'agit d'un organisme de bienfaisance musulman, sachez qu'un bon nombre d'entre eux ont le mot « Islam » dans leur nom ou travaillent principalement dans des pays musulmans, ce qui permet de comprendre le type de travail accompli par ces organismes.

M. Trueman : Pour ce qui est de la dernière partie de la question concernant les statistiques, je ne peux pas confirmer le chiffre de 0,7 %. Comme l'a précisé Mme Khare, nous ne tenons pas de statistiques sur les organismes de bienfaisance par confession. Je ne suis pas en mesure de confirmer ce chiffre.

Dans l'un des documents que ce soit celui de M. Emon ou celui de l'International Civil Liberties Monitoring Group, il était question de 12 organismes de bienfaisance qui ont été révoqués. Je pense que ce chiffre est exact. Lorsqu'un organisme de bienfaisance est révoqué, ces documents peuvent être demandés. L'avis d'intention de révocation est un document public. Les gens sont en mesure d'accéder à ces documents s'ils le souhaitent.

En outre, pour revenir à la partie plus générale de votre question, les questions soulevées par M. Emon dans son rapport sont clairement liées à l'Évaluation nationale des risques inhérents que Mme Khare a mentionnée plus tôt. En examinant ce document, vous remarquerez, en effet, des références à certaines régions géopolitiques, certains pays, une description de menaces, d'acteurs, et ensuite une description quant à savoir pourquoi les organismes de bienfaisance sont exposés à un risque élevé d'abus liés au financement du terrorisme.

Ce cadre sous-tend de manière importante le travail de la Division de la revue et de l'analyse. Je pense que cela explique que le travail réalisé par la DRA reflète les intérêts de la sécurité nationale.

La présidente : En 2015, l'ancienne directrice générale de la Direction des organismes de bienfaisance, Cathy Hawara, a informé le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense que la DRA avait effectué 16 vérifications d'organismes de bienfaisance entre 2008 et 2015, dont huit ont débouché sur des révocations. C'est quelque chose dont nous discutons depuis que nous avons commencé cette étude. Pourriez-vous nous dire, de 2015 à aujourd'hui, combien de vérifications supplémentaires la DRA a effectuées et combien

If you can't share the exact numbers with us, can you tell us under 20, under 50 or under 100?

Ms. Khare: Since 2008, RAD has completed 39 audits in total and in 14 of those audits the result was a revocation. Since the number eight you mentioned, it's another six.

The Chair: The CRA reports all revoked charities on its website. Why is the CRA refusing to identify which charities were specifically audited under RAD's mandate? There's no reason that this should be protected by section 241 of the Income Tax Act.

Ms. Khare: We will only put information out on our website regarding revocations, fines or penalties.

If an audit ended with an education letter, no change or compliance agreement, that is not something that would be available on our website. All this relates to what we can and cannot share under section 241 of the Income Tax Act.

The Chair: Muslim charities — again, one of the senators has touched on that — have reported extremely aggressive and intimidating audits, lengthy audits and long waits for findings and decisions.

Why do the CRA's policies on selection auditing practices and decision enforcement differ between RAD and the standard charities compliance division?

Ms. Khare: It is true that the audit process can take some time. It can take some time in our regular audit stream. It can take some time in the RAD audit stream. I would say, in general, the RAD audits are very complex. We are working with very sensitive matters that take perhaps a little bit more time than a regular compliance audit to complete, because we have to get it right either way.

If there is a compliance issue that needs to be well documented. There needs to be exchanged with the organization and there is no issue, the decision needs to be well documented as well.

d'organismes de bienfaisance supplémentaires elle a révoqués ou sanctionnés?

Si vous ne pouvez pas nous communiquer les chiffres exacts, pouvez-vous nous dire si c'est en dessous de 20, en dessous de 50 ou en dessous de 100?

Mme Khare : Depuis 2008, la DRA a réalisé 39 vérifications au total, et 14 de ces vérifications ont entraîné une révocation. Depuis le chiffre huit que vous avez mentionné, il y en a eu six autres.

La présidente : L'ARC recense tous les organismes de bienfaisance révoqués sur son site Web. Pourquoi l'ARC refuse-t-elle de préciser quels organismes de bienfaisance ont été vérifiés spécifiquement dans le cadre du mandat de la DRA? Il n'y a pas de raison que cette information soit protégée par l'article 241 de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Mme Khare : Nous ne publions sur notre site Web que l'information concernant les révocations, les amendes ou les sanctions.

Si une vérification s'est conclue avec une lettre d'information, sans changement ni accord de conformité, il s'agit de quelque chose qui serait accessible sur notre Web. Toutes ces informations tiennent à ce que nous pouvons et ne pouvons pas publier au titre de l'article 241 de la Loi de l'impôt sur le revenu.

La présidente : Les organismes de bienfaisance musulmans — encore une fois, l'un des sénateurs a abordé cela — ont fait état de vérifications extrêmement agressives et intimidantes, de longues vérifications et de longs délais pour que les conclusions et les décisions soient publiées.

Pourquoi les politiques de l'ARC concernant le choix des pratiques de vérification et l'application des décisions différentes entre la DRA et la division de la conformité des organismes de bienfaisance ordinaire?

Mme Khare : Il est vrai que la procédure de vérification peut prendre du temps. Cela peut prendre un certain temps au sein de notre service de vérification régulière. Cela peut également prendre un certain temps dans le cadre d'une vérification par la DRA. Je dirais qu'en général les vérifications effectuées par la DRA sont très complexes. Nous travaillons sur des affaires très sensibles qui prennent peut-être un peu plus de temps qu'une vérification de conformité régulière, car nous devons faire les choses correctement dans tous les cas.

S'il existe un problème de conformité, celui-ci doit être bien documenté. Il convient de communiquer avec l'organisation et, s'il n'y a pas de problème, la décision doit aussi être bien documentée.

The Chair: My final question is, what percentage of the CRA workforce is Muslim? Are you doing anything to attract, retain and promote Muslim employees?

Ms. Khare: As a public servant, I have never disclosed my religion to my employer. That is not information that is tracked by public servants.

I could say that within the Charities Directorate you will find a representation of the country of Canada.

The Chair: Thank you. If you can be brief with your answers, we have about 10 minutes left.

Senator Omidvar: I have a brief question, still digging for some evidence and proof, because I think it is evidence that helps us along as opposed to anecdotes.

I want to, again underline how much I, in particular, appreciate the work of the CRA. I've worked in charities all my life. The charities I've worked with have been audited. I know how disruptive it can be. But it's all for the purpose of compliance and transparency. I get that as well.

Fourteen revocations of the 39 audits that were conducted by RAD, that's not a large number. Are you able to tell us that, of these 14 revocations, how many were revoked under the head of religion, education, relief of poverty or other? It is only 14, Ms. Khare.

Ms. Khare: I don't have that information with me. I'd have to go back to the notices of intention to revoke and have a look.

I can say quite comfortably that, within that group, there will be charities that advance religion, that relieve poverty and perhaps advance education.

It's not information that I generally track. It would be information we would need to collect.

The Chair: If that information is available, could you please share it with us?

Ms. Khare: Sure.

[*Translation*]

Senator Gerba: I'd like to come back to Ms. Khare. You told us earlier that you provide training to prevent structural biases. Did I understand correctly that you have training to prevent and eliminate structural biases within the agency?

La présidente : Ma dernière question est la suivante : quel pourcentage de l'effectif de l'ARC est musulman? Avez-vous pris des mesures en vue d'attirer, de conserver et de promouvoir le personnel musulman?

Mme Khare : En tant que fonctionnaire, je n'ai jamais révélé ma religion à mon employeur. Il ne s'agit pas d'un renseignement qui est recherché par les fonctionnaires.

Je pourrais dire que la Direction des organismes de bienfaisance est représentative de la population du Canada.

La présidente : Je vous remercie. Je vous demanderais d'être brefs dans vos réponses, car il nous reste environ 10 minutes.

La sénatrice Omidvar : J'ai une brève question; je cherche encore des preuves, car selon moi, les preuves nous aident à avancer, contrairement aux anecdotes.

Je tiens à souligner encore une fois à quel point j'apprécie le travail de l'ARC. J'ai travaillé dans des organismes de bienfaisance toute ma vie. Les organismes de bienfaisance pour lesquels j'ai travaillé ont fait l'objet d'une vérification. Je sais combien cela peut être perturbant. Cependant, tout cela vise des fins de conformité et de transparence. Je comprends cela aussi.

Il y a eu 14 révocations sur les 39 vérifications qui ont été effectuées par la DRA; ce n'est pas un grand nombre. Pouvez-vous nous dire combien de ces 14 révocations ont été faites au titre de la religion, de l'éducation, du soulagement de la pauvreté ou autres? Il n'y en a que 14, madame Khare.

Mme Khare : Je ne dispose pas de cette information. Il faudrait que je consulte les avis d'intention de révocation et que je vérifie.

Je peux affirmer sans problème que, au sein de ce groupe, il y aura des organismes de bienfaisance qui font la promotion de la religion, qui soulagent la pauvreté et qui font sans doute la promotion de l'éducation.

Ce n'est pas une information que je suis en général. Il s'agit d'information qu'il nous faudrait recueillir.

La présidente : Si cette information est disponible, pourriez-vous nous la transmettre?

Mme Khare : Bien sûr.

[*Français*]

La sénatrice Gerba : Je voudrais revenir à Mme Khare. Vous nous avez mentionné tout à l'heure que vous donnez une formation qui prévient les préjugés structurels. Ai-je bien compris que vous avez une formation qui permet de prévenir et d'éliminer les préjugés structurels au sein de l'agence?

[English]

Ms. Khare: We have courses that are offered at the Canada Revenue Agency. The Canada School of Public Service has a range of courses that all government employees can take.

All of the auditors in the RAD division take courses offered by the Association of Certified Fraud Examiners. Public Safety Canada and the Privy Council Office also have some specialized courses for those working in the field of national security.

We are all trying to eliminate our unconscious bias when we're working in the audit space and, in particular, in the national security space.

[Translation]

Senator Gerba: If you offer that training, I imagine that in the case of Islam, it is given by Muslims.

Is the training actually being provided by Muslims? We understood here that you do not verify employees' religion — that's normal — but how can you be sure that the training is given if you don't know this information about the employees' religion?

[English]

Ms. Khare: Some of the courses that are offered at the Canada School of Public Service, they are online courses. I don't necessarily know the religion of the person giving the course. When it comes to courses offered within the CRA, Public Safety or Privy Council Office, it's the same issue: One doesn't necessarily know the religion of the individual delivering the course. It's really about our unconscious biases and how to identify and mitigate them when it comes to our work.

[Translation]

Senator Gerba: Is it possible to have courses that are given to staff who are involved, in particular, in verification and auditing, and that would make it possible to see to what extent the names of the Muslim organizations that are being targeted — in fact, that would prevent Muslim organizations from essentially being singled out for audit?

[English]

Ms. Khare: When it comes to audits, our practices are really based on risk. The name of the organization is not relevant.

[Traduction]

Mme Khare : Nous avons des cours qui sont offerts à l'Agence du revenu du Canada. L'École de la fonction publique du Canada propose une série de cours que tous les fonctionnaires peuvent suivre.

Tous les vérificateurs au sein de la DRA suivent des cours offerts par l'Association des examinateurs certifiés de fraude. Sécurité publique Canada et le Bureau du Conseil privé ont également quelques cours spécialisés pour les personnes travaillant dans le domaine de la sécurité nationale.

Nous tentons tous d'éliminer nos préjugés inconscients quand nous œuvrons dans le domaine de la vérification et, en particulier, dans le domaine de la sécurité nationale.

[Français]

La sénatrice Gerba : Si vous offrez cette formation, j'imagine que dans le cas de l'Islam, elle est donnée par des musulmans.

Est-ce que la formation est bel et bien offerte par des musulmans? Nous avons compris, ici, que vous ne vérifiez pas la religion du personnel — ce qui est normal —, mais comment s'assurer que la formation est donnée si on ne connaît pas cette information sur la religion des employés?

[Traduction]

Mme Khare : Certains des cours qui sont offerts à l'École de la fonction publique du Canada se font en ligne. Je ne connais pas nécessairement la religion de la personne qui donne le cours. Lorsqu'il s'agit des cours offerts au sein de l'ARC, de Sécurité publique Canada ou du Bureau du Conseil privé, c'est la même chose : on ne connaît pas nécessairement la religion de la personne qui donne le cours. Il est question de nos préjugés inconscients et de la manière de les identifier et de les atténuer dans le cadre de notre travail.

[Français]

La sénatrice Gerba : Est-il envisageable d'avoir des cours qui soient donnés au personnel qui s'occupe, en particulier, de la vérification et de l'audit, et qui permettrait de voir à quel point les noms des organismes musulmans qui sont visés — en fait, qui permettrait d'éviter qu'on retienne essentiellement les organismes musulmans en ce qui concerne la vérification?

[Traduction]

Mme Khare : En ce qui concerne les vérifications, nos pratiques sont toujours fondées sur le risque. Le nom de l'organisation n'est pas pertinent.

Senator Omidvar: I wonder if you have a working definition of “systemic racism” in your department. I’ll give you my working definition, and I wonder whether you have that lens on your processes and your policies. I think of systemic racism as the unintended consequences of set policies, practices and legislation that then have outside negative impacts on a demographic.

That’s what we’re looking at. We have heard not just allegations of Islamophobia against your department by various witnesses but systemic racism.

Do you want to comment on whether that is a lens you have applied or attempted to apply in your work?

Ms. Khare: As public servants, we’re all trying to understand better how the systems we work within could lead to systemic racism.

With respect to the workload of the Review and Analysis Division, which I think this committee is the most interested in, we are working as 1 of 13 national security partners in the Government of Canada. It’s a responsibility we haven’t assigned to ourselves; this is what we have been assigned to do. When we are looking at risk, it all goes back to the national inherent risk assessment, which is the responsibility of the Department of Finance.

If you look at the list of threat actors, whether we like it or not, the threats may or seem to appear in particular racialized communities.

Senator Omidvar: My understanding is that RAD is an elite squad within the CRA. As you said, you are working with 13 partners, so it is possible that not being accountable to any single one but to many and that may create its own set of obfuscations and capacity.

Who are they accountable to?

Ms. Khare: The Review and Analysis Division’s workload is not only related to audits; they also look at all applications for registration to ensure there are no risks present at the outset. They also have some responsibilities vis-à-vis information sharing.

But when it comes to the audits, at the end of the day, the person who signs the note of intention to revoke or notice of sanction — that has been delegated to me. That’s a responsibility I take very seriously — before I sign any of those letters.

La sénatrice Omidvar : Je me demande si vous avez une définition pratique du « racisme systémique » au sein de votre ministère. Je vais vous donner ma définition pratique, et je me demande si vous avez cette perspective en ce qui concerne vos processus et vos politiques. Je perçois le racisme systémique comme les conséquences involontaires de politiques, de pratiques et de législations établies qui ont par la suite eu des impacts négatifs externes sur un groupe démographique.

Voilà ce que nous examinons. Nous avons entendu non seulement des allégations d’islamophobie visant votre ministère de la part de divers témoins, mais également des allégations de racisme systémique.

Souhaitez-vous commenter la question de savoir s’il s’agit d’une perspective que vous appliquez ou tentez d’appliquer dans votre travail?

Mme Khare : En tant que fonctionnaires, nous essayons tous de mieux comprendre comment les systèmes avec lesquels nous travaillons peuvent entraîner du racisme systémique.

Pour ce qui est de la charge de travail de la Division de la revue et de l’analyse, qui, selon moi intéresse le plus le comité, nous travaillons comme l’un des 13 partenaires de la sécurité nationale du gouvernement du Canada. Il s’agit d’une responsabilité que l’on ne s’est pas attribuée; c’est ce que l’on nous a confié comme mandat. Au moment d’examiner le risque, tout tient à l’Évaluation nationale des risques inhérents, qui relève du ministère des Finances.

Si vous jetez un coup d’œil sur la liste des acteurs de menaces, que cela nous plaise ou non, les menaces peuvent apparaître ou semblent apparaître dans des communautés racisées en particulier.

La sénatrice Omidvar : D’après ce que je comprends, la DRA est une équipe d’élite au sein de l’ARC. Comme vous l’avez déclaré, vous travaillez avec 13 partenaires, alors il est possible d’avoir des comptes à rendre non pas à un seul partenaire, mais à plusieurs, ce qui peut créer son propre ensemble de faux-fuyants et de capacités.

De qui relèvent-ils?

Mme Khare : La charge de travail de la Division de la revue et de l’analyse ne se limite pas seulement aux vérifications; elle englobe les demandes d’enregistrement pour que l’on puisse s’assurer qu’aucun risque n’est présent dès le départ. La Division a en outre certaines responsabilités en matière de partage d’information.

Toutefois, au chapitre des vérifications, au bout du compte, la personne qui signe l’avis d’intention de révocation ou l’avis de sanction — cela m’a été délégué. Il s’agit d’une responsabilité que je prends très au sérieux — avant de signer chacune de ces lettres.

The Chair: Thank you. I want to take this opportunity to sincerely thank our witnesses for agreeing to participate in this important study. On behalf of the Standing Senate Committee on Human Rights, we want to thank the CRA for the work you do. Your assistance with our study is greatly appreciated.

I shall introduce our second panel of witnesses, but, before I do, I want to acknowledge that Senator Hartling has joined us. Welcome, Senator Hartling.

Each witness has been asked to make an opening statement of five minutes. We shall hear from all witnesses and then turn to questions from the senators.

I wish to welcome those joining us by video conference today. From the Canada Border Services Agency we have Scott Millar, Vice President, Strategic Policy Branch; Gloria Haché, Acting Vice President, Human Resources Branch; and Carl Desmarais, Director General, Enforcement. From the Canadian Security Intelligence Service we have Nicole Giles, Deputy Director, Policy and Strategic Partnerships; and Newton Shortliffe, Assistant Director, Collection.

I now invite Mr. Millar to make his presentation followed by Ms. Giles.

Scott Millar, Vice President, Strategic Policy Branch, Canada Border Services Agency: It would be my pleasure. Good evening, everyone. I'm joined today by my colleagues Gloria Haché and Carl Desmarais.

[*Translation*]

As the Senate undertakes this study, I want to begin by saying that the CBSA is committed to ensuring that all employees and clients are treated equally, regardless of race, gender, nationality, ethnic origin, religion, age, or mental and physical capacity. Any behaviour that does not reflect those values is neither condoned nor tolerated.

[*English*]

While we've made significant progress in raising awareness and putting anti-racism and equity at the forefront of the agency's priorities and leadership discussions, we also recognize there is still much work to do. Today I will outline our efforts in recent years to promote and invest in diversity and inclusion in the agency as well as to engage with Muslim communities.

La présidente : Je vous remercie. J'aimerais saisir l'occasion de remercier sincèrement nos témoins d'avoir accepté de participer à cette étude importante. Au nom du Comité sénatorial permanent des droits de la personne, nous aimerions remercier l'ARC pour le travail que vous faites. Votre aide dans notre étude est grandement appréciée.

J'aimerais présenter notre deuxième groupe de témoins, mais, avant de procéder, je voudrais souligner que la sénatrice Hartling s'est jointe à nous. Bienvenue, sénatrice Hartling.

Il a été demandé à chaque témoin de faire une déclaration liminaire de cinq minutes. Nous entendrons tous les témoins, puis nous passerons à la période de questions des sénateurs.

Je souhaite la bienvenue aux personnes qui se joignent à nous par vidéoconférence aujourd'hui. Nous accueillons Scott Millar, vice-président, Direction générale de la politique stratégique; Gloria Haché, vice-présidente par intérim, Direction générale des ressources humaines; et Carl Desmarais, directeur général, Exécution de la loi de l'Agence des services frontaliers du Canada. Nous accueillons aussi Nicole Giles, sous-directrice, Politiques et partenariats stratégiques; et Newton Shortliffe, directeur adjoint, Collecte, du Service canadien du renseignement de sécurité.

J'invite maintenant M. Millar à faire sa déclaration, suivi par Mme Giles.

Scott Millar, vice-président, Direction générale de la politique stratégique, Agence des services frontaliers du Canada : Avec plaisir. Bonsoir à tous. Je suis accompagné aujourd'hui par mes collègues Gloria Haché et Carl Desmarais.

[*Français*]

Alors que le Sénat entreprend cette étude, je tiens d'abord à dire que l'ASFC s'engage à faire en sorte que tous les employés et clients soient traités de façon égale, sans égard à la race, au sexe, à la nationalité, à l'origine ethnique, à la religion, à l'âge et aux capacités mentales et physiques. Tout comportement qui ne reflète pas ces valeurs n'est ni excusé ni toléré.

[*Traduction*]

Bien que nous ayons fait des progrès importants au chapitre de la sensibilisation et de la promotion de la lutte contre le racisme et la promotion de l'équité, qui se retrouvent au sein des priorités de l'agence et au cœur des discussions de direction, nous reconnaissons en outre qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir. Aujourd'hui, je vais décrire les efforts que nous avons déployés ces dernières années pour promouvoir la diversité et l'inclusion et investir dans ces aspects au sein de l'agence, ainsi que pour nous engager auprès des communautés musulmanes.

With respect to its workforce, the CBSA prides itself on having a diverse workforce that represents Canada. The agency is committed to hiring border service officers from diverse backgrounds and communities. In recent years, we have also invested in a number of resources and strategies to further increase the representation of equity groups in key areas in leadership roles. In doing so, our goal is to foster an inclusive work environment for all employees.

In support of the government's commitment to address systemic racism, the CBSA created an anti-racism task force in 2020.

[*Translation*]

The first task was to develop an anti-racism strategy that is supported by three guiding principles: showing leadership, equipping employees and, thirdly, raising awareness and changing mindsets.

[*English*]

The agency's anti-racism curriculum includes mandatory training for all employees on unconscious bias, anti-harassment, discrimination, authentic dialogue and inclusion.

The CBSA is also adjusting its training to counter Islamophobia more directly while integrating a deeper understanding of its roots and causes. We will include this in the agency's anti-racism and allyship training — which is under way — as well as the course for preventing racial profiling on the front line. In addition, the CBSA will introduce workshops that incorporate an inclusive education strategy in a culturally responsive lens related to the daily lives and practices of Muslims. The objective is to incorporate anti-Islamophobia within our current learning spaces to foster a safe space for all employees, border service officers and, more importantly, the travellers and businesses we serve. Through these efforts, we are nurturing a culture founded on the values and ethics of Public Service of Canada and the CBSA Code of Conduct, a workplace that has a zero tolerance policy for racism against employees, the public and those in our care.

[*Translation*]

Any allegation of inappropriate or illegal behaviour by CBSA employees is taken very seriously. Each case is assessed on its own facts to determine the appropriate disciplinary action, up to and including termination. The CBSA takes complaints from the

En ce qui concerne l'effectif, l'ASFC est fière de compter sur un effectif diversifié qui représente le Canada. L'agence s'est engagée à embaucher des agents des services frontaliers issus de divers milieux et diverses communautés. Ces dernières années, nous avons également investi dans un certain nombre de ressources et de stratégies en vue d'améliorer la représentation des groupes visés par l'équité en matière d'emploi dans les secteurs clés et dans les rôles de direction. Ainsi, notre objectif est de favoriser un milieu de travail inclusif pour tous les employés.

Afin de soutenir l'engagement du gouvernement à lutter contre le racisme systémique, l'ASFC a créé un groupe de travail sur la lutte contre le racisme en 2020.

[*Français*]

La première tâche consistait à élaborer une stratégie antiraciste qui est appuyée par trois principes directeurs : faire preuve de leadership, équiper les employés et troisièmement, sensibiliser les gens et changer les mentalités.

[*Traduction*]

Dans le cadre du programme d'éducation de l'agence contre le racisme, tous les employés doivent suivre une formation sur les préjugés inconscients, sur le harcèlement, sur la discrimination, sur le dialogue authentique et sur l'inclusion.

Aussi, l'ASFC modifie actuellement ses formations pour lutter de façon plus directe contre l'islamophobie, tout en intégrant une compréhension approfondie de ses origines et de ses causes. Cela fera partie de la formation sur les pratiques en matière d'alliance et de lutte contre le racisme à l'ASFC — donnée prochainement — et du cours sur la prévention du profilage racial aux premières lignes. L'ASFC mettra aussi en œuvre des ateliers intégrant une stratégie d'éducation inclusive. Ces ateliers offriront une perspective adaptée à la culture de la vie et des pratiques quotidiennes des musulmans. L'objectif consiste à intégrer la lutte contre l'islamophobie à nos espaces d'apprentissage actuels, et de créer ainsi un espace sécuritaire pour tous nos employés, nos agents des services frontaliers et, surtout, les voyageurs et les entreprises que nous servons. Grâce à ces efforts, nous protégeons la culture qui est fondée sur les valeurs et l'éthique de la fonction publique du Canada ainsi que sur le Code de conduite de l'ASFC. Nous avons une politique de tolérance zéro en milieu de travail, en ce qui concerne le racisme contre les employés, le public et les gens sous notre responsabilité.

[*Français*]

Toute allégation de comportement inapproprié ou illégal de la part des employés de l'ASFC est prise très au sérieux. Chaque cas est évalué en fonction de ses propres faits afin de déterminer la mesure disciplinaire appropriée, jusqu'au licenciement.

public very seriously, and a special process is in place to ensure that each complaint is thoroughly investigated and acted upon.

[English]

With respect to its policies and practices, the CBSA engages with diverse communities through a number of fora. On June 30, 2022, the CBSA met with the National Council of Canadian Muslims as part of a broader community engagement session to hear directly from communities about their interactions with the agency. At this meeting, the council raised concerns about racial and religious profiling at ports of entry. They also offered specific recommendations to expand the scope of the Public Complaints and Review Commission. The CBSA is interested in hearing further from the national council about its topics of interest under our mandate. We're also taking stock of the agency's various engagement efforts and looking at what we can do to engage with racialized and marginalized communities.

Thank you. I'm happy to take questions after Ms. Giles's remarks.

The Chair: Thank you. I will now turn to Nicole Giles to give her presentation.

Nicole Giles, Deputy Director, Policy and Strategic Partnerships, Canadian Security Intelligence Service: Good evening, Madam Chair and members of the committee. I'd like to recognize that I'm currently on the unceded ancestral territories of the Algonquin Anishinaabe nation.

I'm joined by Newton Shortliffe, Assistant Director, Collection on our operational side.

[Translation]

I'd like to thank the committee for inviting CSIS to be part of your study on Islamophobia. It is a crucial issue, and I am pleased to contribute.

[English]

I would like to say at the outset there is no place in Canada for Islamophobia, anti-Semitism, or hate, or discrimination of any kind. Any such conduct is categorically unacceptable and reprehensible.

[Translation]

CSIS seeks to address bias and discrimination on multiple fronts.

L'ASFC prend les plaintes du public très au sérieux et un processus spécial est en place pour s'assurer que chaque plainte fait l'objet d'une enquête approfondie et que des mesures sont prises.

[Traduction]

Pour ce qui est de ses politiques et de ses pratiques, l'ASFC consulte diverses communautés par l'intermédiaire d'un certain nombre de tribunes. Le 30 juin 2022, l'ASFC a rencontré le Conseil national des musulmans canadiens dans le cadre d'une séance générale de consultations communautaires, où les communautés pouvaient s'exprimer directement sur leurs interactions avec l'agence. Lors de la réunion, le conseil s'est dit préoccupé à l'égard du profilage racial et religieux aux points d'entrée. Il a aussi formulé des recommandations précises proposant d'élargir la portée de la Commission d'examen et de traitement des plaintes du public. L'ASFC souhaite consulter davantage le conseil national en lien avec des enjeux d'intérêt relevant de son mandat. Nous sommes aussi en train de faire le bilan des divers efforts de mobilisation de l'agence et essayons de cerner des moyens de mobiliser davantage les communautés racisées et marginalisées.

Merci. Je serai heureux de répondre à vos questions, après la déclaration de Mme Giles.

La présidente : Merci. Je donne la parole à Mme Nicole Giles, qui va nous présenter son exposé.

Nicole Giles, sous-directrice, Politiques et partenariats stratégiques, Service canadien du renseignement de sécurité : Madame la présidente, membres du comité, bonsoir. J'aimerais souligner que je me trouve actuellement sur des territoires traditionnels non cédés de la nation algonquaine anishinabe.

Je suis accompagnée par M. Newton Shortliffe, directeur adjoint, Collecte, qui travaille à l'exécution des activités.

[Français]

Je tiens à remercier le comité d'avoir invité le SCRS dans le cadre de son étude sur l'islamophobie. C'est une question de la plus haute importance, et c'est avec plaisir que j'y apporte ma contribution.

[Traduction]

Je tiens à dire dès le départ que ni l'islamophobie, ni l'antisémitisme, ni la haine sous quelque forme que ce soit n'ont leur place au Canada. Tout comportement du genre est catégoriquement inacceptable et répréhensible.

[Français]

Sur plusieurs fronts, le SCRS lutte contre les préjugés et la discrimination.

[English]

Fundamentally, CSIS values diversity, equity and inclusion. It is a priority and imperative for everything we do and it is key in our service to Canadians as we work to keep them and Canada safe.

The service is working hard to develop and integrate strategies and approaches that help to identify and address systemic barriers and institutional bias. This is outlined in our Diversity, Equity and Inclusion Strategy. We are reporting on our progress in this strategy to ensure we are being held accountable. Gender- and diversity-based analysis helps to ensure our policies and operations are bias-free and evidence-based.

We are also taking concrete actions to ensure a healthy and respectful work environment that is free of bias and harassment for all our employees. We published our internal code of conduct online for the first time a couple of years ago. We take allegations of inappropriate behaviour, including discrimination, very seriously and we have put in place strong mechanisms to address anything that may arise in that area.

It is important as well that CSIS's workforce represents Canadian society. Our people are, quite frankly, our most valuable resource. We have made progress, with women now representing 49% of the service's workforce and racialized groups and visible minorities representing almost 20%. However, we still have a lot more work to do. Addressing bias meaningfully also requires proactive external outreach and engagement.

[Translation]

In responding to the threats facing Canada's diverse communities, including Islamophobia, CSIS has prioritized engagement with community leaders, their members and advocacy groups. We seek to better understand concerns, reinforce that there is no place in Canada for racial prejudice, discrimination and hate, and to build resilience. We seek input on how CSIS can be more transparent and build trust. This is core to how we serve Canadians.

[English]

Newton Shortliffe, Assistant Director, Collection, Canadian Security Intelligence Service: Good afternoon. As you may know, CSIS's mandate is to investigate and advise the Government of Canada of threats to the security of Canada and

[Traduction]

Fondamentalement, le SCRS accorde de l'importance à la diversité, à l'équité et à l'inclusion. Cette considération est une priorité et un impératif dans toutes les activités du SCRS, ainsi que pour l'accomplissement de sa mission, c'est-à-dire assurer la sécurité du Canada et de sa population.

Le service travaille fort pour élaborer et intégrer des stratégies et des approches qui aident à reconnaître et à éliminer les obstacles systémiques et la partialité institutionnelle. Cela est souligné dans la Stratégie de diversité, d'équité et d'inclusion du SCRS. Nous rendons compte de nos progrès à l'égard de la stratégie et assumons nos responsabilités. Les analyses fondées sur le genre et la diversité nous aident à nous assurer que nos politiques et nos activités sont impartiales et fondées sur des données probantes.

Le SCRS prend également des mesures concrètes pour veiller à ce que l'ensemble de son personnel bénéficie d'un milieu de travail sain et respectueux, exempt de préjugés et de harcèlement. Le Code de conduite du SCRS, un document interne, a été publié en ligne pour la première fois il y a quelques années. Le SCRS prend très au sérieux toute allégation de comportements inappropriés, dont le harcèlement et la discrimination, et il a mis en place des mécanismes rigoureux pour régler les situations de ce type.

Il est important que l'effectif du SCRS reflète la société canadienne, car ses gens sont, en toute franchise, sa ressource la plus importante. Il y a eu du progrès en la matière : ses effectifs se composent maintenant à 49 % de femmes et à presque 20 % de membres de groupes racisés et de minorités visibles. Toutefois, il reste beaucoup à accomplir. Toute démarche sérieuse contre les préjugés exige par ailleurs des activités proactives de sensibilisation et de mobilisation à l'extérieur du SCRS.

[Français]

Pour lutter contre les menaces qui pèsent sur les différentes collectivités du Canada, notamment l'islamophobie, le SCRS tient à s'adresser en priorité aux dirigeants des communautés, à leurs membres et aux groupes de défense d'intérêts. Le SCRS cherche à mieux comprendre leurs préoccupations, à leur réaffirmer que les préjugés raciaux, la discrimination et la haine n'ont pas leur place au Canada, et à renforcer leur résilience. Il cherche à obtenir leurs avis quant aux façons dont il peut accroître sa transparence et gagner leur confiance. C'est au cœur de la manière dont le SCRS sert la population canadienne.

[Traduction]

Newton Shortliffe, directeur adjoint, Collecte, Service canadien du renseignement de sécurité : Bonsoir. Comme vous le savez peut-être, le SCRS a le mandat d'enquêter sur les menaces envers la sécurité du Canada et de conseiller le

may also take measures to reduce threats. These threats are defined in section 2 of the CSIS Act and include espionage and sabotage, foreign-influenced activities, terrorism and violent extremism and subversion.

We are wrestling with a dynamic and multifaceted threat environment. Ideologically motivated violent extremism, or IMVE, is a particularly concerning, complex and evolving threat that relates to Islamophobia, in particular.

[*Translation*]

Tragic examples from the past decade come to mind: the 2017 attack at the Grand Mosque in Quebec City, or last year in London, Ontario, where we saw these threats manifest in a tragic attack where four members of the same family were run down and killed because of their faith. These acts of violence are despicable and have no place in our society.

Ideologically motivated violent extremism, or IMVE, can stem from a range of ideologies and is driven by hatred and fear. These ideologies can be xenophobic and linked to neo-Nazism, anti-authority, gender-driven, and based on other grievances without clear affiliation or external guidance.

[*English*]

In these last few years, the combination of major disruptive global events — like the pandemic — the ever-increasing influence of social media and its global reach, and the spread of conspiracy theories has created an uncertain environment ripe for exploitation by violent extremists. The resources that CSIS is dedicating to IMVE has increased and now amounts to 50% of our counterterrorism effort.

I would like to close by assuring this committee that CSIS is steadfast in its commitment to keep all Canadians safe.

We are happy to take your questions. Thank you.

The Chair: Thank you very much for your presentation. I shall now turn to the senators for their questions, and I will start with Senator Omidvar.

Senator Omidvar: Thank you so much for being with us today and thank you for the work that you do.

My question is for the CBSA, Mr. Millar. I'm going to quote from an article by *The Canadian Press* in August of 2022. You likely know what I'm going to refer to.

gouvernement à cet égard. Il peut aussi prendre des mesures pour réduire ces menaces. Les menaces sont définies à l'article 2 de la Loi sur le SCRS; elles comprennent l'espionnage et le sabotage, les activités influencées par l'étranger, le terrorisme et l'extrémisme violent ainsi que la subversion.

Le SCRS est aux prises avec un contexte de menace dynamique et multidimensionnel. L'extrémisme violent à caractère idéologique — ou l'EVCI — constitue une menace particulièrement inquiétante, complexe et mouvante, qui a des liens particuliers avec l'islamophobie.

[*Français*]

La dernière décennie comporte son lot d'exemples tragiques : l'attaque perpétrée en 2017 à la grande mosquée de Québec, ou l'an dernier à London, en Ontario, où ces menaces se sont concrétisées sous la forme d'une attaque au véhicule-bélier dans laquelle quatre membres d'une même famille sont morts en raison de leur foi. De tels actes de violence sont méprisables et n'ont aucune place dans notre société.

L'extrémisme violent à caractère idéologique, ou EVCI, alimenté par la haine et la peur, fait naître tout un éventail d'idéologies. Il peut notamment s'agir de xénophobie liée au néonazisme, d'opposition à l'autorité ou de sexisme. L'EVCI peut aussi s'appuyer sur d'autres récriminations sans lien clair avec un groupe organisé ou une influence externe.

[*Traduction*]

Ces dernières années, la combinaison d'événements mondiaux très perturbateurs comme la pandémie, l'influence croissante des médias sociaux et la propagation des théories conspirationnistes ont créé un climat d'incertitude propice à l'exploitation par les extrémistes violents. Le SCRS consacre maintenant 50 % de ses ressources antiterroristes à l'EVCI.

En conclusion, je tiens à assurer le comité que le SCRS demeure inébranlable dans son engagement à protéger la population canadienne.

C'est avec plaisir que nous répondrons aux questions. Je vous remercie.

La présidente : Merci beaucoup de votre exposé. Je vais maintenant céder la parole aux sénateurs pour leurs questions, en commençant par la sénatrice Omidvar.

La sénatrice Omidvar : Merci beaucoup d'être avec nous aujourd'hui, et je vous remercie aussi pour le travail que vous accomplissez.

Ma question s'adresse à M. Millar, de l'ASFC. Je vais citer un article de *La Presse canadienne*, daté d'août 2022. Vous savez probablement ce que je vais dire.

One quarter of front line employees surveyed at Canada's border agency . . .

— these are your employees, sir —

. . . said they had directly witnessed a colleague . . .

— again, a member of your staff —

. . . discriminate against a traveller in the previous two years.

And that:

. . . 71 per cent suggested the discrimination was based, in full or in part, on the travellers' race . . . national or ethnic origin.

What is your response to this press report that is based not on what an outside advocacy group thinks but your own staff, sir?

Mr. Millar: Thank you for the question. All CBSA officers are expected to conduct themselves with professionalism and to be courteous — in line, as I said before, with the CBSA Code of Conduct and with public service values and ethics, which, of course, strongly abhor racism within the public service and in the delivery of services.

Within the CBSA, when it comes to concerns around harassment and racism, there are internal processes to make those complaints. There are online forms to do so. Certainly, there's recourse for all travellers to make complaints through the Canadian Human Rights Commission.

We have a multi-pronged strategy, the anti-racism strategy, which looks at how we recruit, retain and train our employees. For example, we have 13 courses that cover over 30 hours of training.

In terms of representation, we have massive efforts under way to ensure that our Border Services officers are representative of the labour market and workforce availability of visible minorities.

We recognize that CBSA, as with other organizations, is in a fight against systemic racism, as it may exist within organizations, policies and practices. We are doing everything we can to ensure that Canadians are assured that CBSA will always conduct itself appropriately, in accordance with the law and absolutely in accordance with Canadian values.

Any reporting that we see — internal or via the media — is something we take very seriously. Indeed, we calibrate all of our efforts in ensuring that CBSA is not viewed as a racist

Le quart des agents des services frontaliers du Canada...

— vos employés, monsieur —

... disent avoir été directement témoins de gestes de discrimination posés par des collègues...

— encore une fois, des membres de votre personnel —

... contre des voyageurs au cours des deux dernières années seulement.

Aussi :

... 71 % soutiennent que la discrimination était basée en tout ou en partie sur la race des voyageurs, [...] la nationalité ou l'origine ethnique.

Que répondez-vous à ce rapport de presse, qui est fondé non pas sur les opinions d'un groupe de revendication extérieur, mais bien sur ce que disent vos propres effectifs, monsieur?

M. Millar : Merci de la question. Tous les agents de l'ASFC doivent se comporter avec professionnalisme et courtoisie et... comme je l'ai dit plus tôt, respecter le Code de conduite de l'ASFC ainsi que les valeurs et l'éthique de la fonction publique, lesquelles, évidemment, condamnent fortement le racisme dans la fonction publique et dans la prestation des services.

L'ASFC a des processus internes de plainte lorsqu'il y a des préoccupations de harcèlement et de racisme. Nous avons des formulaires en ligne pour cela. Bien sûr, un recours auquel tous les voyageurs ont accès est de déposer une plainte à la Commission canadienne des droits de la personne.

Notre stratégie antiracisme comprend plusieurs volets qui touchent nos méthodes de recrutement, de maintien en poste et de formation des employés. Par exemple, nous avons 13 cours, pour un total de plus de 30 heures de formation.

Nous sommes en train de déployer des efforts très importants en matière de représentation pour veiller à ce que les agents de l'ASFC représentent le marché du travail et la disponibilité des minorités visibles dans la population active.

Nous reconnaissons que l'ASFC — à l'instar d'autres organisations — doit combattre le racisme systémique qui existe potentiellement dans les organisations, dans les politiques et dans les pratiques. Nous faisons tout en notre pouvoir pour veiller à ce que les Canadiennes et les Canadiens sachent que l'ASFC se comporte toujours de manière appropriée et dans le respect des lois et, par-dessus tout, des valeurs canadiennes.

Nous prenons très au sérieux tous les signalements internes ou de la part des médias. En effet, nous orientons tous nos efforts pour veiller à ce que l'ASFC soit perçue non pas comme une

organization but one that helps close to 100 million travellers come into Canada every year, including those seeking asylum.

Senator Omidvar: Just a follow-up on that, Mr. Millar. If I were sitting in your spot, I would say you have a problem. I would like to ask you whether the public complaints and review commission that is proposed under Bill C-20 — which will provide, for the first time, independent civilian oversight of the force — whether that will help in disclosing not just the problems but the solutions.

We have heard in this committee many times from Muslims about the problems they still face under the no-fly list. They don't understand why they are pulled aside or prevented from boarding a plane. I'm wondering if the PCRC is, in fact, the appropriate fix. If yes, that would be terrific. Can you comment on that?

Mr. Millar: Thank you very much. Again, CBSA, as with any government organization, has to take systemic racism by the tail and absolutely employ policies and procedures to address it. I totally take on board your first comment.

The PCRC absolutely welcomes the review and complaints —

The Chair: Mr. Millar, I'm sorry to interrupt you again, but the interpreters are having a problem trying to interpret because of the connection. Can we just pause until we sort that problem out?

Mr. Millar: Indeed.

The Chair: We will suspend while we attempt to fix this problem.

(The committee suspended.)

(The committee resumed.)

The Chair: We will now resume our meeting.

Mr. Millar, you were answering a question, so we will go back to you.

Mr. Millar: Yes, absolutely. I'll be brief.

We do welcome the introduction of Bill C-20 and the creation of an external review and complaints mechanism outside of what exists now in the national security space, given that we do administer 90 acts and regulations. That's certainly a gap when it comes to review. Having a complaints mechanism where anyone could make a complaint directly to the review body or even on behalf of another person with that traveller's endorsement — and

organisation raciste, mais plutôt comme une organisation qui aide près de 100 millions de voyageurs à entrer au Canada chaque année, y compris les demandeurs d'asile.

La sénatrice Omidvar : Juste pour enchaîner là-dessus, monsieur Millar, je dirais, si j'étais à votre place, qu'il y a un problème. J'aimerais vous demander si la Commission d'examen et de traitement des plaintes du public qui est proposée dans le projet de loi C-20, qui sera le premier organisme de surveillance civile indépendant de la force... si cela va aider à cerner non seulement les problèmes, mais aussi les solutions.

Le comité a entendu de nombreux témoignages de la part de musulmans qui ont encore des problèmes à cause de la liste d'interdiction de vol. Ils ne comprennent pas pourquoi ils sont ciblés ou pourquoi on les empêche de prendre leur vol. Je me demandais si la CEPP est vraiment la bonne solution. Si oui, ce serait incroyable. Qu'en pensez-vous?

M. Millar : Merci beaucoup. Encore une fois, l'ASFC — comme n'importe quelle autre organisation gouvernementale — doit combattre directement le racisme systémique et doit absolument mettre en œuvre des politiques et des procédures à cette fin. Je suis tout à fait d'accord avec votre premier commentaire.

La CEPP accueille certainement les examens et les plaintes...

La présidente : Monsieur Millar, désolée de vous interrompre à nouveau, mais les interprètes ont de la difficulté à faire leur travail, à cause de la connexion. Pouvons-nous nous arrêter, le temps que le problème soit réglé?

M. Millar : D'accord.

La présidente : Nous allons suspendre la séance, pendant que nous essayons de régler le problème.

(La séance est suspendue.)

(La séance reprend.)

La présidente : Reprenons.

Monsieur Millar, vous étiez en train de répondre à une question, alors vous avez la parole.

M. Millar : Oui, absolument. Je serai bref.

En effet, nous voyons d'un bon œil l'adoption du projet de loi C-20 et la création d'un mécanisme externe d'examen et de plaintes qui sera indépendant de ce qui existe déjà dans le domaine de la sécurité nationale, étant donné que nous administrons déjà 90 lois et règlements. Il y a certainement des lacunes à corriger à l'égard des examens. Avec ce mécanisme de plaintes, n'importe qui pourra déposer une plainte directement à

then findings could be made to the President of the CBSA and reports to the Minister of Public Safety.

The outreach and engagement that the review body could do with equity-deserving groups and communities to make them aware of it, pending parliamentary approval and the coming into force of the legislation — that is something we would be happy to promote.

There is one last quick thing. When it comes to ongoing engagement — again, I reference engagement we've had before with the National Council of Canadian Muslims — we have ongoing engagement with many equity-deserving groups and NGOs around our policies and procedures. The no-fly list is actually one that has, in particular, been brought to our attention before. That is the responsibility of the Department of Public Safety. We certainly pass along comments or concerns to departments that are responsible for the various pieces of legislation that we administer on their behalf.

Senator Omidvar: Let's move on in the interests of time.

The Chair: Thank you. As chair, I will take the liberty of asking a question.

Mr. Millar, this is more about personal experience. Just clarify for me, is it your policy to search Muslims more frequently? Is that what you're teaching your agents to do?

Mr. Millar: Absolutely not. In fact, we do not systematically collect any information on the religious background of anybody coming into Canada. When we look at the objective indicators — and I can walk through them, if you want, but I don't want to take up your time, if you don't want me to do that — a number of things are looked at that would lead to a secondary examination beyond the initial interview we have with the border service officer. The religion of the person is not one of those elements that is systematically collected.

Certainly from a training perspective — I touched on that and won't go through it again — the mandatory training that all the Border Services officers would have received would have absolutely been structured in such a way that it has the anti-racism components, unconscious bias components and the rest of it, and it lays out quite clearly, again, the code of conduct. Indeed, if they had engaged in any racist behaviour in the delivery of their duties, again, that would be subject to a Labour Relations review and as seriously as the termination of employment.

l'organisme d'examen ou même déposer une plainte pour une autre personne, avec le consentement du voyageur concerné... et ensuite, les conclusions pourront être présentées à la présidente de l'ASFC, et on pourra aussi rendre des comptes au ministre de la Sécurité publique.

Cet organisme d'examen pourra mettre en œuvre des efforts de sensibilisation et de mobilisation auprès des groupes en quête d'équité et des communautés afin qu'ils prennent conscience de cette possibilité, à condition bien sûr que le Parlement adopte le projet de loi, et après son entrée en vigueur... nous serons heureux de promouvoir tout cela.

Rapidement, une dernière chose. En ce qui concerne nos efforts présents de mobilisation — et j'ai déjà mentionné la consultation préalable avec le Conseil national des musulmans canadiens —, nous déployons des efforts de mobilisation auprès de nombreux groupes en quête d'équité et d'organismes non gouvernementaux, relativement à nos politiques et nos procédures. La liste d'interdiction de vol est une chose qui nous a déjà été mentionnée, particulièrement, mais elle relève du ministère de la Sécurité publique. Bien sûr, nous transmettons les commentaires et les préoccupations aux ministères qui sont responsables des diverses lois que nous exécutons pour eux.

La sénatrice Omidvar : Poursuivons, vu le temps.

La présidente : Merci. Je vais poser une question en tant que présidente du comité.

Monsieur Millar, ma question porte davantage sur l'expérience personnelle : dites-moi, est-ce votre politique de fouiller plus souvent les musulmans? Est-ce ce que vous montrez à vos agents?

M. Millar : Absolument pas. À dire vrai, l'information sur la religion des gens qui entrent au Canada ne fait pas partie des données que nous recueillons systématiquement. Si vous prenez les indicateurs objectifs — je pourrais les énumérer un à un, si vous le voulez, mais je ne veux pas gaspiller le temps, si vous ne le voulez pas —, il y a un certain nombre de choses dont on tient compte et qui pourraient mener à un deuxième contrôle, après l'entrevue initiale avec l'agent des services frontaliers, mais la religion de la personne ne fait pas partie des données que nous recueillons systématiquement.

Bien sûr, lors de la formation — j'en ai déjà parlé, alors je ne vais pas aller à nouveau dans le détail —, tous les agents de services frontaliers suivent une formation obligatoire qui est évidemment structurée de façon à aborder la lutte contre le racisme, les préjugés inconscients et tout le reste, en plus d'expliquer très clairement, encore une fois, le Code de conduite. Évidemment, si un employé a eu un comportement raciste dans le cadre de son travail, il y aurait alors un examen par la Commission des relations de travail, et les conséquences pourraient être aussi graves que le congédiement.

The Chair: That would mean the person who felt that they were discriminated against would have to make a complaint, and you said it could go to the Canadian Human Rights Commission.

We heard last week that there are issues there on that front because you have to go through the screening process that's in place. The reason I ask that question is because my young daughter and me were flying out. It was summer — she's a Canadian kid, and you know how they dress — and she was taken away for a secondary screening. We were flying out of Toronto. She was being searched. I said, "What are you looking for? You can see." The agent turned to me and said, "I'm sorry, we've been asked to search Canadian Muslims more frequently." I'm putting that question to you. You answered it, but that's what I heard, and I wanted clarification on that.

Senator Manning: Thank you to our witnesses.

In its 2021 recommendations for the National Summit on Islamophobia, the National Council of Canadian Muslims criticized national security agencies for failing to adequately deal with White supremacist groups and expressed concern about the extent to which CSIS and other agencies in the public safety portfolio may be permeated by White supremacist groups.

Is it true that White supremacist groups are permeating our national security agencies? If they are, can you explain what the concern is and how you're dealing with that? What safeguards are in place to prevent people with extremist views from working in national security agencies such as yourselves?

Ms. Giles: Thank you, senator, for the question.

We can say quite forcefully that IMVE and any threats as they relate to extremist ideologies and perspectives are of major concern for CSIS. From our perspective, of course, it is when the IMVE threats directly implicate our mandate — so when section 2 of the CSIS Act is met — that there is a very clear process that is undertaken for investigation. I will happily defer those questions to my colleague, Mr. Shortliffe, for that.

What I also want to stress here is that we are very focused as well on ensuring that we do have strategic engagement with a series of communities to ensure that we understand the broader concerns as well among Canadians of the impact of IMVE on them, recognizing that there are certain racialized groups that may feel more vulnerable and more targeted as a result of what can be extremely hateful and heated rhetoric, unfortunately, coming from IMVE proponents.

La présidente : Donc, la personne qui a le sentiment d'avoir été victime de discrimination doit déposer une plainte, et vous avez dit que cela pouvait se rendre à la Commission canadienne des droits de la personne.

La semaine dernière, on nous a dit que cela n'était pas sans problème, parce qu'il y a un processus de sélection. Si je pose la question, c'est parce que quand ma fille et moi avons pris l'avion — c'était l'été, et vous savez comment les jeunes s'habillent au Canada —, elle a été soumise à un deuxième contrôle. Nous prenions l'avion à Toronto. Elle a été fouillée, et j'ai dit : « Qu'est-ce que vous cherchez? Vous pouvez voir. » L'agent s'est tourné vers moi et m'a dit : « Désolé, mais on nous a demandé de fouiller les musulmans canadiens plus souvent. » Je vous pose donc la question. Vous avez répondu, mais voilà ce que j'ai entendu, et je voulais des éclaircissements.

Le sénateur Manning : Merci aux témoins.

Dans ses recommandations de 2021 pour le Sommet national sur l'islamophobie, le Conseil national des musulmans canadiens a critiqué les organismes de sécurité nationale, déclarant qu'ils n'avaient pas correctement traité le problème des groupes de suprémacistes blancs. Il s'est aussi dit préoccupé de la mesure dans laquelle des groupes de suprémacistes blancs avaient infiltré le SCRS ainsi que d'autres organismes du portefeuille de la sécurité nationale.

Est-ce que des groupes de suprémacistes blancs ont effectivement infiltré nos organismes de sécurité nationale et, le cas échéant, pouvez-vous nous dire quelles sont les préoccupations et nous expliquer quelles mesures vous avez prises en réaction? Quelles mesures de sauvegarde sont en place pour empêcher les extrémistes de travailler au sein des organismes de sécurité nationale?

Mme Giles : Merci de la question, sénateur.

Nous pouvons affirmer avec conviction que l'EVCI ainsi que toutes les menaces liées aux idéologies et perspectives extrémistes constituent une préoccupation majeure pour le SCRS. En ce qui nous concerne, bien sûr, quand des menaces d'EVCI touchent directement notre mandat — donc, que la menace correspond à ce qui est énoncé à l'article 2 de la Loi sur le SCRS —, il y a un processus d'enquête très clair qui est déclenché. Je serai heureuse de demander à mon collègue, M. Shortliffe, de répondre à cette question.

Je veux aussi insister sur le fait qu'une grande priorité pour nous est de veiller à avoir des consultations stratégiques avec un ensemble de communautés, pour que nous puissions nous assurer que nous comprenons leurs préoccupations globales en tant que Canadiens, et aussi les conséquences de l'EVCI sur elles, parce que nous reconnaissons que certains groupes racisés peuvent se sentir plus vulnérables et davantage ciblés par les discours qui peuvent être extrêmement haineux et colériques de la part des gens qui font la promotion de l'EVCI, malheureusement.

Mr. Shortliffe, would you like to comment on the threat in more detail?

Mr. Shortliffe: As I mentioned in my opening remarks, we now devote about 50% of our operational counterterrorism resources to the IMVE threat. White supremacists are a very large part of that. They're not the only part; it's a bit of a soup. That is an issue we have found to be of greater and greater concern to us.

I believe, senator, part of your question was whether or not CSIS and other government entities might be penetrated by White supremacists. We do have a robust security screening process for all our employees, to ensure their loyalty to Canada and their loyalty to our organizations. Of course, someone with those kinds of ideologies would be flagged in that process, and we would seek to weed them out.

Senator Manning: I'm just wondering about training. I know there's ongoing training, but training to deal with Muslim communities, training to deal with people in different parts of the country, coming into different parts of the country or, as Senator Ataullahjan touched on, leaving the country.

What type of training is in place? It is ongoing? Is it of a voluntary nature, or is there mandatory training for your employees?

Ms. Giles: Thank you, senator.

I can speak to the broad training, and then Mr. Shortliffe might want to speak about any specific operational training.

We have, as part of our Diversity, Equity and Inclusion Strategy Action Plan, put in place a number of — a widened range as well as new mandatory training that does include unconscious bias and cultural competency; foundational learning in promoting knowledge and behaviours associated with respect, diversity and inclusion; workplace violence prevention; harassment and violence prevention; values and ethics; creating a respectful workplace; employee code of conduct; and very importantly, bias awareness. For the bias awareness, for example, we do have 100% compliance, and staffing delegations are not granted to employees unless they have passed the course.

We have a number of very robust measures in place, and we continue to constantly evaluate them and monitor and adjust them as required.

Monsieur Shortliffe, aimeriez-vous fournir plus de détails sur cette menace?

M. Shortliffe : Comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire, nous consacrons environ 50 % de nos ressources opérationnelles antiterroristes à contrer la menace que représente l'EVCI, dont les suprémacistes blancs représentent une grande partie. Ils ne sont pas les seuls; c'est un peu un mélange. C'est quelque chose qui nous préoccupe de plus en plus.

Je crois, sénateur, que vous avez demandé si des groupes de suprémacistes blancs avaient peut-être infiltré le SCRS et d'autres organismes gouvernementaux. Effectivement, tous nos employés doivent subir un contrôle de sécurité robuste, afin que nous puissions nous assurer de leur loyauté envers le Canada et envers nos organisations. Quelqu'un qui prône ce genre d'idéologies déclencherait une alerte dans le cadre de ce processus, et nous nous occuperions ensuite de l'expulser.

Le sénateur Manning : Je m'intéressais seulement à la formation. Je sais qu'il y a une formation continue, et de la formation sur les interactions avec les communautés musulmanes, de la formation pour interagir avec les gens dans différentes régions du pays, qui arrivent dans différentes régions du pays ou, comme la sénatrice Ataullahjan l'a mentionné, qui quittent le pays.

Quel type de formation donne-t-on? Est-ce que c'est une formation continue? Est-ce qu'elle est suivie de façon volontaire, ou est-ce une formation obligatoire pour vos employés?

Mme Giles : Merci, sénateur.

Je pourrai vous parler de la formation générale, puis M. Shortliffe voudra peut-être vous donner des détails opérationnels précis sur la formation.

Dans le cadre de notre plan d'action sur la Stratégie de diversité, d'équité et d'inclusion, nous avons mis en place un certain nombre... un éventail élargi de nouvelles formations obligatoires, dont des formations sur les préjugés inconscients et la compétence culturelle; les connaissances fondamentales nécessaires pour promouvoir les connaissances et les comportements en matière de respect, de diversité et d'inclusion; la prévention de la violence au travail; la prévention du harcèlement et de la violence; les valeurs et l'éthique; le respect en milieu de travail; le Code de conduite des employés; et, un élément très important, la sensibilisation à la partialité, pour laquelle nous demandons, par exemple, une conformité à 100 %, et on ne délègue pas aux employés les pouvoirs de dotation à moins qu'ils n'aient réussi le cours.

Nous appliquons diverses mesures très robustes, et nous les évaluons et les surveillons constamment afin de les modifier au besoin.

Mr. Shortliffe, is there any operational training you would like to flag?

Mr. Shortliffe: We have a very diverse workforce. Our operational success depends on the service being able to recruit and retain employees from across Canada, from all walks of life and all ethnicities. We need people with different linguistic requirements and different cultural requirements.

At the operational level, when our investigators are seeking to work with different communities in their investigations, they will receive training obviously in terms of the specific tradecraft that we need to do, but also cultural sensitivity and how to approach different communities. This makes them more effective and is also very important to be respectful, which is one of our key values.

Senator Manning: I know right across the country there seems to be a worker shortage. Employers of every make and model are having a problem filling their roster. In regards to recruiting and retaining employees that you just spoke about in regard to your operations level, how are you doing with that? Is there a shortage? Are you having concerns in some areas in filling your roster, especially dealing with the diverse population that we have in this country?

Mr. Shortliffe: I will answer that quickly. Yes, we are having our challenges recruiting right across the board, as are many organizations. We have undertaken a number of initiatives to improve our hiring in general, but from diversity communities in particular, we have put out tabloids to hire intelligence officers and other intelligence professionals that emphasize our need to hire diverse candidates, and our hiring managers are actively looking for that. We wish to make CSIS a reflection of Canadian society, and we're working to increase that as forcefully as we can.

Ms. Giles: I would add that as part of this, we have mandated bias-free selection training for all interview board members, as well as a very concrete measure to ensure that we are not inadvertently introducing bias. We've also undertaken other measures, such as trying to be flexible on certain staffing requirements when we are staffing employment equity groups, which would include racialized individuals, to try to make sure that there's no unfair systemic disadvantage that is built into recruitment and retention.

The Chair: Thank you.

Monsieur Shortliffe, voulez-vous souligner quoi que ce soit par rapport au volet opérationnel de la formation?

M. Shortliffe : Nous avons une main-d'œuvre très diversifiée. Notre réussite, sur le plan opérationnel, dépend de notre capacité de recruter et de maintenir en poste des employés à l'échelle du Canada de tous les horizons et de toutes les origines ethniques. Nous avons besoin de gens qui répondent à diverses exigences linguistiques et culturelles.

Sur le plan opérationnel, lorsque nos enquêteurs veulent travailler avec diverses communautés dans le cadre de leurs enquêtes, ils suivent une formation, bien sûr en ce qui concerne le travail qui doit être fait précisément, mais aussi de la formation de sensibilité culturelle et sur la façon d'approcher les différentes communautés. Nos enquêteurs sont ainsi plus efficaces et, autre chose très importante, plus respectueux, ce qui est d'ailleurs l'une de nos valeurs clés.

Le sénateur Manning : Je sais qu'il semble y avoir une pénurie de travailleurs partout au pays. Des employeurs petits et grands et dans tous les domaines ont de la difficulté à remplir leurs effectifs. Relativement au recrutement et au maintien en poste des employés, comme vous venez tout juste d'en parler par rapport à vos activités, comment vous débrouillez-vous? Manquez-vous de personnel? Est-il difficile de trouver des employés dans certaines régions, surtout en ce qui concerne la population diversifiée dans notre pays?

M. Shortliffe : Je vais répondre rapidement. Oui, nous avons globalement de la difficulté à recruter du personnel, à l'instar de bien d'autres organisations. Nous avons lancé un certain nombre d'initiatives pour améliorer notre recrutement en général, et auprès des communautés de la diversité en particulier, et nous avons publié des avis de concours pour embaucher des agents et d'autres professionnels du renseignement, en mettant l'accent sur notre besoin d'embaucher des candidats issus de la diversité. Nos gestionnaires d'embauche y travaillent activement. Nous voulons que le SCRS reflète la société canadienne, et nous faisons tous les efforts possibles pour améliorer cela.

Mme Giles : J'ajouterais que, à ce titre, nous obligeons tous les membres du comité d'entrevue à suivre une formation sur la sélection impartiale. Nous avons aussi pris une mesure très concrète pour veiller à ne pas créer accidentellement des préjugés. Nous avons aussi pris d'autres mesures, par exemple en essayant d'être flexibles à l'égard de certaines exigences en matière de dotation, quand nous sélectionnons des membres d'un groupe visé par l'équité en matière d'emploi, ce qui comprend les personnes racisées, afin de veiller à ce qu'il n'y ait aucun désavantage systémique injuste dans le processus de recrutement et de maintien en poste.

La présidente : Merci.

[Translation]

Senator Gerba: My question is for the Canada Border Services Agency.

My question is along the same lines as the chair's.

Several witnesses who have appeared before our committee have stated that they are often subjected to testing, screening and secondary screening at the border, particularly at airports, either because of their name or their country of origin — because you know that our passports show the country where we were born. That's a problem for most children or people born outside Canada. So, I would like to know how travellers are chosen to undergo secondary screening. Is it based on their name or simply their country of origin?

Mr. Millar: Thank you for that question.

[English]

There are five reasons why somebody would be referred to secondary. One would be legislated reasons, whether in the questioning of a traveller there's a question around the payment of duties and taxes, animal food, plant-related considerations in relation to regulations.

There would be system-generated reasons; that could be a lookout or a particular target from international agencies, or something around previous non-compliance that we might have seen at the border, or perhaps if there's a warrant out for an arrest.

The third is machine-selective, so where you put in incomplete information and we just need to ask for more information, or that information is not available.

There would be random referrals that are, at most locations, machine-generated. They are random, not according to names or countries of origin.

Then there would be officer selection based on responses to questions. One example would be somebody who travelled for one day and came back with a whole bunch of Gucci bags, or was gone for two months and came back with no luggage at all. Many different questions.

Objective indicators that, frankly, should something go to secondary and, indeed, to an infraction and possibly to recourse, or even to a judicial review, that would hold up. The idea of being objective indicators, again, race is not ever going to be one of those indicators. No one is trained along those lines. Again,

[Français]

La sénatrice Gerba : Ma question s'adresse aux représentants de l'Agence des services frontaliers du Canada.

Ma question va un peu dans le même sens que celle de la présidente.

Plusieurs témoins qui ont comparu devant notre comité ont affirmé qu'ils sont souvent soumis à des tests, des contrôles et des deuxièmes contrôles aux frontières, notamment dans les aéroports, soit à cause de leur nom ou à cause de leur pays d'origine — car vous savez, dans nos passeports, il est inscrit le pays où nous sommes nés. Cela est un problème pour la plupart des enfants ou des personnes qui sont nés à l'extérieur du Canada. Alors, j'aimerais savoir comment se fait la sélection des voyageurs qui sont assujettis à ce deuxième contrôle? Est-ce que c'est à partir de leur nom ou c'est à partir tout simplement du pays d'origine?

M. Millar : Merci pour cette question.

[Traduction]

Il y a cinq raisons pour lesquelles une personne serait assujettie à un deuxième contrôle. Les premières raisons seraient celles prévues par la loi, c'est-à-dire que, lorsque le voyageur est questionné, il y a des préoccupations par rapport au paiement des droits et des taxes, à des aliments pour animaux ou alors des considérations relatives à des végétaux; tout cela fait partie de la réglementation.

D'autres raisons sont celles générées par le système : des organismes internationaux peuvent avoir émis un avertissement ou de l'information sur une personne en particulier, ou alors, à la frontière, il y a une alerte à propos d'un non-respect antérieur, ou il peut aussi y avoir un mandat d'arrestation.

La troisième raison est la sélection par la machine, c'est-à-dire que vous avez entré de l'information incomplète, et nous devons tout simplement vous demander plus d'information, ou alors parce que l'information n'était pas accessible.

Il y a les renvois aléatoires, qui sont générés par les machines dans la plupart des endroits. Ces contrôles sont aléatoires et n'ont rien à voir avec le nom ou le pays d'origine.

Enfin, les agents peuvent choisir de contrôler une personne en fonction des réponses à leurs questions. Par exemple, disons qu'une personne a fait un voyage d'un jour et revient avec une montagne de sacs Gucci, ou alors revient après deux mois sans aucun bagage. Il y a toutes sortes de questions.

Il y a des indicateurs objectifs qui, à dire vrai, sont défendables s'il y a un deuxième contrôle, et même une infraction et ensuite possiblement un recours et même un contrôle judiciaire. L'idée est que ces indicateurs sont objectifs, alors, je le redis, la race ne sera jamais l'un de ces indicateurs.

religion would not be because we do not systematically collect religious information, nor would there be any reason why that would help us to administer our legislation, regulations or those of the departments and agencies.

[Translation]

Senator Gerba: I'll give an example. My children travelled with one of their friends who was born in a country that I won't name, a Muslim country. My children were born here, in Canada. They travelled twice with the same friend, and each time they returned from their trip, that friend was the only one sent for secondary screening. I find it hard to understand why, when you're returning from the same country and answer the same questions, it's always the same person who is sent for secondary screening. Something isn't quite clear, even though I understand it's not you doing the secondary screening.

[English]

Mr. Millar: A couple things. Of course, I can't speak to the specific situation. Certainly, it would be the case that if there were concerns about why somebody might have been referred to secondary, or any questions around the conduct of an officer, to speak to either the manager on duty, to submit a complaint via our online recourse mechanism or, indeed, with the pending passage of Bill C-20 with a review complaints body, those would absolutely be complaints that we would welcome, because anything that suggests racism or religious targeting on behalf of our employees, on the part of our employees, we want to know about that so we can deal with the individuals or deal with the systemic solutions to that.

The one thing I would add is that we welcome and, indeed, process thousands of travellers coming from countries throughout the world seeking asylum, or coming to Canada under temporary resident visas or who are also dual citizens or permanent residents.

I would say that CBSA plays a great role in facilitating immigration. We have an enforcement role and a facilitation role for all immigration crossings at ports of entry. It's a role that we're proud of.

I am sorry to hear of the situation that you shared there. Unfortunately, I cannot speak to the specifics.

Senator Hartling: To the witnesses, thank you for being here.

I want to go back to CSIS for my question. You explained quite well that you have a strategy for hiring diverse people or people of diversity. What I want to know, sometimes we hire people and then there's the challenge of retaining, perhaps

Personne n'est formé de cette façon. Encore une fois, la religion ne fait pas partie des données que nous recueillons systématiquement, et il n'y a aucune raison pour laquelle cela nous aiderait à administrer nos lois et nos règlements ou ceux des ministères et des organismes.

[Français]

La sénatrice Gerba : Je vais vous donner un exemple. Mes enfants ont voyagé avec une de leurs amies qui est née dans un pays que je ne vais pas nommer, un pays musulman. Mes enfants sont nés ici, au Canada, ils ont voyagé deux fois avec la même amie, et chaque fois qu'ils revenaient de voyage, c'était la seule à être envoyée à un deuxième contrôle. J'ai du mal à comprendre pourquoi, quand vous revenez d'un même pays et que vous répondez aux mêmes questions, c'est toujours la même personne qui soit envoyée au deuxième contrôle. Il y a quelque chose qui n'est pas assez clair, même si je comprends que vous ne faites pas ce deuxième contrôle.

[Traduction]

M. Millar : Il y a deux ou trois choses. Bien sûr, je ne peux rien dire par rapport à cette situation particulière. Bien sûr, s'il y a des préoccupations quant aux raisons pour lesquelles quelqu'un a été renvoyé à un deuxième contrôle, si la personne a des questions par rapport à la conduite de l'agent, si elle veut parler au gestionnaire en service ou déposer une plainte en utilisant notre mécanisme de recours en ligne ou même, si le projet de loi C-20 est adopté, auprès de l'organisme d'examen des plaintes, nous voulons vraiment recevoir ce genre de plaintes parce que s'il y a quoi que ce soit qui laisse croire que nos employés ciblent des gens pour des motifs racistes ou religieux, nous voulons le savoir afin de nous occuper de ces personnes et de trouver des solutions aux problèmes systémiques.

Une autre chose que j'ajouterais, c'est que nous recevons avec plaisir et traitons des milliers de voyageurs qui viennent de pays des quatre coins du monde, des voyageurs qui demandent l'asile au Canada ou qui entrent au Canada avec un visa de résident temporaire, qui ont la double citoyenneté ou la résidence permanente.

Je dirais que l'ASFC joue un très grand rôle pour ce qui est de faciliter l'immigration. Nous jouons un rôle quant à l'application de la loi, en plus d'un rôle de facilitateur pour tous les immigrants aux points d'entrée, et nous en sommes fiers.

Je suis désolé de la situation que vous avez décrite, mais je ne peux malheureusement rien dire à propos de ce cas précis.

La sénatrice Hartling : Merci aux témoins d'être avec nous.

Je vais poser ma question au SCRS. Vous nous avez très bien expliqué que vous avez une stratégie pour embaucher du personnel diversifié ou des personnes issues de la diversité. Ce que j'aimerais savoir, c'est que parfois, on embauche des gens,

promoting and helping people to feel welcome in the workplace, especially for Muslims. Maybe some of their culture is different.

How do you build that? How do you retain Muslims in your workforce, and even promote them? Do you have any strategies?

Ms. Giles: That's an excellent question, senator. Retention is something that we remain very preoccupied with, especially given the incredible effort to get people into our service and screened rigorously, as my colleague explained.

One of the things that we're very focused on, as part of our strategy for Diversity, Equity and Inclusion, or DEI, is how we create a workplace that is free from bias, discrimination, harassment and bullying so that all employees can come to work every day in a safe, healthy and respectful environment, and to also be proud of the work that we are doing every day in service to Canadians to keep them safe. We have put in place a number of concrete measures to help facilitate that environment. I've already described some of the training.

There are other things. For example, we've committed to create new physical spaces for cultural practices to allow people to have that space to undertake that during their workday and as appropriate. Also, really emphasizing, wherever we can, that any form of discrimination, bias or racism on any grounds is completely unacceptable in our organization.

On the promotion, this is another important question and one that we are very focused on. As part of that, we are trying to create dedicated executive career opportunities for visible minorities, Indigenous persons and persons with disabilities. That has included measures to support them as they're preparing for executive selection processes, which can be quite intimidating. We're very conscious of that, the bias-free selection training that we've just spoken about as well.

We have seen an increase in promotional rates for racialized employees. We still do have quite a bit of work to do in that space and are dedicated to continuing efforts.

puis on a de la difficulté à les maintenir en poste, ou possiblement à les promouvoir et à les aider à se sentir accueillis au travail. C'est surtout vrai pour les musulmans. Peut-être qu'il y a des différences culturelles.

Que faites-vous pour cela? Que faites-vous pour maintenir les musulmans en poste dans vos effectifs, ou même pour leur donner des promotions? Avez-vous des stratégies?

Mme Giles : C'est une excellente question, sénatrice. Nous accordons beaucoup d'importance au maintien en poste, surtout compte tenu de tous les efforts qu'il faut déployer pour engager quelqu'un, avec les vérifications de sécurité rigoureuses, comme mon collègue l'a expliqué.

Une chose sur laquelle nous insistons beaucoup, dans le cadre de notre stratégie de diversité, d'équité et d'inclusion — ou de DEI — est comment nous pouvons créer un milieu de travail exempt de préjugés, de discrimination, de harcèlement et d'intimidation, afin que tous nos employés puissent venir travailler chaque jour dans un environnement sécuritaire, sain et respectueux, et aussi pour qu'ils soient fiers du travail que nous accomplissons chaque jour au service des Canadiennes et des Canadiens, pour les garder en sécurité. Nous avons mis en place un certain nombre de mesures concrètes pour favoriser ce genre d'environnement. J'ai déjà décrit quelques-unes de nos formations.

Il y a d'autres choses. Par exemple, nous nous sommes engagés à créer de nouveaux espaces physiques pour les pratiques culturelles, afin que les gens puissent avoir cet espace pour leurs pratiques pendant qu'ils sont au travail, au besoin. Aussi, je veux vraiment insister sur le fait que, à tous les égards possibles, toutes les formes de discrimination, de partialité ou de racisme, pour n'importe quelle raison, sont complètement inacceptables dans notre organisation.

Pour ce qui est des promotions, c'est une autre question importante, et nous déployons beaucoup d'efforts là-dessus. À ce titre, nous essayons de créer des perspectives de carrière en tant que cadres qui sont réservées pour les membres des minorités visibles, les Autochtones et les personnes handicapées. Par exemple, nous avons pris des mesures pour les soutenir dans leur préparation aux processus de sélection des cadres, puisque cela peut être très intimidant. C'est quelque chose dont nous sommes très conscients, et cela vaut aussi pour la formation sur la sélection impartiale, que nous avons mentionnée récemment.

Nous avons constaté que le taux de promotion des employés racisés a augmenté. Nous continuons tout de même à déployer beaucoup d'efforts à cet égard, et nous sommes aussi déterminés à poursuivre ces efforts.

Senator Omidvar: My questions are for CSIS. We're in the middle of our study. Already, I think my colleagues will agree that we have a growing sense of anxiety about what we see, even at this middle point, with the rise of Islamophobia.

Is CSIS connecting the dots between White supremacists and Islamophobia?

Mr. Shortliffe: Perhaps I'll answer that question from the operational side. The short answer is yes.

There is no question that the Muslim community in Canada has been targeted and continues to potentially be targeted by the White supremacists as part of the IMVE milieu. There's a great deal of hatred and racism in that ideological mix and the Muslim community, but other communities are directly targeted by them as well. So yes, we do connect those dots.

Ms. Giles: A core part of our stakeholder program is engaging with these communities so that we can hear from them in terms of where they're feeling threatened and where they might want additional support for us or have questions for us on how they can build resilience or how they can ensure they're protected. For us, building that foundational trust is imperative and it's a two-way street.

Another big priority for us is making sure that we are committed to engaging with those who have perhaps been excluded from discussions on national security in the past and drawing on those diverse perspectives. That's what we need to be able to address these threats —

Senator Omidvar: I'm still trying to figure out the link between White supremacy and the rise of Islamophobia. I appreciate the other work you're doing regarding linking to the community and generating trust. I think that's important.

Back to your colleague.

Mr. Shortliffe: In terms of the link, the White supremacists, as part of the ideology, believe in a whole bunch of different conspiracy theories, for example, that the White race is in jeopardy in Canada and the idea of the replacement theory. Much of this comes from the United States and from other locations — all the things you see on the internet. Unfortunately, the internet is the highway for promulgating these beliefs.

They target all kinds of communities, not just the Muslim community. They target non-White communities as being the "other" and being deserving of violent attack. However, the Muslim community is particularly targeted by these extremists. We do see that and we see the rise in terms of the rhetoric. The

La sénatrice Omidvar : Mes questions s'adressent au SCRS. Nous sommes à mi-chemin de notre étude, et déjà, je pense que mes collègues seront d'accord pour dire que nous sommes de plus en plus inquiets par rapport à ce que nous constatons, même à mi-chemin de notre étude, sur la montée de l'islamophobie.

Est-ce que le SCRS fait le lien entre les suprémacistes blancs et l'islamophobie?

M. Shortliffe : Je pense que je vais répondre à la question, du point de vue opérationnel. La réponse courte est oui.

Il est clair que la communauté musulmane au Canada a été ciblée et continue potentiellement d'être ciblée par les suprémacistes blancs et par l'EVCI. Il y a beaucoup de haine et de racisme dans ce mélange d'idéologies, et la communauté musulmane — mais aussi d'autres communautés — est directement ciblée. Donc, nous faisons effectivement le lien.

Mme Giles : Un élément central de notre programme de mobilisation des intervenants consiste à consulter ces communautés afin qu'elles puissent nous dire à quels égards elles se sentent menacées et à quels égards elles auraient peut-être besoin qu'on leur donne davantage de soutien. Elles peuvent aussi nous poser des questions pour savoir comment elles peuvent renforcer leur résilience et faire en sorte d'être protégées. Pour nous, il est impératif d'établir ce genre de confiance fondatrice et mutuelle.

Une autre grande priorité pour nous est de nous assurer que nous sommes déterminés à consulter ceux qui pourraient avoir été exclus des discussions sur la sécurité nationale dans le passé et de tirer parti de leurs points de vue diversifiés. Nous avons besoin de cela pour lutter contre les menaces...

La sénatrice Omidvar : J'essaie toujours de comprendre le lien entre les suprémacistes blancs et la montée de l'islamophobie. Je vous suis reconnaissante de vos autres efforts pour entretenir des liens avec la communauté et pour créer de la confiance. Je pense que c'est important.

Je demanderais à votre collègue de poursuivre.

M. Shortliffe : Pour ce qui est du lien entre les deux, les suprémacistes blancs — conformément à leur idéologie — croient à toutes sortes de théories conspirationnistes, par exemple que la race blanche est en danger au Canada, ou alors la théorie du remplacement. Beaucoup de ces idées viennent des États-Unis et d'ailleurs... ce sont toutes des choses que vous pouvez voir sur Internet. Malheureusement, Internet est un endroit où ces croyances peuvent se propager rapidement.

Ils ciblent toutes sortes de communautés, pas juste la communauté musulmane. Ils ciblent les communautés non blanches, parce qu'ils les considèrent comme des étrangers qui méritent d'être attaqués violemment, mais ces extrémistes s'en prennent en particulier à la communauté musulmane. Nous

hate-filled messaging is increasing over time. This is of great concern to us.

Senator Omidvar: Following on the observation that you made — and thank you for sharing that with us — CSIS works within legislative parameters, as do all other government agencies, but it is a particularly sensitive matter that we're dealing with here. Do you believe our legislation and our legal frameworks are sufficient at this time to deal with this connectivity between White supremacy and Islamophobia?

Mr. Shortliffe: It's not really my place to comment on whether or not there is a legislative fix. I approach it from an operational point of view. CSIS investigates individuals who are engaged in activities that represent threats to the security of Canada. A great deal is going on in society that does not meet our threshold because the definition of "threat to the security of Canada" in this area includes the requirement for the possibility of serious violence in support of an ideological, religious or political objective. A great deal that goes on is pretty awful, but it doesn't necessarily hit that threshold for us. Whether or not additional legislative tools are required is for others to speak to.

I don't know, Ms. Giles, if there is anything else you want to add?

Ms. Giles: I think you've hit upon a really important question. It's really a question for all intelligence agencies in modern democracies; that is, how do we ensure our authorities remain current so that we're able to keep pace with what is a dramatically and rapidly changing threat environment and the way those threats manifest?

For example, the CSIS Act sets technological limitations on intelligence collection that were not foreseen by the drafters of the legislation in 1984. There are some limits that our investigations experience in a modern era because of some of those technical limitations. However, again, it's not our place to make decisions on which legislation should be brought forward.

Senator Omidvar: This is an important point you raise, if I may. I understand you're not able to comment on legislation. That's not your job. Perhaps you could let the clerk know of a witness we could call that could educate us on the technical limitation of existing legislation in dealing with threats to Muslims in this country. Thank you.

l'avons constaté, et nous savons que ce genre de discours est de plus en plus fréquent. Il y a de plus en plus de messages haineux avec le temps, et cela nous préoccupe énormément.

La sénatrice Omidvar : Pour donner suite à votre observation — et merci de nous en avoir fait part —, le SCRS doit respecter les paramètres législatifs dans le cadre de ses activités, comme tous les autres organismes du gouvernement, mais cela est tout particulièrement délicat, compte tenu de l'enjeu dont il est question ici. Selon vous, nos lois et nos cadres juridiques sont-ils suffisants pour s'attaquer au lien entre la suprématie blanche et l'islamophobie?

M. Shortliffe : Ce n'est pas vraiment à moi de dire si nous avons besoin d'une modification législative ou pas. J'aborde le problème du point de vue opérationnel. Le SCRS enquête sur des gens dont les activités menacent la sécurité du Canada. Il y a énormément de choses dans la société qui n'atteignent pas ce seuil, parce que la définition d'une « menace envers la sécurité du Canada » dans ce contexte comprend l'exigence selon laquelle il doit y avoir une possibilité sérieuse de violence grave dans le but d'atteindre un objectif politique, religieux ou idéologique. Il y a énormément de choses qui sont terribles, mais qui n'atteignent pas nécessairement ce seuil, en ce qui nous concerne. Si vous voulez savoir s'il faudrait des outils législatifs supplémentaires, vous devrez poser la question à d'autres.

Je ne sais pas si vous voulez ajouter quoi que ce soit d'autre, Madame Giles.

Mme Giles : Je pense que vous avez posé une question très importante, et c'est une question qui se pose en fait pour tous les organismes du renseignement dans les démocraties modernes : c'est-à-dire, comment pouvons-nous nous assurer que nos pouvoirs sont à jour, pour que nous puissions suivre le rythme, alors que le contexte des menaces change dramatiquement et rapidement, tout comme la façon dont ces menaces se manifestent?

Par exemple, la Loi sur le SCRS impose des contraintes technologiques sur la collecte de renseignements que les rédacteurs de la loi n'auraient pas pu prévoir en 1984. À notre époque moderne, nos enquêtes sont limitées dans une certaine mesure à cause de certaines de ces contraintes technologiques. Malgré tout, je le redis, ce n'est pas à nous de décider des mesures législatives qui doivent être proposées.

La sénatrice Omidvar : Vous soulevez un point important, si vous me permettez de le dire. Je comprends que vous ne pouvez pas faire de commentaires sur la loi, parce que ce n'est pas votre travail, mais peut-être pourriez-vous indiquer au greffier s'il y a un témoin que nous pourrions convoquer qui pourrait nous renseigner sur les contraintes techniques dans la loi actuelle, au moment de lutter contre les menaces qui pèsent sur les musulmans dans notre pays. Merci.

[Translation]

Senator Gerba: My question is for Mr. Millar, to follow up on the issue of systemic racism. You said earlier that the Canada Border Services Agency has created an anti-racism team to address any such attack in your services. I'd like to know when that service was created and if you've noticed any improvements since the service was created.

[English]

Mr. Millar: Thank you so much. The team was created in 2020 and went right away to the effort of creating and guiding the agency through the anti-racism strategy that we have in place now. That has been a multi-pronged strategy that we're pleased to see is rolling out across the organization. There are, in fact, employment equity and diversity inclusion plans that all branches of the agency are required to have in place and we do that now. Across the organization, there is a review of all our training and affirmation of the mandatory delivery of that training — again, I mentioned 13 courses, over 30 hours — and new training that we brought on board. We co-developed with Dr. Myrna Lashley, from McGill University, practices of anti-racism and allyship at the CBSA. We're starting to roll that out across the organization.

Having a diverse workforce is obviously another effort that we have under way. We are pleased to see, with the workforce availability levels as determined and shared across departments by the Treasury Board Secretariat, that the WFA, or workforce availability, for our BSO, or border services officers, is at 15.6% in terms of visible minorities being reflected and we're at 17.6%. We consider that workforce availability level benchmark for us to be a floor, not a ceiling. We're looking to go beyond that. Certainly, improvements that we've seen on that front we view as positive.

Not related to the strategy itself but to the concurrent progression of Bill C-20, improving the review and complaints function for the CBSA will help us to be able to calibrate and look at what further changes we need to make. We're not sitting on our hands. It's an ongoing effort.

Lastly — and I touched on this before, but I want to emphasize it — there is the ongoing engagement with equity deserving communities and NGOs. My colleagues in the immigration enforcement area have ongoing engagements with many NGOs. We are, in fact, presenting our anti-racism strategy to the Canadian Council of Refugees this month or it's just been

[Français]

La sénatrice Gerba : Ma question s'adresse à M. Millar, pour poursuivre sur la question du racisme systémique. Vous avez mentionné tout à l'heure que l'Agence des services frontaliers du Canada a créé une équipe antiracisme pour faire face à toute attaque de ce genre dans vos services. J'aimerais savoir quand ce service a été créé et si vous avez remarqué des améliorations depuis la création de ce service.

[Traduction]

M. Millar : Merci beaucoup. L'équipe a été créée en 2020 et s'est tout de suite mise à l'ouvrage pour créer une stratégie antiracisme, qui est en vigueur actuellement, et pour conseiller l'agence à cet égard. La stratégie comprend plusieurs volets, et nous sommes contents de pouvoir dire qu'elle est mise en œuvre à l'échelle de l'organisation. En effet, toutes les directions générales de l'agence doivent avoir des plans de diversité, d'équité et d'inclusion en matière d'emploi, et c'est ce que nous faisons présentement. À l'échelle de l'organisation, nous examinons l'ensemble de nos formations et vérifions que la formation est obligatoirement donnée — j'ai parlé plus tôt de 13 cours sur plus de 30 heures —, en plus de la nouvelle formation que nous avons commencé à donner, que nous avons élaborée conjointement avec Mme Myrna Lashley de l'Université McGill, sur les pratiques en matière d'alliance et de lutte contre le racisme à l'ASFC. Nous commençons à mettre cela en œuvre à l'échelle de l'organisation.

L'autre effort en cours consiste évidemment à avoir un effectif diversifié. Nous sommes heureux de pouvoir dire, compte tenu des niveaux de disponibilité au sein de la population active que le Secrétariat du Conseil du Trésor a établis et communiqués à tous les ministères, que la disponibilité dans la population active, la DPA, pour nos ASF, nos agents de services frontaliers, se situe à 15,6 %, de membres des minorités visibles, et nous en sommes à 17,6 %. Pour nous, la DPA de base est le seuil, pas le plafond. Nous voulons dépasser cela. Bien sûr, nous considérons les améliorations que nous avons vues de ce côté-là comme étant positives.

Même si cela ne concerne pas la stratégie elle-même, les progrès qui sont réalisés en même temps à l'égard du projet de loi C-20, pour l'amélioration de la fonction d'examen et de traitement des plaintes de l'ASFC, nous aideront à calibrer et à cerner les modifications qui s'imposent. Nous ne restons pas assis sur nos lauriers. C'est un effort continu.

Enfin — et j'en ai déjà parlé, mais je veux insister là-dessus —, nous tenons des consultations continues avec les communautés en quête d'équité et les ONG. Mes collègues, dans le domaine de l'application de la loi sur l'immigration, ont aussi une consultation continue avec un grand nombre d'ONG. D'ailleurs, nous allons présenter notre stratégie antiracisme au

completed. Maybe I'll end there. I don't want to take up too much time.

[Translation]

Senator Gerba: Are there more or fewer complaints? What are the penalties for violating those rules?

Mr. Millar: Thank you for that question.

[English]

The most extreme would be the termination of employment and where the employees are not following the CBSA code of conduct and the values of ethics of the public service that are a condition of employment. Where anything would move beyond that into criminal nature, there would be a separate process around that. Up until that point, there would be management action right away where complaints are founded.

The Chair: Thank you.

The final question is to CSIS. What's your relationship with the Muslim community? There have been several claims of discrimination against Muslim employees. Huda Mukbil, a hijab-wearing woman who worked as a senior intelligence officer, claimed she experienced discrimination and was treated as an inside threat. I think back to the article in *Maclean's* where some of the Muslim students were harassed and treated as terrorists. There is also the wanting or trying to put spies into mosques.

What is the state of your relationship with the Muslim community? You must have heard of the new stats that 1 in 20 Canadians is a Muslim now. What's your relationship like with the community, and are you actively trying to promote to better that relationship?

Ms. Giles: That's a very important question. Simply put, yes, we are investing heavily in trying to improve our relationship with the Muslim community. There are a number of Muslim partners, community organizations and academics with which we have regular contact and engage. We make sure those relationships are two-way streets; it's not just outreaching to them, but it is us hearing what they have to say and learning from their experiences. Indeed, we invite them at times to come to meet our employees and present to them on their perspectives so that we can better understand the experiences of the community.

We're obviously not in a position to comment on any specific cases that might be before the Federal Court, but we do acknowledge that there are social and administrative structures and systems in place in our organization that have previously

Conseil canadien pour les réfugiés ce mois-ci, ou alors cela vient d'être terminé. Je pense que je vais m'arrêter ici. Je ne veux pas prendre trop de temps.

[Français]

La sénatrice Gerba : Est-ce qu'il y a plus ou moins de plaintes? Quelles sont les sanctions prévues en cas de violation de ces règles?

M. Millar : Merci pour cette question.

[Traduction]

La sanction la plus extrême serait le congédiement, lorsque les employés ne respectent pas le Code de conduite de l'ASFC et les valeurs et l'éthique de la fonction publique, qui sont des conditions préalables à l'emploi. Dans l'éventualité où il y a des gestes de nature criminelle, alors un processus distinct est prévu, mais jusqu'à ce point, des mesures seraient prises immédiatement par la direction, si la plainte est fondée.

La présidente : Merci.

Je vais poser la dernière question au SCRS. Quelle est votre relation avec la communauté musulmane? Il y a eu plusieurs plaintes de discrimination contre les employés musulmans. Mme Huda Mukbil, qui travaillait comme officière supérieure du renseignement et qui porte le hidjab, a déclaré qu'elle avait vécu de la discrimination et qu'elle avait été traitée comme si elle était une menace intérieure. Je repense à l'article dans le magazine *Maclean's*, qui disait que des étudiants musulmans avaient été harcelés et traités comme des terroristes. Il y a aussi cette volonté d'essayer de placer des espions dans les mosquées.

Comment se porte votre relation avec la communauté musulmane? Vous avez sans doute entendu dire que, selon les dernières statistiques, 1 Canadien sur 20 est maintenant musulman. Quelle est votre relation avec cette communauté, et essayez-vous activement d'améliorer cette relation?

Mme Giles : C'est une question très importante. Pour dire les choses simplement, oui. Nous investissons beaucoup de ressources pour essayer d'améliorer notre relation avec la communauté musulmane. Nous communiquons et interagissons régulièrement avec divers partenaires musulmans, y compris des organisations communautaires et des universitaires. Nous veillons à ce que ces relations soient réciproques; il ne s'agit pas uniquement de les approcher, nous devons écouter ce qu'ils ont à dire et tirer des leçons de leurs expériences. D'ailleurs, nous les invitons parfois à venir rencontrer nos employés et leur exposer leurs points de vue, afin que nous puissions mieux comprendre les expériences de cette communauté.

Nous ne pouvons évidemment pas faire de commentaires sur les affaires précises qui sont peut-être devant la Cour fédérale, mais nous reconnaissons effectivement qu'il y a des structures sociales et administratives ainsi que des systèmes en vigueur

resulted in or failed to prevent disadvantaging certain peoples and groups. That is systemic racism, and it is unacceptable. That is why we have put a number of measures into place to try to combat that on an ongoing basis, which I'm happy to describe and delve into in more detail.

The Chair: When you say you engage with certain groups and community leaders, how do you choose those groups and community leaders? Where do you look for them?

Ms. Giles: Quite often, they approach us. For example, at certain universities, there might be Islamic study centres. Those are natural points of connection for our external outreach. Quite often, as well, if groups have felt there to be or raised concerns, there are times when we might make a soft approach, from the strategic engagement side, to better understand what the concerns are.

But I would stress that this is very much on the policy and engagement side. Operational engagement is something that's different and is undertaken in a way that's consistent with the act.

I would add as well that all of our activities are subject to review by NSIRA. We take that accountability and transparency very seriously.

The Chair: Thank you very much. I want to thank all of you for appearing before us as witnesses. Your presentations and assistance with this study are greatly appreciated. Maybe we reserve the right to call you back. The study is ongoing. If we hear something else, we would appreciate it if we ask you to come back and you do. I want to thank you for taking the time. It wasn't all dull and thanks to our committee clerk, we heard about how the beards interfere with the microphones. As long as you're alive, you continue to learn, and I learned something new today thanks to the clerk of our committee, Sébastien Payet. Thanks very much, and enjoy the rest of your evening.

I shall now introduce our last panel. The witness has been asked to make an opening statement of five minutes. We shall hear from him and turn to questions from senators. We have the pleasure to welcome by video conference Ahmad Attia, Member of the Peel Police Services Board, Human Rights Watch Canada Board, and CEO of Incisive Strategy. I will now invite Mr. Attia to make his presentation.

dans notre organisation qui ont précédemment eu comme conséquence de défavoriser certaines personnes et certains groupes, ou alors qui ont empêché de faire en sorte qu'ils ne soient pas défavorisés. C'est du racisme systémique et c'est inacceptable. C'est pourquoi nous avons pris un certain nombre de mesures pour essayer de combattre cela continuellement, et je serais heureuse de vous les décrire et de vous fournir plus de détails.

La présidente : Quand vous dites que vous interagissez avec certains groupes et des chefs communautaires, comment choisissez-vous ces groupes et ces chefs communautaires? Où les trouvez-vous?

Mme Giles : Très souvent, c'est eux qui communiquent avec nous. Par exemple, il y a dans certaines universités des centres d'études islamiques. Ce sont des points de liaison naturels pour nos activités de communication externes. Aussi, souvent, quand des groupes se sentent préoccupés ou qu'ils ont soulevé des préoccupations, nous adoptons parfois une approche plus en douceur, du point de vue de la mobilisation stratégique, pour mieux comprendre quelles sont leurs préoccupations.

Je devrais cependant dire que cela concerne surtout les politiques et la mobilisation. La mobilisation opérationnelle est différente, et cela est fait en conformité avec la loi.

J'ajouterais aussi que toutes nos activités peuvent faire l'objet d'un examen par l'OSSNR. Pour nous, la responsabilisation et la transparence sont très importantes.

La présidente : Merci beaucoup. J'aimerais remercier chacun de vous d'avoir comparu devant nous en tant que témoins. Nous avons grandement apprécié vos exposés et votre aide dans le cadre de cette étude. Nous nous réservons peut-être le droit de vous rappeler. L'étude est en cours. Si nous apprenons autre chose, nous vous saurions gré de revenir, si nous vous le demandons. J'aimerais vous remercier d'avoir pris le temps de venir. Il y a eu des moments intéressants, et grâce au greffier du comité, nous savons maintenant que les barbes interféraient avec les microphones. Tant qu'on est en vie, on continue d'apprendre, et nous avons appris quelque chose de nouveau aujourd'hui grâce au greffier du comité, M. Sébastien Payet. Merci beaucoup, et passez une bonne soirée.

Je vais maintenant présenter notre dernier témoin. On a demandé au témoin de présenter une déclaration préliminaire de cinq minutes. Nous allons l'entendre et passer aux questions des sénateurs. Nous avons le plaisir d'accueillir par vidéoconférence M. Ahmad Attia, membre du conseil d'administration des services policiers de Peel, du conseil d'administration de Human Rights Watch Canada et PDG d'Incisive Strategy. J'invite maintenant M. Attia à présenter son exposé.

Ahmad Attia, Member of the Peel Police Services Board, and CEO of Incisive Strategy, as an individual: I'll begin by thanking you, Madam Chair and honourable senators, for spending months travelling the country and listening to the lived experiences of Canadian Muslims who have faced Islamophobia in various forms.

I am the founder and CEO of Incisive Strategy, a crisis management firm specializing in human rights. Over the years, individuals and organizations who have been subjected to Islamophobia have come to my office seeking advice on how to advocate for their civil rights or combat Islamophobia directed at them.

I am also the Vice-Chair of the Peel Police Services Board, having previously served as chair, where I led police reform in the areas of human rights, systemic racism, transparency and accountability. This has given me a unique experience in Canada of human rights reform in the law enforcement sector. I also serve on the Muslim Council of Peel and have volunteered in the Muslim community for the majority of my life.

Today, I am speaking in my individual capacity and not on behalf of any of those organizations.

I'd like to begin by reflecting on my experiences driving reform and combating systemic racism in the space of law enforcement, as that is a unique and very difficult area of work. It offers comparisons on how to address systemic Islamophobia in federal agencies.

In my role as a member of the Peel Police Services Board, I have been acutely aware of the importance of building trust with communities that have been impacted by policing. What I've learned is that acknowledging the system's errors and shortcomings is an essential first step toward reconciling and building trust with the communities we serve.

Peel Regional Police is undergoing multifaceted and dramatic changes. In 2020, our board, Peel Regional Police and the Ontario Human Rights Commission signed an MOU that will result in a number of binding recommendations to ensure a commitment to broad systemic change. Such reform begins with acknowledgement, but that must be followed by engagement and consultation, policy review, data collection, monitoring and accountability, and organizational change. Without that approach, change is simply performative.

Ahmad Attia, membre du conseil d'administration des services policiers de Peel, PDG d'Incisive Strategy, à titre personnel : Je commencerais par vous remercier, madame la présidente et honorables sénatrices et sénateurs, d'avoir passé des mois à parcourir le pays et à écouter les expériences vécues par les musulmans canadiens qui ont été victimes d'islamophobie sous diverses formes.

Je suis le fondateur et le PDG d'Incisive Strategy, une entreprise de gestion de crise, spécialisée dans les droits de la personne. Au fil des ans, des personnes et des organisations qui ont été victimes d'islamophobie sont venues me voir à mon bureau à la recherche de conseils sur la façon de défendre leurs droits civils ou de lutter contre l'islamophobie dont ils sont victimes.

Je suis également le vice-président du conseil d'administration des services policiers de Peel; j'ai précédemment occupé le poste de président, où j'ai mené une réforme de la police dans le domaine des droits de la personne, du racisme systémique, de la transparence et de la responsabilisation. Cela m'a permis d'acquérir une expérience unique au Canada en matière de réforme des droits de la personne dans le secteur de l'application de la loi. Je siège également au Muslim Council of Peel et j'ai fait du bénévolat dans la communauté musulmane pendant la majeure partie de ma vie.

Aujourd'hui, je parle en mon nom, et non pas au nom de ces organisations.

J'aimerais commencer par parler de mes expériences en matière de réforme et de lutte contre le racisme systémique dans le domaine de l'application de la loi, car il s'agit d'un domaine de travail unique et très difficile. Cela permet d'établir des comparaisons sur la manière de lutter contre l'islamophobie systémique dans les organismes fédéraux.

En tant que membre du conseil d'administration des services policiers de Peel, j'étais parfaitement conscient de l'importance de tisser des liens de confiance avec les communautés qui ont été affectées par le maintien de l'ordre. J'ai appris que reconnaître les erreurs et les lacunes du système est une première étape essentielle vers la réconciliation et la création de liens de confiance avec les communautés que nous servons.

Les services policiers de Peel connaissent des changements multiples et profonds. En 2020, notre conseil d'administration, le conseil d'administration des services policiers de Peel et la Commission ontarienne des droits de la personne ont signé un protocole d'entente qui donnera lieu à un certain nombre de recommandations exécutoires pour assurer un engagement en faveur d'un changement systémique important. Cette réforme commence par la reconnaissance, mais elle doit être suivie par l'engagement et la consultation, l'examen des politiques, la collecte de données, la surveillance et la responsabilisation ainsi que le changement organisationnel. Sans cette approche, le changement est simplement une question d'apparence.

At the federal level, the Senate has been hearing about systemic Islamophobia against the Muslim community by the Canada Revenue Agency and the Canadian Border Services Agency, among other organizations in the national security regime. Today, both agencies have testified. I'd like to concentrate on those two organizations, because they have something in common: To date, neither has been willing to admit the existence of systemic Islamophobia, neither have effective checks and balances in place to prevent systemic Islamophobia and neither have formal oversight.

The past two decades have been witness to a systemic Islamophobia that amplifies negative stereotypes about Muslims, fuelled by a national security regime that casts a shadow of continuous suspicion over the Muslim community, forcing it to perpetually assume a defensive stance.

While the CBSA impacts individuals through racial profiling and other discriminatory means, a more crippling impact of systemic Islamophobia is the CRA's Charities Directorate's targeting of the community at its heart: its charitable works. As you know, several reports and media have documented disproportionate and prejudiced audits by the Review and Analysis Division in the CRA.

Despite the clear evidence of bias that has emerged, the CRA refuses to be transparent by providing RAD-specific faith-based data, it refuses monitoring and accountability by failing to cooperate with the Taxpayers' Ombudsperson and having no oversight in general. It instead defends itself by pointing to diversity, equity and inclusion training, and the presence of Muslims in the agency's ranks.

Today, senators, you've heard from the director general commenting on optional unconscious bias. However, CRA auditors have issued administrative fairness letters against several Muslim charities with findings that rely upon anti-Muslim material, as well as far-right-wing sources.

Decisions against Muslim-led charities are severe and cause irreparable harm to Canadian donors and to the beneficiaries of the charitable work.

Charities subjected to first-time audits that result in technical non-compliance findings — meaning there are no findings of terrorism financing — are being revoked or sanctioned by RAD, which are outcomes that are inconsistent with the experiences of

À l'échelon fédéral, le Sénat a entendu parler de l'islamophobie systémique dont est victime la communauté musulmane de la part de l'ARC et de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), entre autres organisations du régime de sécurité nationale. Les représentants des deux organisations ont témoigné aujourd'hui. J'aimerais me concentrer sur ces deux organisations, parce qu'elles ont quelque chose en commun : jusqu'à présent, aucune d'elles n'est prête à admettre que l'islamophobie systémique existe, aucune d'elles n'a de système efficace de freins et contrepoids mis en place pour prévenir l'islamophobie systémique et aucune d'elles n'a de procédure de surveillance officielle en place.

Les deux dernières décennies ont été marquées par une islamophobie systémique qui renforce les stéréotypes négatifs sur les musulmans, nourrie par un régime de sécurité nationale qui fait planer un climat de suspicion permanente sur la communauté musulmane, la forçant à adopter une position défensive perpétuelle.

Même si l'ASFC affecte certaines personnes par le profilage racial et d'autres moyens discriminatoires, une des conséquences les plus paralysantes de l'islamophobie, c'est le fait que la Direction des organismes de bienfaisance de l'ARC cible le cœur de la communauté, à savoir les œuvres caritatives. Comme vous le savez, plusieurs rapports et médias ont documenté les contrôles disproportionnés et préjudiciables effectués par la DRA à l'ARC.

Malgré les preuves de partialité claires qui sont apparues, l'ARC refuse d'être transparente et de fournir des données liées à la religion qui sont spécifiques à la DRA, elle refuse la surveillance et la responsabilisation en ne coopérant pas avec l'ombudsman des contribuables et en n'assurant aucune surveillance, en général. Elle se défend plutôt en mettant de l'avant la formation en matière de diversité, d'équité et d'inclusion et la présence de musulmans dans les effectifs de l'agence.

Aujourd'hui, sénateurs, vous avez entendu le directeur général commenter les préjugés inconscients. Cependant, les vérificateurs de l'ARC ont envoyé des lettres liées à l'équité administrative concernant plusieurs organismes de bienfaisance musulmans contenant des constatations qui reposent sur des documents antimusulmans ainsi que sur des sources d'extrême droite.

Les décisions prises contre les organismes de bienfaisance musulmans sont sévères et causent des préjudices irréparables aux donateurs canadiens et aux bénéficiaires d'œuvres caritatives.

Les organismes de bienfaisance ayant fait l'objet d'une première vérification qui a donné lieu à des constatations de non-conformité technique — ce qui signifie qu'il n'y a pas de constatation de financement du terrorisme — font l'objet d'une

non-Muslim charities audited by the regular Compliance Division of CRA's Charities Directorate.

According to today's testimony by the director general, RAD operates in accordance with the 2015 National Inherent Risk Assessment issued by the Ministry of Finance. Since it has been shown that the NRA has disproportionately impacted Muslims and racialized communities, the CRA is effectively indicating that this is likely the same result from RAD's work, yet the CRA is blaming the all-of-government approach.

The Government of Canada has not shown any serious attempt to address this matter. The community called for shutting down RAD and placing a moratorium on its audits of Muslim-led charities, and delegating an investigation to NSIRA, the National Security and Intelligence Review Agency. Instead, the government delegated to the ombudsperson, knowing his limitations, as we know from his testimony.

Senators, similar to this, the CBSA has been fraught with systemic Islamophobia in its border security and refugee and immigration enforcement, racial profiling of Muslim Canadians and no-fly lists of Muslim children, to name a few. But, senators, it is not always systemic. The experiences of Canadian Muslims are also influenced by the conscious and unconscious bias of individual officers and auditors. A widely reported issue in the media today is the case of certain CBSA officers in Vancouver who are targeting Muslim Egyptian refugees, seeking to make them inadmissible to Canada. The CBSA officers are arguing that the Freedom and Justice Party in Egypt, which won the first and only free and democratic election in the country, has links to terrorism — a position that is inconsistent with our government. Furthermore, the CBSA officers have built their case on Islamophobic and biased sources that promote an anti-Muslim world view.

I mention this example because it highlights that both these agencies have built administrative systems that require a very low threshold of intelligence verification and burden of evidence to support allegations — unlike law enforcement, who have much more scrutiny. As such, these organizations are much more prone to abuse through systemic discrimination but also individual biases, the consequences of which have been devastating to the Muslim community.

révocation ou d'une sanction par la DRA, des résultats qui ne correspondent pas aux expériences des organismes de bienfaisance non musulmans contrôlés par la Division de l'observation de la Direction des organismes de bienfaisance de l'ARC.

Selon le témoignage d'aujourd'hui du directeur général, la DRA fonctionne selon l'évaluation nationale des risques inhérents de 2015 mise en place par le ministère des Finances. Étant donné qu'on a montré que l'évaluation nationale des risques a touché de manière disproportionnée les communautés musulmanes et racisées, l'ARC indique en réalité qu'il s'agit probablement du même résultat que celui du travail de la DRA, mais l'ARC rejette la faute sur l'approche pangouvernementale.

Le gouvernement du Canada n'a pas montré qu'il tente sérieusement de régler cette question. La communauté a demandé la fermeture de la DRA, l'imposition d'un moratoire sur ses vérifications des organismes de bienfaisance dirigés par des musulmans et la possibilité de déléguer une enquête à l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement, l'OSSNR. Le gouvernement l'a plutôt confiée à l'ombudsman, connaissant ses limites, comme nous l'avons entendu dans son témoignage.

Mesdames et messieurs les sénateurs, dans la même veine, l'ASFC a été marquée par une islamophobie systémique dans ses postes frontaliers, dans l'application des lois sur les réfugiés et l'immigration, en recourant au profilage racial des Canadiens musulmans et aux listes d'interdiction de vol des enfants musulmans, pour ne citer que quelques exemples. Cependant, mesdames et messieurs les sénateurs, ce n'est pas toujours systémique. Les expériences des Canadiens musulmans sont également influencées par les préjugés conscients et inconscients des agents et des vérificateurs. Un sujet largement signalé aujourd'hui dans les médias, c'est le cas de certains agents de l'ASFC à Vancouver qui prennent pour cible des réfugiés égyptiens musulmans, cherchant à les rendre interdits de territoire au Canada. Les agents de l'ASFC affirment que le parti de la liberté et de la justice en Égypte, qui a remporté les premières et uniques élections libres et démocratiques du pays, a des liens avec le terrorisme... une position qui ne correspond aucunement à celle de notre gouvernement. En outre, les agents de l'ASFC ont préparé leurs arguments en s'appuyant sur des sources islamophobes et partiales qui font la promotion d'une vision du monde hostile aux musulmans.

Je donne cet exemple parce qu'il souligne le fait que ces deux organisations ont mis sur pied des systèmes administratifs qui exigent un seuil très bas au chapitre de la vérification du renseignement et du fardeau de la preuve à l'appui des allégations... contrairement aux organismes d'application de la loi, qui sont soumis à un contrôle plus strict. Par conséquent, ces organisations sont davantage susceptibles de commettre des abus par le biais de la discrimination systémique, mais aussi de

The Canadian Muslim community has lost trust in these agencies after years of unjust and unchecked systemic discrimination. Trust will not be regained until the Government of Canada addresses the root causes of these problems, launches effective investigations, reforms the approach and priorities of the national security regime in our country, and implements oversight to ensure checks and balances.

Thank you. I am happy to answer your questions and delve deeper.

The Chair: Thank you for your presentation.

Senator Omidvar: Thank you, Mr. Attia, for being with us today. You clearly listened in to the last panel, and listened very closely.

I want to start by asking you a question about the CRA and, in particular, about the much-anticipated report of the tax ombudsman, that we now know will not be as comprehensive as it should be because of his lack of access to information.

My question is this: Of what use will this report be if it is incomplete in its information? What is the community expecting, then, from the report — which came out of the Islamophobia summit with high hopes, I would say, and now here we are dealing with a situation that is lukewarm at best.

What are your comments on this sorry state of affairs in which we find ourselves? Do you believe the minister knew about the limitations on the ombudsman?

Mr. Attia: Thank you, senator. Let me begin by saying that prior to the National Summit on Islamophobia, the Muslim community did not call for a review by the ombudsperson but specifically called for a moratorium on RAD audits of Muslim-led charities and a review by NSIRA. Community leaders and those who wrote the reports understood what was required. This issue is not limited to the Ministry of National Revenue or the CRA; as mentioned in testimonies, it is an all-of-government problem. The source of the problem is the NIRA, which is owned and published by the Ministry of Finance. Instead of taking the recommendations that were put forward, the government chose to use the ombudsperson.

I can tell you, senator, that the Muslim community informed the PMO and the Ministry of National Revenue of the limitations of the ombudsperson before the review began. It was clear that

préjugés personnels, dont les conséquences ont été dévastatrices pour la communauté musulmane.

La communauté musulmane canadienne a perdu confiance dans ces agences, après des années de discrimination systémique injuste et non contrôlée. La confiance ne sera rétablie que quand le gouvernement du Canada s'attaquera aux causes profondes de ces problèmes, lancera des enquêtes efficaces, réformera l'approche et les priorités du régime de sécurité nationale de notre pays et mettra en place un mécanisme de surveillance pour s'assurer que des freins et contrepois sont en place.

Merci. Je serai heureux de répondre à vos questions et d'aller plus en profondeur.

La présidente : Merci de votre exposé.

La sénatrice Omidvar : Merci, monsieur Attia, d'être ici aujourd'hui. Vous avez manifestement écouté le dernier groupe de témoins, et très attentivement.

J'aimerais commencer par vous poser une question sur l'ARC et, en particulier, sur le rapport très attendu de l'ombudsman des contribuables, lequel, nous le savons maintenant, ne sera pas aussi complet qu'il le devrait, en raison du manque d'accès aux informations.

Voici ma question : quelle sera l'utilité de ce rapport, si les informations qu'il contient ne sont pas complètes? Qu'attend alors la communauté du rapport... elle qui, je dirais, est sortie du sommet sur l'islamophobie avec de grands espoirs, et nous voilà aujourd'hui dans une situation qui au mieux, suscite peu d'enthousiasme.

Quels sont vos commentaires sur cette triste situation dans laquelle nous nous retrouvons? Pensez-vous que le ministre était conscient des limites imposées à l'ombudsman?

M. Attia : Merci, sénatrice. Permettez-moi de commencer par dire que, avant le sommet national sur l'islamophobie, la communauté musulmane n'a pas demandé d'examen par l'ombudsman, mais a précisément demandé un moratoire sur les vérifications que fait la DRA auprès des organismes de bienfaisance musulmans et qu'un examen soit effectué par l'OSSNR. Les dirigeants communautaires et ceux qui ont rédigé les rapports ont compris ce qui était exigé. Cette question ne se limite pas au ministère du Revenu national ou à l'ARC; comme il a été dit dans les témoignages, c'est un problème pangouvernemental. La source du problème est l'évaluation nationale des risques inhérents, qui appartient au ministère des Finances et est publiée par celui-ci. Au lieu de suivre les recommandations qui ont été présentées, le gouvernement a choisi de recourir aux services de l'ombudsman.

Je peux vous dire, sénatrice, que la communauté musulmane a informé le cabinet du premier ministre et le ministère du Revenu national des limites de l'ombudsman avant le début de l'examen.

his power was non-binding and that this issue had national security aspects for which he did not have authority. It was very clear to everyone that the government continued to take this approach.

The moratorium on audits, senator, is an important part of this as well. It is important that while an investigation takes place, charities that are already under audit do not continue to be subjected to prejudice.

Human Concern International was suspended by RAD while all of this was happening. The largest Muslim charity, MAC — or Muslim Association of Canada — has had to go to the Ontario Superior Court of Justice for a Charter challenge, as well as other charities under audit by RAD, while all of this is happening.

Overall, the process and approach the government has taken has not instilled trust within the Muslim community that the outcome will be one that drives reform. This review began in February. It's due in March of next year. We are now in November and hearing that the ombudsperson has one arm tied behind its back and that our expectations of this report should not be very high.

Senator Omidvar: Thank you.

I want to switch to the CBSA. The government is tabling Bill C-20, which for the first time will create independent oversight over both the RCMP and the CBSA. The CBSA is new, the RCMP already exists, but they will be merged.

Do you believe that this independent oversight mechanism will stem the obvious cases on a complaint-driven basis by Muslims on unfair treatment that they receive at the hands of the CBSA?

Mr. Attia: Today, the CBSA is the largest law enforcement agency in this country and it has absolutely zero oversight. The legislation gives unfettered authority to an individual CBSA officer to do what he or she chooses, without any ability for anyone to intervene, except for the minister himself. The system is flawed and it impacts people's lives. Refugees who are coming to our country is the example I've provided.

Considering where we are today, the direction to provide oversight over the CBSA is important and critical and one that this government has been struggling to pass for several years now.

Il semblait clair que le pouvoir de l'ombudsman n'était pas exécutoire et que cette question comportait des aspects liés à la sécurité nationale sur lesquels il n'avait pas autorité. Tout le monde a pu clairement constater que le gouvernement a continué d'adopter cette approche.

Sénatrice, le moratoire sur les vérifications est également une importante composante. Il est important que, même si une enquête est menée, les organismes de bienfaisance qui font déjà l'objet d'un contrôle ne continuent pas à subir un préjudice.

La DRA a suspendu les activités de Human Concern International, pendant que tout cela se produisait. Le plus grand organisme de bienfaisance musulman — l'Association musulmane du Canada — a dû aller devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario pour une contestation fondée sur la Charte, au même titre que d'autres organismes de bienfaisance faisant l'objet d'un contrôle par la DRA, pendant que tout cela se passait.

Dans l'ensemble, le processus et l'approche que le gouvernement a adoptés n'ont pas inspiré confiance à la communauté musulmane quant au fait que le résultat serait favorable à la réforme. Cet examen a commencé en février. Il doit être effectué avant mars de l'année prochaine. Nous sommes maintenant en novembre et nous entendons dire que l'ombudsman a les mains liées et que l'on ne devrait pas avoir de grandes attentes à l'égard de ce rapport.

La sénatrice Omidvar : Merci.

J'aimerais passer à l'ASFC. Le gouvernement dépose le projet de loi C-20, qui, pour la première fois, créera un mécanisme de surveillance indépendant de la GRC et de l'ASFC. L'ASFC est nouvelle, la GRC existe déjà, mais elles fusionneront.

Pensez-vous que ce mécanisme de surveillance indépendant permettra de mettre un terme aux cas évidents de plaintes déposées par des musulmans concernant le traitement injuste qu'ils subissent de la part de l'ASFC?

M. Attia : Aujourd'hui, l'ASFC est l'organisme d'application de la loi le plus important du pays et il n'est pas du tout soumis à un mécanisme de contrôle. La loi confère un pouvoir absolu à un agent de l'ASFC pour qu'il fasse ce qu'il veut, sans que personne puisse intervenir, sauf le ministre lui-même. Le système comporte des lacunes et a des répercussions sur la vie des gens. J'ai donné l'exemple des réfugiés qui viennent au Canada.

Compte tenu de la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, l'orientation visant à exercer une surveillance sur l'ASFC est importante et essentielle, et le gouvernement a du mal à la suivre depuis maintenant plusieurs années.

I'm not an expert on the bill. I've reviewed it and read it. There are issues with the bill that NGOs and organizations have brought forward to the minister's office.

One example is that while there is an oversight body that can look into complaints, the oversight body cannot, in fact, reverse the implications of something that is done wrong to an individual impacted by the CBSA. There are many other examples that are of concern to the community. It is an important direction that we're taking. Oversight is necessary because it has been missing for far too long.

[Translation]

Senator Gerba: Thank you to our witness. Given that you've done volunteer work yourself and spearheaded the reform of the police service, did you feel that there was any internal reluctance to change? Is the police service open to some changes?

What concrete recommendations would you make today to reduce systemic racism?

[English]

Mr. Attia: Thank you for the question, senator. Across the country, police services are struggling with the idea of systemic racism in policing and the impacts it has on the residents they are mandated to protect. At Peel police, the board that I serve on has taken an unprecedented step to fully acknowledge that systemic racism exists, that anti-Black racism exists, that other forms of systemic racism exists in policing and that steps are needed to move forward to rebuild the trust with communities. The initiative we've taken is not happening anywhere else. In fact, police services across the country are closely watching what comes out of this.

So to your question, we are trying something new. We have made a very clear acknowledgement of the problem, and we are now in the process of understanding the policies, the monitoring and the accountability that is required to ensure that we offer systemic change before we begin to ask the community to trust us again.

The same steps are needed at a federal level. Agencies like the CRA must acknowledge that an issue exists. As you continue to hear the CRA respond to the allegations of the community, they point to sources like the 2015 NRA, that it is not their issue, it is someone else's. They are blaming other aspects of government and are not taking responsibility for the consequences or maybe even the unintended consequences of government policy that has

Je ne suis pas un expert du projet de loi. Je l'ai examiné et lu. Les ONG et les organisations ont soulevé des problèmes avec le projet de loi auprès du cabinet du ministre.

À titre d'exemple, même si un organisme de surveillance pouvant examiner les plaintes est mis sur pied, celui-ci ne peut pas annuler les conséquences d'une mauvaise action de l'ASFC envers une personne. Il y a de nombreux autres exemples qui préoccupent la communauté. C'est une direction importante que nous prenons. La surveillance est nécessaire, car elle a fait défaut pendant trop longtemps.

[Français]

La sénatrice Gerba : Merci à notre témoin. Étant donné que vous avez vous-même fait l'expérience du bénévolat et que vous avez piloté la réforme du service de police, avez-vous ressenti qu'il y avait des réticences à l'interne envers le changement? Est-ce que le service de police est ouvert à certains changements?

Que nous recommanderiez-vous, concrètement, aujourd'hui, pour réduire le racisme systémique?

[Traduction]

M. Attia : Merci de la question, sénatrice. Dans tout le pays, les postes de police ont du mal à accepter l'idée que le racisme systémique existe au sein des services policiers et les répercussions qu'il a sur les résidents qu'ils sont chargés de protéger. Dans les services policiers de Peel, le conseil d'administration dont je suis membre a pris une mesure sans précédent pour reconnaître pleinement que le racisme systémique existe, que le racisme contre les Noirs existe, que d'autres formes de racisme systémique existent dans les services de police, et que ces démarches sont nécessaires pour aller de l'avant pour regagner la confiance des communautés. L'initiative que nous avons prise n'existe nulle part ailleurs. En fait, des services de police de tout le pays surveillent de près ce qui va en advenir.

Pour répondre à votre question, nous essayons quelque chose de nouveau. Nous avons reconnu clairement ce problème. Et nous sommes maintenant en train de comprendre les politiques, la surveillance et la responsabilisation qui sont nécessaires pour que nous puissions nous assurer que nous offrons un changement systémique avant de commencer à demander à la communauté de nous faire de nouveau confiance.

Les mêmes mesures sont nécessaires à l'échelon fédéral. Les organismes comme l'ARC doivent reconnaître qu'il y a un problème. Pendant que l'on continue d'entendre les dirigeants de l'ARC réagir aux allégations de la communauté, ils pointent du doigt des sources comme l'évaluation nationale des risques de 2015, et disent que ce n'est pas leur problème, c'est le problème de quelqu'un d'autre. Ils rejettent la faute sur d'autres

resulted in targeting and prejudice and systemic racism against the Muslim community.

The CRA, as an example, needs to acknowledge the problem and then begin to engage and consult with the Muslim community on how to fix it prior to even thinking about how to implement the fixes that are required.

The Chair: Thank you.

Can you give me more perspective on the harm that the audit's revocation and sanctions have caused the Muslim community?

Mr. Attia: Thank you for that question, senator.

As mentioned, the CRA's role is purely administrative. CRA audits do not need to prove that criminal activity has taken place, that someone has actually done something wrong; it's simply a matter of demonstrating that there is a risk of terrorist financing than actually proving it. Once an Administrative Fairness Letter, or AFL, is issued, the charity has the ability to respond, but it is the final decision of the CRA. When they do revoke or suspend that decision, it is made public.

What we have seen is that as soon as an AFL decision is made public against a Muslim charity, there is significant reputational damage that the charity endures, and this diminishes its ability to pursue any administrative or judicial recourse.

Once in the media, allegations of charity's ties to terrorism have a chilling impact on the charity itself, its beneficiaries and its donors. Donors can no longer support funding the organization to take legal action to appeal those decisions because the charitable status has been lost. There is also a fear of repercussion by donors to give and fund that charity because of the allegations.

A specific example, senator: IRFAN Canada, when it was revoked, was supporting 5,000 orphans, schools, clinics and hospitals across the world. All of those beneficiaries lost support. ISNA Canada was once a national organization, and after being suspended for a year by RAD, it is now limited to a select few mosques and schools. The oldest Muslim relief charity in Canada, Human Concern International, has experienced irreparable harm from one year of suspension.

composantes du gouvernement et n'assument pas la responsabilité des conséquences, ou peut-être même des conséquences imprévues de la politique du gouvernement qui a entraîné le ciblage, les préjugés et le racisme systémique contre la communauté musulmane.

À titre d'exemple, l'ARC doit reconnaître le problème et ensuite commencer à dialoguer et à mener des consultations avec la communauté musulmane sur la façon de résoudre le problème avant même de réfléchir à la façon de mettre en œuvre les solutions nécessaires.

La présidente : Merci.

Pouvez-vous me donner plus de détails sur le préjudice que la révocation et les sanctions de la vérification ont causé à la communauté musulmane?

M. Attia : Merci de cette question, sénatrice.

Comme je l'ai dit, le rôle de l'ARC est purement administratif. Les vérifications de l'ARC n'ont pas à prouver que des activités criminelles ont été menées, que quelqu'un a fait quelque chose de mal; il s'agit simplement de démontrer qu'il existe un risque de financement du terrorisme, plutôt que de le prouver réellement. Une fois qu'une lettre liée à l'équité administrative est envoyée, l'organisme de bienfaisance peut répondre, mais la décision finale revient à l'ARC. En cas de révocation ou de suspension, celle-ci est rendue publique.

Ce que l'on a constaté, c'est que, dès qu'une décision relative à une lettre d'équité administrative contre un organisme de bienfaisance musulman est rendue publique, cela nuit énormément à la réputation de l'organisme de bienfaisance et réduit sa capacité d'exercer tout recours administratif ou judiciaire.

Une fois que cela paraît dans les médias, les allégations touchant des liens d'un organisme de bienfaisance avec le terrorisme ont des conséquences paralysantes sur l'organisme de bienfaisance lui-même, ses bénéficiaires et ses donateurs. Les donateurs ne peuvent plus soutenir le financement de l'organisme pour engager une action en justice afin de faire appel de ces décisions, car il a perdu le statut d'organisme de bienfaisance. En raison des allégations, les donateurs craignent également les répercussions de leurs dons et du financement de cet organisme de bienfaisance.

Un autre exemple précis, sénatrice, IRFAN Canada, quand il a été révoqué, il soutenait 5 000 orphelins, des écoles, des cliniques et des hôpitaux dans le monde entier. Tous ces bénéficiaires ont perdu ce soutien. L'ISNA du Canada était autrefois une organisation nationale et, après avoir été suspendue pendant un an par la DRA, elle limite aujourd'hui ses activités à quelques mosquées et écoles choisies. L'organisme de bienfaisance le plus ancien du Canada, Human Concern

Let me give you an example, senator, of how to understand the experience of Muslim charities. Think of it as getting a death sentence for driving 120 kilometres per hour on the 401 while everyone else will simply get a speeding ticket. That is exactly the experience of Muslim charities. It has crippled the Muslim charitable sector. While a charity should be focused on doing good work to serve their communities, instead every decision that they make is viewed from the lens of the CRA.

Why should the Muslim Association of Canada spend thousands of dollars to spend on legal costs to protect the community through a Charter challenge instead of spending that on providing the important services the Muslim community needs?

Senator, the Muslim charitable sector is the heart of the community that connects the members of the community, provides meaningful social networks and nurtures its youth and children from extremism and radicalization and makes them constructive Canadians. Muslim charities are intrinsically linked to the founding of mosques, schools, social programs and other essential community services that bring meaningful support services and a sense of community to millions of Canadians. When this is under attack, the Muslim community's trust in government diminishes, and it becomes very difficult to rebuild. Thank you.

The Chair: Thank you. Part of our religion is giving a certain amount of your income to charity, and that's why you see that when the call goes out, charities — I was at a charity fundraiser yesterday, and people were just responding.

Our committee has heard about different types of structural biases that may be present in the CRA, including bias that casts Muslims as outsiders or foreigners and bias that views religious activities as primarily those grounded in Christian ideals and practices. Could you please explain how these biases and other stereotypes can feed into CRA practices? How can these biases and stereotypes be effectively addressed, both within the CRA and more generally in Canadian society?

Did you follow any of the testimony from earlier? There was this sense of frustration among us senators, because we kept hearing that the charities — that the CRA doesn't know that they're Muslim charities, they don't look at names. We know

International, a subi des dommages irréparables en raison d'une année de suspension.

Sénatrice, permettez-moi de donner un exemple de la manière de comprendre l'expérience vécue par les organismes de bienfaisance musulmans. Considérez cela comme une condamnation à mort pour avoir conduit à 120 kilomètres-heure sur la 401, alors que tout le monde aura simplement une contravention pour excès de vitesse. C'est exactement l'expérience des organismes de bienfaisance musulmans. Cela a paralysé le secteur des organismes de bienfaisance musulmans. Alors qu'un organisme de bienfaisance devrait se consacrer à faire du bon travail pour servir ses communautés, au lieu de cela, chaque décision qu'il prend est considérée du point de vue de l'ARC.

Pourquoi l'Association musulmane du Canada doit-elle dépenser des milliers de dollars en frais juridiques pour protéger la communauté en déposant des contestations fondées sur la Charte, plutôt que de les dépenser pour fournir les services importants dont la communauté musulmane a besoin?

Sénatrice, le secteur des organismes de bienfaisance musulmans est le cœur de la communauté; il relie les membres de la communauté, offre des réseaux sociaux importants et protège ses jeunes et ses enfants de l'extrémisme et de la radicalisation et en fait des Canadiens responsables. Les organismes de bienfaisance musulmans sont intrinsèquement liés à la création de mosquées, d'écoles, de programmes sociaux et d'autres services communautaires essentiels qui offrent des services de soutien gratifiant et procurent un sentiment d'appartenance à des millions de Canadiens. Quand on attaque cela, la confiance de la communauté musulmane envers le gouvernement diminue, et il devient très difficile de la rétablir. Merci.

La présidente : Merci. Une partie de notre religion consiste à donner un certain montant de son revenu à une œuvre caritative, et c'est pourquoi on voit que, quand l'appel est lancé, les organismes de bienfaisance... hier, j'étais présente à une collecte de fonds pour un organisme de bienfaisance, et les gens répondaient à l'appel.

Le comité a entendu parler de différents types de préjugés, de biais structurels qui peuvent exister à l'ARC, y compris les préjugés qui font des musulmans des étrangers ou des marginaux et ceux qui considèrent que les vraies activités religieuses sont principalement fondées sur des pratiques et des idéaux chrétiens. Pourriez-vous, s'il vous plaît, expliquer comment ces préjugés et d'autres stéréotypes peuvent alimenter les pratiques de l'ARC? Comment peut-on s'attaquer à ces préjugés et stéréotypes, à l'ARC et de manière plus générale, dans la société canadienne?

Avez-vous suivi les témoignages de tout à l'heure? Il y avait ce sentiment de frustration parmi nous, sénateurs, car nous avons constamment entendu dire que les organismes de bienfaisance... que l'ARC ne sait pas que ce sont des organismes de

that Islam, Islamic Relief and IDRF all have in some form or another, an Islamic name in there, or when they worked — and I raised that point that when they're working in Muslim countries, you know it's a Muslim charity. Yet there's that denial. I don't know. They say that they don't do this. There's a frustration that we have because this is not the first time we've asked CRA these questions.

Mr. Attia: Senator, there are multiple questions there, and I'll try to unpack it.

Working from the last question, organizations across the country, including policing, are being directed to identify and collect race-based data for determining discrimination and identifying and removing systemic racism. When we call on the CRA, when the community is calling on the CRA, or yourselves as senators, to give faith-based disaggregated data, it is not so they can do their job better. It is to prove to the public and build trust in the public that their audits are not prejudicing or disproportionately targeting a certain community.

We understand that when a charity registers, it has to identify as per one of their standard categories. Advancement of religion specifically has subcategories of Christianity, Judaism, Islam or in that final bucket of "Other." However, Muslim charities are registering under other categories to avoid scrutiny and prejudice by the CRA. Whether they choose relief or advancement of education or relieving poverty, they choose to remove the word "Muslim" or "Islam" from their name in order to get their charitable status.

Another example: There was an article in the *Toronto Star* by Dr. John Packer, who is an associate professor of law and director of human rights at the University of Ottawa. He states in an article he wrote, a charity he served on:

. . . a 40-year-old human rights charity was revoked for assumed "political activity" because it was providing training, in part funded by Global Affairs Canada, for the Organisation of Islamic Cooperation — the world's second-largest intergovernmental body with which Canada has official relations. Absent any evidence, the mere existence of the term "Islamic" causes CRA to simply impose a crippling revocation.

bienfaisance musulmans, qu'elle ne regarde pas les noms. Nous savons qu'Islam, Islamic Relief et IDRF ont tous, dans une forme ou un autre, un nom musulman, ou quand ils travaillaient —, et j'ai soulevé ce point, à savoir que, quand ils travaillent dans des pays musulmans... On sait qu'il s'agit d'un organisme de bienfaisance musulman. Mais il y a ce déni, je ne sais pas. Ils disent qu'ils ne le font pas. Nous sommes frustrés, car ce n'est pas la première fois que nous avons posé ces questions aux représentants de l'ARC.

M. Attia : Sénatrice, il y a plusieurs questions ici, et je vais essayer de les décortiquer.

Commençons par la dernière question : les organisations dans tout le pays, y compris les services de police, sont chargées de trouver et de recueillir des données fondées sur l'origine raciale pour déterminer s'il y a de la discrimination, repérer et éliminer le racisme systémique. Quand on fait appel à l'ARC, quand la communauté fait appel à l'ARC, ou à vous, en tant que sénateurs, pour fournir des données désagrégées fondées sur la religion, ce n'est pas pour qu'ils puissent mieux faire leur travail. Il s'agit de prouver au public, et de le convaincre, que leurs vérifications ne portent pas préjudice à une certaine communauté ou ne la ciblent pas de manière disproportionnée.

On comprend que, quand un organisme de bienfaisance s'enregistre, il doit s'identifier à l'une de ses grandes catégories. La promotion de la religion comporte précisément des sous-catégories telles que le christianisme, le judaïsme, l'islam ou la dernière catégorie « autre ». Cependant, les organismes de bienfaisance musulmans s'enregistrent sous d'autres catégories pour éviter de faire l'objet d'un examen par l'ARC et de subir des préjugés de sa part. Que les organismes de bienfaisance musulmans choisissent des mots comme « secours » ou « promotion de l'éducation » ou « lutte contre la pauvreté », ils choisissent de supprimer le mot « musulman » ou « islam » de leur nom pour obtenir leur statut d'organisme de bienfaisance.

Un autre exemple : il y avait un article dans le *Toronto Star*, de M. John Packer, un professeur agrégé de droit et directeur des droits de la personne à l'Université d'Ottawa. Voici ce qu'il déclare dans un article qu'il a écrit au sujet d'un organisme de bienfaisance où il a travaillé :

[...] un organisme de bienfaisance de défense des droits de la personne de 40 ans a été révoqué pour « activité politique » présumée, parce qu'il offrait une formation, financée en partie par Affaires mondiales Canada, à l'Organisation de la coopération islamique, qui est le deuxième organisme intergouvernemental du monde avec lequel le Canada entretient des relations officielles. En l'absence de preuve, la simple existence du mot « islamique » fait que l'ARC impose simplement une révocation paralysante.

That charity is not even a Muslim charity, but they did work with a Muslim organization abroad. That tells us that this disaggregated data is complex, but it's not difficult. It's a matter of looking at the activities of organizations, what their objectives are. Yet the CRA refuses to do that because potentially the outcome is not a great story.

Until the CRA provides more transparency, the Muslim community will continue to lose trust in the agency. You talked about bias. We've seen several administrative fairness letters that clearly rely on individuals — if you just Google their name, they are Islamophobes. They are anti-Muslim individuals. They are people associated with the freedom convoy. So for an agency the size of the CRA to rely on support that is founded in these types of places by these types of people tells you that there is a lack of training or that there is unconscious or conscious bias toward that type of lens and toward the Muslim community. I hope that covers most of what you asked.

Senator Hartling: Thank you very much for being here with us tonight. You've got a lot of passion. I love hearing all your passion. I can relate to some of what you're saying. I worked in the charitable sector for many years before coming to the Senate. I know how hard that would be if we had our charitable status revoked.

If we put you in charge of CRA, because you sound like you have many good ideas, how would you make changes? What would you start doing with those changes? What are some recommendations for the structural biases against Muslims that you would take?

Mr. Attia: Thank you for that question, senator.

I think there was a very clear message that the director general today was trying to tell the Senate. We have an issue, but it's not us. We simply follow the NIRA direction of the Government of Canada, which says what? Senator, it says that the highest risk of terrorism financing in Canada comes from 11 groups. Ten of them are Muslim-related entities across the world. Then, beyond the 11, it is foreign fighters who are associated with a number of countries they list that are Muslim countries.

The CRA is essentially saying it's not us, it's the government. The government is telling us to do this. We don't have systemic racism. We're just looking where the government has told us to look. If that truly is where the highest risk of terrorism financing is, where is the CRA going to look? Naturally, they're going to look at Muslim charities. That's the direct nexus, right?

Cet organisme de bienfaisance n'est même pas musulman, mais il travaillait avec une organisation musulmane à l'étranger. Cela nous montre que ces données désagrégées sont complexes, mais ce n'est pas difficile. Il s'agit d'examiner les activités des organisations, et de connaître leurs objectifs. Pourtant, l'ARC refuse de le faire, parce que, potentiellement, le résultat n'est pas bon.

Jusqu'à ce que l'ARC offre plus de transparence, la communauté musulmane continuera de ne pas lui faire confiance. Vous avez parlé des préjugés. Il y a eu plusieurs lettres d'équité administrative qui reposent clairement sur des personnes... si vous cherchez simplement leur nom dans Google, elles sont islamophobes. Ce sont des personnes hostiles aux musulmans. Ce sont des personnes associées au Convoi de la liberté. Pour une agence de la taille de l'ARC, compter sur un soutien qui est fondé dans ces types d'endroits sur ces types de personnes, vous indique qu'il y a un manque de formation ou qu'il y a des préjugés inconscients ou conscients envers ce type de point de vue et envers la communauté musulmane. J'espère que cela répond à la plupart de vos questions.

La sénatrice Hartling : Merci beaucoup d'être ici, avec nous, ce soir. Vous êtes très passionnés. J'aime entendre tous vos discours passionnés. Je peux comprendre certaines choses que vous dites. J'ai travaillé durant de nombreuses années dans le secteur des organismes de bienfaisance avant d'entrer au Sénat. Je sais à quel point il serait difficile que notre statut d'organisme de bienfaisance soit révoqué.

Si nous devons vous confier la responsabilité de l'ARC, parce que vous semblez avoir beaucoup de bonnes idées, comment apporteriez-vous des changements? Que commenceriez-vous à faire à la suite de ces changements? De quelles recommandations tiendriez-vous compte en ce qui concerne les préjugés structurels envers les musulmans?

M. Attia : Merci d'avoir posé cette question, sénatrice.

Je crois que la directrice générale essayait aujourd'hui de faire passer un message très clair au Sénat. Nous avons un problème, mais ce n'est pas nous. Nous suivons simplement les directives de l'Évaluation nationale des risques inhérents du gouvernement du Canada, qui dit quoi? Sénatrice, le gouvernement dit que 11 groupes présentent le risque le plus élevé de financer des activités terroristes au Canada. Dix d'entre eux sont liés à des entités musulmanes partout dans le monde. Ensuite, outre les 11 groupes, il y a les combattants étrangers qui sont associés à certains pays qu'ils ont nommés et qui sont des pays musulmans.

L'ARC dit essentiellement : ce n'est pas nous, c'est le gouvernement. Le gouvernement nous dit de faire cela. Le racisme systémique n'existe pas. Nous ne faisons qu'examiner ce que le gouvernement nous a dit d'examiner. Si c'est vraiment là que résident les risques les plus élevés de financement du terrorisme, où l'ARC va-t-elle chercher? Bien naturellement, elle

The question that the ombudsperson keeps focusing on when he spoke, senator, is the risk assessment. Fine. The government has this NIRA, and it has these lists of highest risks. But tell us how you evaluated.

What is your risk assessment that told you to start an audit against Human Concern International, for instance? Why did you believe that they had a nexus? Why did you begin auditing ISNA Canada? What was there nexus to these risks? Why did you audit the Muslim Association of Canada? What was their nexus?

Show us your risk assessment. That is what the CRA is refusing to share, not because of legislation or section 241 of the Income Tax Act. Maybe because of national security, I'm not sure. But it's their choice not to share that.

We need to look at not just the CRA for a change. We need to look at the Department of Finance. In fact, I think the Senate should bring the Department of Finance in to testify about the NIRA and what they're doing about the 2015 NIRA, and what they're doing to change it because it has unintended consequences.

I will tell you one more thing, senator. The counterterrorism financing regime around the world has realized that it has had unintended consequences. Canada is required to comply with the Financial Action Task Force, or FATF. It is a global entity that oversees guidelines and regulations around terrorism financing and anti-money laundering. The FATF itself has recognized that the guidelines it requires Canada to follow have had unintended consequences on NGOs, including Muslim charities, and is going through a thorough investigation on this.

Even the FATF, the global entity, has identified and acknowledged that a problem exists. So why is the CRA today and the Government of Canada also not acknowledging that they have also had unintended consequences over the years, have marginalized the Muslim community and impacted it? The solution, senator, is complex. It requires us to look at multiple places in government. But the CRA must take responsibility for the outcomes that it has been responsible for.

Senator Hartling: Thank you.

examinera les organismes caritatifs musulmans. C'est le lien direct à faire, n'est-ce pas?

Lorsqu'il témoignait, l'ombudsman s'est attaché à la question de l'évaluation des risques, sénatrice. D'accord. Le gouvernement procède à l'Évaluation nationale des risques inhérents et dresse des listes des risques les plus élevés. Mais dites-nous comment vous avez procédé à l'évaluation.

En quoi votre évaluation des risques vous a-t-elle obligé à entreprendre une vérification de Human Concern International, par exemple? Pourquoi avez-vous cru que cette organisation avait un lien? Pourquoi avez-vous entrepris des vérifications d'ISNA Canada? Y avait-il un lien avec ces risques? Pourquoi avez-vous effectué une vérification de l'Association musulmane du Canada? Quel était son lien?

Montrez-nous votre évaluation des risques. C'est ce que l'ARC refuse de communiquer, non pas en raison des dispositions législatives ou de l'article 241 de la Loi de l'impôt sur le revenu, mais peut-être pour des raisons de sécurité nationale, je ne suis pas sûr. Mais l'Agence a décidé de ne pas en faire part.

Il ne faut pas seulement examiner l'ARC pour faire changement. Nous devons nous pencher sur le ministère des Finances. En fait, je crois que le Sénat devrait convoquer le ministère des Finances afin qu'il témoigne au sujet de l'Évaluation nationale des risques inhérents, des mesures qu'il prend à l'égard de l'Évaluation nationale des risques inhérents de 2015 et de ce qu'il fait pour la changer, étant donné qu'elle a des conséquences imprévues.

Je vais vous dire une dernière chose, sénatrice. Le régime de financement des activités antiterroristes du monde entier s'est rendu compte que cela a eu des conséquences imprévues. Le Canada doit se conformer au Groupe d'action financière ou GAFI. Il s'agit d'un organisme international qui supervise les directives et les règlements concernant la lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent. Le GAFI a lui-même reconnu que les directives qu'il impose au Canada ont eu des conséquences imprévues sur les ONG, dont les organismes de bienfaisance musulmans, et il mène une enquête approfondie à ce sujet.

Même le GAFI, l'organisme international, a reconnu qu'il y a un problème. Donc, pourquoi l'ARC et le gouvernement du Canada ne reconnaissent-ils pas à l'heure actuelle qu'ils ont également causé, au fil des ans, des conséquences imprévues et qu'ils ont marginalisé et touché la communauté musulmane? La solution, sénatrice, est complexe. Nous devons examiner de nombreux organismes au sein du gouvernement. Mais l'ARC doit assumer la responsabilité des conséquences qu'elle a causées.

La sénatrice Hartling : Merci.

Senator Omidvar: I have two questions. One is about the CRA. I take your point that revocation results not just in significant damage to the mission of an organization but also reputational risk to its directors, outside of prevention of their work, et cetera.

Staying on revocation, I understand that charities that are revoked can take their case to court, but that is an expensive process; it is long and drawn out.

I wonder if you can respond to something that's in between, which is that an independent review body should be struck before a revocation order is implemented, and review the order before it becomes final. This independent review body of revocations would be made up not of CRA officials but citizens that the government chooses to pull together, just for revocations because it is so serious.

Mr. Attia: Senator, this concept you talk about is not unknown to us. If you look at the refugee and asylum side of the CBSA, when the CBSA wants to take extreme action like to deny someone asylum or make them inadmissible to Canada, they must prove their case — even if it's administrative or semi-judicial — in front of the Immigration and Refugee Board of Canada, which is a body of non-CBSA members that are appointed. That concept could exist within the CRA as well, an independent body that assesses and looks at the findings of the CRA, the response of the charity and makes a final disposition on that revocation.

I'll also just mention, building on this, senator, the question of complaints. When you look at NSIRA, established in 2019, when it completed its first report, it laid out the national security landscape in Canada that it was going to oversee. If you look at it, senator, you will see that the CRA and RAD were never on their radar, are not even listed as part of the national security landscape, although they are tightly connected into the national security regime.

Even in the implementation of NSIRA, for the ability of a charity or an individual to issue a complaint — in the way they would do against CSIS or the RCMP — CRA is not part of the NSIRA mandate.

La sénatrice Omidvar : J'ai deux questions à poser. L'une concerne l'ARC. Comme vous l'avez dit, les révocations ne causent pas seulement des dommages importants à la mission d'une organisation, mais elles risquent de ternir la réputation de ses dirigeants, en plus de les empêcher de faire leur travail, et cetera.

Toujours au sujet de la révocation, je comprends que les organismes de bienfaisance dont le statut est révoqué peuvent porter leur cause devant les tribunaux, mais ce sont des procédures coûteuses; c'est long et interminable.

Je me demande ce que vous pensez d'une solution intermédiaire, c'est-à-dire qu'on devrait faire appel à un organisme d'examen indépendant avant l'exécution d'une ordonnance de révocation, et examiner l'ordonnance avant qu'elle ne soit finale. Cet organisme d'examen indépendant des révocations serait composé non pas de représentants de l'ARC, mais de citoyens choisis par le gouvernement uniquement pour les révocations, parce que c'est un enjeu très important.

M. Attia : Sénatrice, le concept dont vous parlez nous est inconnu. En ce qui concerne le statut de réfugié et l'asile du côté de l'Agence des services frontaliers du Canada, lorsque l'Agence veut prendre des mesures extrêmes pour, par exemple, refuser l'asile à quelqu'un ou l'interdire de territoire au Canada, elle doit prouver le bien-fondé de sa cause — même si c'est une cause administrative ou semi-judiciaire — devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, qui est un organisme composé de membres ne faisant pas partie de l'ASFC. Ce concept pourrait également être intégré au sein de l'ARC, c'est-à-dire un organisme indépendant qui évalue et examine les conclusions de l'ARC et la réponse de l'organisme de bienfaisance et tire une décision finale à l'égard de cette révocation.

Je veux simplement faire mention, en poursuivant sur cette lancée, sénatrice, de la question des plaintes. Si on examine l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement, ou OSSNR, mis sur pied en 2019, il a présenté, après son premier rapport, le secteur de la sécurité nationale au Canada qu'il allait surveiller. Si vous regardez ce rapport, sénatrice, vous verrez qu'il n'a jamais surveillé l'ARC et la Division de la revue et de l'analyse, ou DRA, qui ne sont même pas mentionnées comme faisant partie du secteur de la sécurité publique même si elles sont étroitement liées au régime de sécurité nationale.

Même dans la mise en place de l'OSSNR, en ce qui concerne la capacité d'un organisme de bienfaisance ou d'une personne de déposer une plainte, et la manière dont ils déposeraient une plainte contre le Service canadien du renseignement de sécurité ou la Gendarmerie royale du Canada, l'ARC ne fait pas partie du mandat de l'OSSNR.

In addition to getting NSIRA to look at the CRA on these allegations, from the public complaint process, the government must look at NSIRA to extend its mandate toward aspects of other agencies like the CRA that have a direct involvement in the national security regime that impacts Canadians.

Senator Omidvar: We certainly hope to call a representative of NSIRA to this committee if the chair agrees.

My next question is about your work in the Region of Peel. It is certainly impressive. I know of the work of the police review board in Toronto. I know that the board in this case can have a real impact on policies and behaviour of local police forces.

Is that phenomenon that is uniquely local in nature because the board is close to the people, as opposed to the federal government, which is far removed from the people and is less connected to them?

Is there something you can conclude from working with some success at the local level to the deafness that you are experiencing, if I may say so, to your calls for change at the federal level?

Mr. Attia: Thank you for that question.

The Peel Police Service Board is no different than the Senate or Parliament in the sense that it is not our job to intervene in the operations of agencies. It is our job to bring the truth out through policy, monitoring, governance and oversight; it is our job to identify if there is a truth in issues like systemic racism, or other matters of the agencies that we oversee. We do it through policy. We do it through hearings. We do it through listening to the community. We have the ability to ask questions in the way that the Senate is doing through this very important human rights review of Islamophobia.

Senator, I'll tell you, just bringing it back to the federal government, the government acts when it has will. In the case of the CRA and Muslim charities, the government has not demonstrated that it has the will to fix this.

Specifically, to give you a contrast, senator, you will recall this, that — pre-2015, under the Harper government — the CRA was targeting environmental and human rights organizations for political activities. The Trudeau government in 2015 ran an election on a promise. When they were elected, they took direct

En plus de demander à l'OSSNR d'examiner l'ARC au sujet de ces allégations, en ce qui a trait au processus de plainte du public, le gouvernement doit envisager d'élargir le mandat de l'OSSNR à l'égard de certains aspects d'autres organismes comme l'ARC qui interviennent directement dans le régime de sécurité nationale qui touche les Canadiens.

La sénatrice Omidvar : Nous espérons certainement pouvoir convoquer un représentant de l'OSSNR devant le comité si la présidente accepte.

Ma prochaine question porte sur votre travail dans la région de Peel. C'est tout à fait impressionnant. Je connais le travail effectué par la commission d'examen de la police à Toronto. Je sais que, dans ce cas, la commission peut avoir une véritable incidence sur les politiques et le comportement des forces policières locales.

S'agit-il d'un phénomène qui se produit uniquement sur le plan local, étant donné que la commission est proche des gens, contrairement au gouvernement fédéral, qui est bien loin de la population et qui est moins en contact avec elle?

Que pouvez-vous conclure de certains résultats que vous avez obtenus à l'échelle locale et du fait que, à l'échelle fédérale, on a fait la sourde oreille, si puis-je dire, face à vos appels au changement?

M. Attia : Merci d'avoir posé cette question.

Le Conseil d'administration des services policiers de Peel n'est pas différent du Sénat ou du Parlement, dans la mesure où ce n'est pas notre travail d'intervenir dans les activités des organismes. Notre travail est de faire ressortir la vérité au moyen de politiques et grâce à de la surveillance, de la gouvernance et de la supervision; notre travail est d'établir s'il y a une part de vérité dans certains problèmes, comme celui du racisme systémique, ou d'autres questions qui touchent les organismes que nous surveillons. Nous le faisons au moyen de politiques. Nous le faisons grâce à des audiences. Nous y parvenons en écoutant la communauté. Nous avons la possibilité de poser des questions de la manière dont le fait le Sénat dans le cadre de cette étude très importante sur les droits de la personne en matière d'islamophobie.

Sénatrice, je vous dirais, pour en revenir à ce sujet, que le gouvernement fédéral agit quand bon lui semble. Dans le cas de l'ARC et des organismes de bienfaisance musulmans, le gouvernement n'a pas montré qu'il a la volonté de régler la situation.

Plus particulièrement, pour vous donner un contre-exemple, sénatrice, vous vous souviendrez que — avant 2015, sous le gouvernement Harper —, l'ARC visait des organismes de défense de l'environnement et des droits de la personne en raison de leurs activités politiques. En 2015, le gouvernement Trudeau

action to stop these audits to ensure the CRA resolves them and that this program is shut down.

Yet in the case of Muslim charities, senator, the government has not been willing to stop the audits through a moratorium or to do anything more than a review by the ombudsperson. Where is the will of the government to address the concerns of the Muslim community in a meaningful way?

Senator, I'll tell you, one of the problems is that when national security and Muslims are mentioned, ever since post-9/11, those are the two things you need to get the government not to act because no one wants to be weak on security.

We are seeing that the allegations in the Muslim community have legitimacy when it comes to the CRA. You're seeing there's a reluctance to share information, and the government needs to identify that the ombudsperson review is not working and find a better approach to work with the Muslim community toward resolving this matter.

Senator Omidvar: I'm hearing you say that the study of the tax ombudsman, the appointment of two Muslim members to the advisory group that advises the minister on charities and the appointment of a special representative for Islamophobia are performance?

Mr. Attia: Senator, on the representative of Islamophobia, we have to wait and see. We shouldn't judge. We have to wait and see before we judge that.

On the CRA, senator, the ombudsperson review is not going to bring the results that will bring reform to end this issue. That's certainly the case everyone agrees on.

The Chair: I want to thank you, Ahmad, for your testimony. It will help us when we get ready to write our report. If you feel there's something else you would like to add to your testimony, you're more than welcome to send us a written submission. Thank you.

Senators, thank you very much.

(The committee adjourned.)

a déclenché des élections en faisant une promesse. Lorsque le gouvernement a été élu, il a pris des mesures directes pour mettre fin à ces vérifications afin de veiller à ce que l'ARC les corrige et que ce programme soit aboli.

Pourtant, dans le cas des organismes de bienfaisance musulmans, sénatrice, le gouvernement n'a pas voulu mettre fin aux vérifications en imposant un moratoire ni rien faire de plus que d'exiger un examen de l'ombudsman. Où est la volonté du gouvernement de répondre vraiment aux préoccupations de la communauté musulmane?

Je peux vous dire, sénatrice, que l'un des problèmes, c'est que lorsqu'il est question de sécurité nationale et des musulmans, depuis le 11 septembre, il faut empêcher le gouvernement d'intervenir, parce qu'il agit pour se montrer ferme en matière de sécurité.

Nous constatons que les allégations concernant la communauté musulmane sont fondées lorsqu'il est question de l'ARC. On constate qu'il y a une réticence à transmettre de l'information, et le gouvernement doit reconnaître que l'examen de l'ombudsman ne fonctionne pas et adopter une meilleure approche pour collaborer avec la communauté musulmane afin de régler la situation.

La sénatrice Omidvar : Si je comprends bien, vous dites que l'étude de l'ombudsman des contribuables, la nomination de deux membres musulmans au groupe consultatif qui conseille le ministre au sujet des organismes de bienfaisance et la nomination d'un représentant spécial en matière d'islamophobie ne sont que du spectacle?

M. Attia : Sénatrice, pour ce qui est du représentant en matière d'islamophobie, nous devons attendre et voir, nous ne devrions pas juger trop vite. Nous devons attendre avant de pouvoir juger cela.

Pour ce qui est de l'ARC, sénatrice, l'examen de l'ombudsman ne donnera pas les résultats qui permettront au régime de mettre fin à ce problème. C'est certainement une chose sur laquelle tout le monde s'entend.

La présidente : Je veux vous remercier, monsieur Attia, de votre témoignage. Il nous aidera à rédiger notre rapport. Si vous pensez devoir ajouter quelque chose d'autre à votre témoignage, nous vous invitons à nous envoyer un mémoire écrit. Merci.

Sénateurs, merci beaucoup.

(La séance est levée.)